



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

5

1758,10,1

Eur.

511^s

Mercur
- 1758, 10, 1

<36617683500012

S

<36617683500012 ·

Bayer. Staatsbibliothek

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
OCTOBRE. 1758.

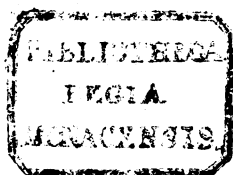
PREMIER VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,
Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
ROLLIN, quai des Augustins.
PISSOT, quai de Conty.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



AVERTISSEMENT.

LE Bureau du *Mercur*e est chez M. LUTTON, Avocat, & Greffier-Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du *Mercur*e, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. MARMONT-TEL, Auteur du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le *Mercur*e, écriront à l'adresse ci-dessus.

A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres, afin que le paiement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis, resteront au rebut.

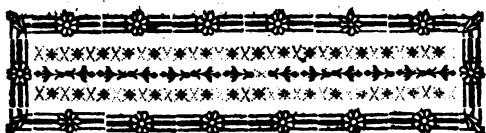
Il y aura toujours quelqu'un en état de répondre chez le sieur Lutton ; & il observera de rester à son Bureau les Mardi, Mercredi & Jeudi de chaque semaine , après midi.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

On peut se procurer par la voie du Mercure , les autres Journaux , ainsi que les Livres , Estampes & Musique qu'ils annoncent.

On trouvera au Bureau du Mercure les Gravures de MM. Fessard & Marcenay.

Le Nouveau Choix se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes , & les conditions sont les mêmes pour une année,



MERCURE DE FRANCE.

OCTOBRE. 1758.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

LE MOUTON ET LE DOGUE,
FABLE.

MOUFFLARD, gros Dogue d'Angleterre,
Et Robin, Mouton de Berry,
Habitoient en commun le château d'une Terre,
D'un Bourgeois raisonnable ayle favori.

Fidèle Historien, je ne dois point vous taire
Le destin qu'éprouvoient, dans ce lieu solitaire,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

Deux Animaux si différens
De figure, d'esprit, de mœurs, de caractère :
On caressoit le Dogue austere,
Et le Mouton trouvoit les gens indifférens.

Avoit-on, en passant, quelque caresse à faire,
C'étoit *Moufflard* que l'on flattoit.

Quelque morceau friand aux convives restoit,
Sire *Moufflard* en profitoit :

De lui plaire chacun s'étoit fait une affaire ;
De Robin pas un mot... Il s'en plaignit, dit-on,
Aussi fort en cela que peut l'être un Mouton.

Eh quoi ? tu ne vois pas d'où provient ce désordre,

Lui dit quelqu'un : pauvre Animal !
Messieurs les Dogues savent mordre,
Et les Moutons (mon cher) ne font jamais de mal.

C'est une erreur, un crime, une injustice extrême :

J'en conviens ; mais en vain la sagesse s'en plaint.

Comme on ne songe qu'à soi même,
On fait peu pour ceux que l'on aime,
Et beaucoup pour ceux que l'on craint.



E P I T R E

A C L É A N T H E.

V I E N S , j'ai besoin d'un Sage & d'un Ami.
J'aimois Olympe , & tu connus ma flamme.
Eh bien , Olympe étoit belle , étoit femme ;
Elle a changé. J'ai tonné , j'ai gémi.
L'ingrate a vu l'ennui qui me dévore ,
Et dans ses bras qu'elle ouvroit à demi ,
M'a rappelé , pour m'en chasser encore.
C'en étoit fait : condamné sans retour ,
J'ai baslement rampé dans la prière ,
Sans réfléchir qu'aux lices de l'Amour ;
Qui perd le but retourne à la barrière.
O de mon sort rare fatalité !
Si j'eusse au moins confondu la parjure ,
Si j'eusse pu l'accuser d'imposture ,
De la haïr le plaisir m'eût resté :
Mais la cruelle a causé ma blessure
Par le poignard de la sincérité.
L'éclat dont brille une Amante nouvelle ,
Dans l'instant même où l'Amour est vainqueur ,
N'égale point l'attrait d'une infidelle ,
Dans l'autre instant où sa bouche cruelle
Dit cet adieu qui nous perce le cœur.
Je l'avouerai , le frere inséparable
Du Dieu d'Amour , ce tyran comme lui ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Cet amour-propre a joint à mon ennui
De son poison l'amertume effroyable.
Quels changemens ont suivi ce revers !
Muses, Amours, j'ai quitté vos ombrages :
Ma lyre en deuil n'enfante plus ces airs
Qui des oiseaux excitoient les ramages,
Qui consoloient Echo dans ses déserts.
J'erre, en pleurant, sur de sombres rivages,
Et n'y vois plus que les aspects sauvages
D'affreux rochers, d'abîmes entr'ouverts,
Des malheureux éternels paysages.
Chez les neuf sœurs, je dédaignai toujours
Le luth plaintif de celle qui soupire :
Seule aujourd'hui, Muse de mon martyr,
Elle répond à mes tristes amours.
Moi, qui n'aimois qu'à chanter une Orgie,
Me voilà donc captif de l'Élégie !
Sous un cyprès réduit à lamenter,
J'irai vivant m'enfouir sous l'arcade
D'un Mausolée, ou me précipiter,
Comme Sapho, des rochers de Lencade !
Non, me dis tu, change aussi, vange toi :
Ce nœud détruit, qu'un autre lui succède ;
Tant de beautés accourant à ton aide,
Vont t'affranchir de cette dure loi.
Hais qui te fuit, quitte qui t'abandonne,
Climène est libre, ose te présenter.
Fort bien, j'entends le Sage qui raisonne ;
Mais l'Amant brûle & ne peut l'écouter.

Quand je pourrois , dégagé de ma chaîne ,
 D'un autre amour allumer les flambeaux ;
 Quand j'aimerois Charite , Issé , Climene ,
 Pour mon bonheur quelle route incertaine !
 Tout choix seroit un échange de maux.
 Je la fuirai l'ingrate , & son image
 S'envolera dans les champs de l'oubli :
 De ma raison l'empire rétabli
 Me sauvera de tout autre naufrage ;
 Mais je ne suis qu'à l'été de mon âge ,
 L'orage encor est prompt à s'y former.
 Ah ! gardons-nous d'une autre enchanteresse :
 Je me connois. Eh ! grands Dieux ! que seroit-ce ,
 Si par malheur j'allois encor aimer ?

HEUREUSEMENT,

Anecdote Française.

NON, Madame, disoit l'Abbé de Châteauneuf à la vieille Marquise de Lisban ,
 je ne puis croire que ce qu'on appelle vertu
 dans une femme , soit aussi rare qu'on
 le dit , & je gagerois , sans aller plus loin ,
 que vous avez toujours été sage. Ma foi ,
 mon cher Abbé , peu s'en faut que je ne
 vous dise comme Agnès , *me gagez pas...*
 Perdrois-je ? Non , vous gagneriez ; mais
 de si peu , si peu de chose , que franche-

A V.

10 MERCURE DE FRANCE.

ment ce n'est pas la peine de s'en vanter. C'est-à-dire , Madame , que votre sagesse a couru des risques. Hélas ouï ! plus d'une fois je l'ai vue au moment de faire naufrage. *Heureusement* la voilà au port.. Ah ! Marquise , confiez moi le récit de ses aventures. . Volontiers : nous sommes dans l'âge où l'on n'a plus rien à dissimuler , & ma jeunesse est si loin de moi , que j'en puis parler comme d'un beau songe.

Si vous vous rappelez le Marquis de Lisbon , c'étoit une de ces figures froidement belles, qui vous disent , *me voilà* ; c'étoit une de ces vanités gauches , qui manquent sans cesse leur coup. Il se piquoit de tout , & n'étoit bon à rien : il prenoit la parole , demandoit silence , suspendoit l'attention & disoit une platitude ; il rioit avant de conter , & personne ne rioit de ses contes ; il visoit souvent à être fin , & il tournoit si bien ce qu'il vouloit dire , qu'il ne sçavoit plus ce qu'il disoit. Quand il ennuyoit les femmes , il croyoit les rendre rêveuses : quand elles s'amusoient de ses ridicules , il prenoit cela pour des agaceries. . Ah ! Madame , l'heureux naturel ! . Nos premiers tête-à-têtes furent remplis par le récit de ses bonnes fortunes. Je commençai par l'écouter avec impatience ; je finis par l'entendre avec dégoût : je

pris même la liberté d'avouer à mes parens que cet homme-là m'ennuyoit à l'excès. On me répondit que j'étois une sotte, & qu'un mari étoit fait pour cela : je l'épousai. On me fit promettre de l'aimer uniquement : ma bouche dit *oui*, mon cœur dit *non*, & ce fut mon cœur qui lui tint parole. Le Comte de Palmene se présenta chez moi avec toutes les graces de l'esprit & de la figure. Mon mari, qui l'aimoit, fit les honneurs de ma modestie : il répondit aux choses agréables que lui dit le Comte sur son bonheur, avec un air avantageux dont je fus indignée. A l'en croire, je l'aimois à la folie ; & delà toutes ces confidences indiscrettes qui ne choquent pas moins la vérité que la bienfiance, & dans lesquelles la vanité abuse du silence de la pudeur. Je n'y pus tenir, je quittai la place, & Palmene put s'apercevoir à mon dépit, que le Marquis lui en imposoit. L'impertinent, disois-je en moi-même ! il va s'applaudissant de son triomphe, bien assuré que je n'aurai pas le courage de le démentir. On le croira, on me supposera assez peu de goût pour aimer l'homme du monde le plus sot & le plus vain. S'il parloit d'un attachement honnête à mes devoirs, encore passe ; mais de l'amour ! de la foiblesse ! il y a de quoi

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

me deshonoré. Non , je ne veux pas qu'on dise dans le monde que je suis folle de mon mari : il est important surtout de désabuser Palmene , & c'est par lui que je dois commencer.

Mon mari , qui se félicitoit de m'avoir fait rougir , ne démêla pas mieux que moi la véritable cause de ma confusion & de ma colere. Il s'estimoit trop , & ne m'aimoit pas assez pour daigner être jaloux. Tu as fait l'enfant , me dit-il , quand le Comte fut sorti : je te dirai pourtant qu'il te trouve charmante. Ne l'écoutes pas trop au moins , c'est un homme dangereux. Je le sentoís mieux qu'il ne pouvoit le dire.

Le lendemain le Comte de Palmene vint me voir ; il me trouva seule. Me pardonnez-vous , Madame , l'embarras où je vous vis hier ? J'en étois la cause innocente , & j'aurois bien dispensé le Marquis de me prendre pour confident. Je ne sçais pas , lui dis-je , en baissant les yeux , pourquoi il a tant de plaisir à raconter ce que j'ai tant de peine à entendre. . Quand on est si heureux , Madame , on est bien pardonnable d'être indiscret. . S'il est heureux , je l'en félicite ; mais en vérité il n'y a pas de quoi. Hé ! peut-il ne pas l'être , reprit le Comte avec un soupir , en possédant la plus belle personne du monde ? Je suppo-

se, Monsieur, je suppose que je sois telle ; où est la gloire, le mérite, le bonheur de me posséder ? Est-ce moi qui me suis donnée. . Non, Madame, mais si je l'en crois, vous avez bientôt applaudi vous-même au choix qu'on avoit fait sans vous.. Quoi ! Monsieur, les hommes ne penseront-ils jamais qu'on nous élève à la dissimulation dès l'enfance ; que nous perdons la franchise avec la liberté, & qu'il n'est plus temps d'exiger de nous que nous soyons sincères, quand on nous a fait un devoir de ne l'être pas ?

Je l'étois un peu trop moi-même, & je m'en apperçus trop tard : l'espoir s'étoit glissé dans l'ame du Comte. Avouer qu'on n'aime pas son mari, c'est presque avouer qu'on en aime un autre, & le confident d'un tel aveu en est assez souvent l'objet.

Ces idées avoient plongé le Comte dans une douce rêverie. Vous êtes donc bien dissimulée, me dit-il après un long silence ; car le Marquis m'a raconté des choses étonnantes de votre mutuel amour.. A la bonne heure, Monsieur ; qu'il se flatte tout à son aise : je n'ai garde de le défabuser.. Mais vous, Madame, feriez-vous à plaindre ? Je fais mon devoir, je subis mon sort, ne m'en demandez pas davantage, & surtout n'abusez jamais du secret que l'im-

14 MERCURE DE FRANCE.

prudence de mon mari , ma sincérité naturelle , & mon impatience m'ont arraché..
Moi , Madame ! ah ! que je meure plutôt que d'être indigne de votre confiance. Mais je veux l'avoir seul & sans réserve : regardez-moi comme un ami qui partage toutes vos peines , & dans le sein duquel vous pouvez les déposer.

Ce nom d'ami porta dans mon cœur une tranquillité perfide ; je ne me défiai plus ni de moi-même , ni de lui. Un ami de vingt-quatre heures , de l'âge & de la figure du Comte , me parut la chose du monde la plus raisonnable & la plus honnête ; & un mari tel que le mien , la chose du monde la plus ridicule & la plus affligeante pour moi :

Celui-ci n'obtint plus de mon devoir que quelques froides complaisances , dont il avoit encore la sottise de se glorifier ; & c'étoit toujours à Palmene qu'il en faisoit confidence , & qu'il en exagéroit le prix. Le Comte ne sçavoit qu'en croire. Pourquoi me tromper , me disoit-il quelquefois ? pourquoi désavouer une sensibilité louable ? rougissez-vous de vous dédire ? Hé ! non , Monsieur : j'en ferois gloire ; je ne suis pas assez heureuse pour avoir à me retracter.

A ces mots mes yeux se remplirent de

larmes. Palmene en fut attendri. Que ne me dit-il point pour adoucir mes peines ! quel charme j'éprouvois à l'entendre ! O mon cher Abbé ! le dangereux consolateur ! Il prit dès ce moment un empire absolu sur mon ame ; & de tous mes sentimens , mon amour pour lui étoit le seul dont je lui faisois un mystère. Il ne m'avoit jamais parlé du sien que sous le nom de l'amitié ; mais abusant enfin de l'ascendant qu'il avoit sur moi , il m'écrivit : « Je me suis
 » trompé , & je vous ai trompée : cette
 » amitié si tranquille & si douce , à la-
 » quelle je me livrois sans crainte , est de-
 » venue l'amour le plus violent , le plus
 » passionné qui fût jamais. Je vous verrai
 » ce soir pour vous consacrer ma vie , ou
 » pour vous dire un éternel adieu. »

Je ne vous expliquerai pas , mon cher Abbé , les mouvemens opposés qui s'éleverent dans mon ame : je sçais qu'il y avoit de la vertu , de l'amour , de la frayeur ; mais je sçais bien aussi qu'il y avoit de la joie. Je tâchai cependant de me préparer à une belle défense. Premièrement je ne ferai pas seule , & je vais dire qu'on laisse entrer tout le monde : en second lieu , je ne le regarderai que légèrement , sans permettre que ses yeux s'attachent un instant sur les miens. Cet effort sera pénible ; mais

16 MERCURE DE FRANCE.

la vertu n'est pas vertu pour rien : enfin j'éviterai qu'il me parle en particulier , & , s'il l'ose , je lui répondrai d'un ton , mais d'un ton à lui imposer.

Ma résolution bien prise , je me mis à ma toilette , & sans y penser , je me parai ce jour-là avec plus de grace & d'élégance que je n'avois jamais fait.

Il me vint sur le soir un monde prodigieux , & ce monde me donna de l'humeur. Mon mari plus empressé , plus assidu que de coutume , comme s'il l'avoit fait exprès , me causa un ennui mortel ; enfin on annonça Palmene. Il me salua en rougissant : je le reçus avec une révérence profonde , sans daigner lever les yeux sur lui , & je me disois à moi-même : En vérité cela est fort beau ! La conversation fut d'abord générale : Palmene laissoit échapper des mots qui , pour tout le monde , signifioient peu de chose , & qui , pour moi , disoient beaucoup. Je feignis de ne les pas entendre , & je m'applaudissois tout bas d'une rigueur si bien soutenue. Palmene n'osoit s'approcher de moi : mon mari l'y obligea avec ses plaisanteries familières. Le respect & la timidité du Comte m'attendrirent. Le malheureux , disois-je , est plus à plaindre qu'il n'est à blâmer : s'il osoit , il me demanderoit grace : mais il ne l'osera jamais.

Je l'y encourageai par un regard. J'ai fait une imprudence, me dit-il, Madame ; me la pardonnez-vous ? Non, Monsieur. Ce *non* prononcé je ne sçais comment, me parut sublime. Palmene se leva comme pour s'en aller : mon mari le retint de force. On vint avertir que le souper étoit servi. Allons, cher Comte, sois galant ; donne la main à ma femme ; elle a de l'humeur, ce me semble ; mais nous sçaurons la dissiper.

Palmene désespéré me serra la main ; je le regardai, & je crus voir dans ses yeux l'image de l'amour & de la douleur. J'en fus pénétré, mon cher Abbé ; & par un mouvement qui partoît de mon cœur, ma main répondit à la sienne. Je ne puis vous peindre le changement qui se fit tout-à-coup sur son visage. Il devint rayonnant de joie ; cette joie se répandit dans l'ame de tous les convives ; l'amour & le desir de plaire sembloient les animer tous comme lui.

Le propos tomba sur la galanterie. Mon mari, qui se croyoit un Ovide dans l'art d'aimer, dit à ce sujet mille impertinences. Le Comte, en y répondant, tâchoit de les adoucir avec une délicatesse ingénieuse, qui achevoit de me charmer. *Héureusement* un jeune étourdi qui s'étoit mis

18 MERCURE DE FRANCE.

à côté de moi , s'avisa de me dire de jolies choses ; *heureusement* aussi je lui donnai quelque attention , & lui répondis avec un air de complaisance. Palmene , cet homme si aimable , tomba tout à-coup dans une humeur noire. La conversation avoit passé de l'amour à la coquetterie. Le Comte se déchaîna contre cette envie générale de plaire , avec une chaleur & un sérieux qui me confondirent. Je pardonne , disoit-il , à une femme de changer d'amant , je lui passe même d'en avoir plusieurs ; tout cela est dans la nature ; ce n'est pas sa faute si on ne peut l'attacher : au moins ne cherche-t-elle à captiver que ceux qu'elle aime & qu'elle rend heureux , & si elle fait en même temps le bonheur de deux ou trois , c'est un bien qui se multiplie. Mais une coquette est un tyran qui veut tout asservir pour le seul plaisir d'avoir des esclaves. D'elle-même idolâtre , tout le reste ne lui est rien : son orgueil se fait un jeu de notre foiblesse , & un triomphe de nos tourmens : ses regards mentent , sa bouche trompe , son langage & sa conduite ne sont qu'un tissu de pièges , ses grâces sont autant de furens , ses charmes autant de poisons.

Cette déclamation étonna toute l'assemblée. Quoi ! Monsieur , lui dit le jeune

OCTOBRE. 1758. 19

homme qui m'avoit parlé , vous préférez une femme galante à une femme coquette !. Oui , sans doute ; je la préfère , & il n'y a pas à balancer. Cela est plus commode , lui dis-je ironiquement. Et plus estimable , Madame , me dit-il d'un ton sévère , plus estimable mille fois. Je vous avoue que je fus piquée de cette insulte. Allez , Monsieur , repris-je avec dédain , vous avez beau nous faire un crime du plaisir le plus innocent & le plus naturel qui soit au monde , votre opinion ne fera pas loi. Les coquettes , dites-vous , sont des tyrans : vous êtes bien plus tyran vous même , de vouloir nous priver du seul avantage que nous ait donné la nature. S'il faut renoncer au soin de plaire , que nous reste-t'il dans la société ? Talens , génie , vertus éclatantes , vous avez tout , ou vous croyez tout avoir ; il n'est accordé à une femme que de prétendre à être aimable , & vous la condamnez impitoyablement à ne vouloir l'être que pour un seul ! c'est l'ensevelir au milieu des vivans ! c'est pour elle anéantir le monde. Ah ! Madame , me dit le Comte avec dépit , vous êtes bien de votre siècle. En vérité je ne le croyois pas. Tu avois tort , mon cher , reprit mon mari , tu avois tort : ma femme veut plaire à toute la nature ; mais elle ne veut rendre heureux que moi.

Cela est cruel , je l'avoue , & je le lui ai dit cent fois ; mais c'est sa folie : tant pis pour les dupes. Aussi pourquoi prendre au sérieux ce qui n'est qu'une plaisanterie. Si elle a du plaisir à s'entendre dire qu'elle est belle , faut-il pour cela qu'elle réponde sur le même ton ? Elle m'aime , cela est tout simple ; mais toi , mais tant d'autres qui l'amuse , n'ont rien à prétendre à son cœur. Il est pour moi celui-là , & je défie qu'on me l'enleve. Vous me fermez la bouche , dit Palmene , dès que vous prenez Madame pour exemple , & je n'ai point à repliquer. A ces mots on sortit de table.

Je conçus dès ce moment pour le Comte , je ne dis pas de l'aversion , mais une crainte qui en approche. Quel homme , disois-je en moi-même ! quel caractère impérieux ! il feroit le malheur d'une femme. Après le souper , il tomba dans un silence morne , d'où rien ne put le retirer. Enfin me trouvant seule un instant , pensez-vous ce que vous m'avez dit , me demanda-t'il du ton d'un Juge sévère ? Assurément.. C'en est assez : vous ne me verrez de ma vie.

Heureusement il ma tenu parole , & je sentis par le chagrin que me causa cette rupture , tout le danger que j'avois couru.

Voilà , dit l'Abbé , en profond Moraliste , ce que produit un moment d'humeur. Une bagatelle devient sérieuse : on s'aigrit , on s'humilie ; l'amour s'épouvante , & s'enfuit.

Le caractère du Chevalier de Luzel ; reprit la Marquise , étoit tout opposé à celui du Comte de Palmene.. Ce Chevalier , Madame , étoit sans doute le jeune homme qui vous avoit souri pendant le souper ? Oui , mon cher Abbé , c'étoit lui-même. Il étoit beau comme Narcisse , & il ne s'aimoit guere moins ; il avoit de la vivacité , de la gentillesse dans l'esprit , mais pas l'ombre du sens commun.

Ah ! Marquise , me dit-il , votre Palmene est un triste personnage ! que faites-vous de cet homme là ? il raisonne , il moralise , il nous assomme avec son bon sens. Pour moi , je ne sçais que deux choses ; m'amuser & être amusant : je connois mon monde , je vois ce qui s'y passe , je vois que le plus grand des maux qui affligent l'humanité , c'est l'ennui : or l'ennui vient de l'égalité dans le caractère , de la constance dans les liaisons , de la solidité dans les goûts , de la monotonie enfin qui endort le plaisir lui-même ; au lieu que la légèreté , le caprice , la coquetterie le réveille. Aussi j'aime les coquettes à la folie :

22 MERCURE DE FRANCE.

c'est le charme de la société. D'ailleurs les femmes sensibles sont fatigantes à la longue. Il est bon d'avoir quelqu'un avec qui se délasser. Avec moi, lui dis-je en souriant, vous vous délasserez tout à votre aise.. Et voilà ce que je desirais, ce que je cherche auprès d'une coquette : quelle combatte ; quelle résiste, quelle se défende, s'il est possible. Oui, Madame, je vous fuirais, si je vous croyais capable d'un engagement sérieux. Madame, reprit l'Abbé, ce jeune fat étoit un homme à craindre.. Je vous en réponds, mon ami, & je ne fus pas long-temps à m'en apercevoir. Je le traitois d'abord comme un enfant, & cet empire de ma raison sur la sienne ne laissoit pas d'être flatteur à mon âge ; mais c'étoit à qui me l'enleveroit. Je commençai à en avoir de l'inquiétude. Ses absences me donnoient de l'humeur, ses liaisons de la jalousie. J'exigeai des sacrifices, & je voulus imposer des loix.

Ma foi, me dit-il un jour que je lui reprochois sa dissipation, voulez vous faire un petit miracle ? Rendez-moi sage tout d'un coup : je ne demande pas mieux. J'entendis bien que pour le rendre sage, il falloit cesser de l'être moi même. Je lui demandai cependant à quoi tenoit ce petit miracle. A peu de chose, me dit-il : nous

nous aimons , à ce qu'il me semble ; le reste n'est pas mal aisé.. Si nous nous aimions , comme vous le dites , & comme je ne le crois pas , le miracle seroit opéré , l'amour seul vous eût rendu sage.. Oh , non , Madame , il faut être juste : j'abandonne volontiers tous les cœurs pour le vôtre ; perte ou gain , c'est le sort du jeu , & j'en veux bien courir les risques ; mais il y a encore un échange à faire , & en conscience vous ne pouvez pas exiger que je renonce au plaisir pour rien. Madame , interrompit encore l'Abbé , le Chevalier n'étoit pas aussi dépourvu de bon sens que vous le dites , & le voilà qui raisonne assez bien. J'en fus étonnée , dit la Marquise ; mais plus je sentoie qu'il avoit raison , plus je tâchai de lui persuader qu'il avoit tort. Je lui dis même , autant qu'il m'en souvient , les plus belles choses du monde sur l'honneur , le devoir , la fidélité conjugale : il n'en tint compte ; il prétendit que l'honneur n'étoit qu'une bienséance , le mariage une cérémonie , & le serment de fidélité un compliment , une politesse qui , dans le fonds , n'engageoit à rien. Tant fut disputé de part & d'autre , que nous nous perdions dans nos idées , quand tout à coup mon mari arriva..

Heureusement , Madame !. Oh , très-heu-

24 MERCURE DE FRANCE.

reusement , je l'avoue ! Jamais mari ne vint plus à propos. Nous étions troublés ; ma rougeur m'eût trahi , & sans avoir le temps de réfléchir , je dis au Chevalier : *Cachez-vous.* Il se sauva dans mon cabinet de toilette.. Retraite dangereuse , Madame !. Il est vrai , mais ce cabinet avoit une issue , & je fus tranquille sur l'évasion du Chevalier.. Madame , dit l'Abbé , avec son air réfléchi , je gage que Monsieur le Chevalier est encore dans le cabinet. Patience , reprit la Marquise , nous n'en sommes pas au dénouement. Mon mari m'aborda avec cet air content de soi , qu'il portoit toujours sur son visage , & moi , pour lui cacher mon embarras , je courus vite l'embrasser avec un cri de surprise & de joie. Hé bien , petite folle , me dit-il , te voilà bien contente : tu me revois : je suis bien bon de venir passer la soirée avec cette enfant. Tu ne rougis donc pas d'aimer ton mari : sçais-tu bien que cela est ridicule , & que l'on dit dans le monde qu'il faut nous ensevelir ensemble , ou m'exiler d'auprès de toi ; que tu n'es bonne à rien , depuis que tu es ma femme ; que tu désoles tous tes amans , & que cela crie vengeance.. Moi , Monsieur , je ne désolé personne.. je ne désolé personne.. Quel air ingénu ! on l'en croiroit. Ainsi , par exemple,

ple , Palmene doit trouver bon que tu n'ayes fait avec lui que le rôle d'une coquette ? Le Chevalier doit être content qu'on lui préfère un mari ? Et quel mari encore ? Un ennuyeux , un maussade , qui n'a pas le sens commun , n'est-ce pas ? Quelle comparaison avec l'élégant Chevalier !. Assurément , je n'en fais aucune.. Le Chevalier a de l'esprit , de la légèreté , des graces. Que sçais-je ? Il a peut-être le don des larmes. A-t'il jamais pleuré à tes genoux ? Tu rougis , c'est presque un aveu. Acheve , conte-moi cela. Finissez , lui dis-je , ou je quitte la place.. Hé , quoi ? Ne vois-tu pas que je plaisante ? Cette plaisanterie mériteroit.. Comment donc ? Le dépit s'en mêle. Tu me menaces ! Tu le peux , je n'en ferai pas moins tranquille.. Vous vous prévaluez de ma vertu.. De ta vertu ? Oh , point du tout , je ne compte que sur mon étoile , qui ne veut pas que je sois un sot.. Et vous croyez à cette étoile ? J'y crois si fort , j'y compte si bien , que je te défie de la vaincre. Tiens , mon enfant , j'ai connu des femmes sans nombre ; jamais aucune , quoique j'aye fait , n'a pu se résoudre à m'être infidelle. Ah ! je puis dire , sans vanité , que quand on m'aime , on m'aime bien. Ce n'est pas que je sois mieux qu'un autre , je ne m'en fais pas accroire ; mais c'est un

I. Vol.

B

je ne sçais quoi , comme dit Moliere, que l'on ne sçauroit expliquer. A ces mots se mesurant des yeux , il se promenoit devant une glace. Aussi , poursuivit-il , tu vois si je te gêne : par exemple , ce soir , as-tu quelque rendez-vous , quelque tête-à-tête ? je me retire. Ce n'est qu'en supposant que tu sois libre , que je viens passer la soirée avec toi. Quoi qu'il en soit , lui dis-je, vous ferez bien de rester.. Pour plus de sûreté , n'est-ce pas ? Pour être bien.. Je te remercie , je vois qu'il faut que je soupe avec toi. Soupez donc bien vite , interrompit l'Abbé , M. le Marquis m'impatiente : il me tarde que vous sortiez de table , que vous soyez retirée dans votre appartement, & que votre mari vous y laisse. Hé-bien , mon cher Abbé , m'y voilà, dans le trouble le plus cruel que j'aye éprouvé de ma vie. L'ame combattue , j'en rougis encore , entre la crainte & le desir , je m'avance à pas tremblans vers le cabinet de toilette , pour voir enfin si mes allarmes étoient fondées ; je n'y vois personne , je le crois parti , ce perfide Chevalier , mais *heureusement* j'entends parler à demi-voix dans la chambre voisine ; j'approche , j'écoute , c'étoit Luzel lui-même , avec la plus jeune de mes femmes. Il est vrai , disoit-il , je suis venu pour la Marquise , mais le hazard

me sert mieux que l'amour. Quelle comparaison ! & que le sort est injuste ! Ta maîtresse est assez bien ; mais-a-t'elle cette taille , cet air leste , cette fraîcheur , cette gentillesse ? Par exemple , c'est cela qui devroit être de qualité. Il faut qu'une femme soit , ou bien modeste , ou bien vaine , pour avoir une suivante de ta figure & de ton âge. Ma foi , Louison , si les graces sont faites comme toi , Vénus ne doit pas briller à sa toilette.. Réservez , M. le Chevalier , vos galanteries pour Madame , & songez qu'elle va venir.. Hé non , elle est avec son mari ; ils sont le mieux du monde ensemble ; je crois même , Dieu me pardonne , avoir entendu tantôt qu'ils se disoient des choses tendres. Il seroit plaisant qu'il vînt passer la nuit avec elle ! Quoi qu'il en soit , elle ne me sçait point ici , & dès ce moment je n'y suis plus pour elle.. Mais , Monsieur , vous n'y pensez pas , que deviendrois-je si l'on sçavoit ? Rassure-toi , j'ai tout prévu : si demain l'on me voit sortir , il est aisé de donner le change.. Mais , M. le Chevalier , l'honneur de Madame.. Tu badines , l'honneur de Madame est bien à cela près ! Tant mieux , après tout , qu'on lui donne un homme comme moi , cela va la mettre à la mode. Ah ! le scélérat , s'écria l'Abbé ! ju-

28 MERCURE DE FRANCE.

gez , mon ami , reprit la Marquise , de ma colere à ce discours. Je fus au moment d'éclater ; mais cet éclat alloit me perdre ; ni mes gens , ni mon mari n'auroient pu se persuader que le Chevalier fût là pour Louison. Je pris le parti de dissimuler : je sonnai , Louison parut : jamais je ne l'avois vue si jolie , car la jalousie embellit son objet quand elle ne peut l'enlaidir. Est-ce un des gens de Monsieur , lui dis-je , que je viens d'entendre avec vous ? Oui , Madame , répondit-elle avec embarras.. Qu'il se retire à l'instant même , & ne revenez qu'après qu'il sera sorti. Je n'en dis pas davantage ; mais soit que Louison m'eût pénétrée , soit que la crainte la déterminât à renvoyer le Chevalier , il se retira dans la minute , & sortit sans être aperçu. Vous jugez bien , mon cher Abbé , qu'il fut configné à ma porte , & que Louison le lendemain , me coëffa mal , fit tout de travers , ne fut bonne à rien , m'impacienta , & fut congédiée.. Vous aviez raison , Madame , conclut l'Abbé : votre vertu a couru des risques. Ce n'est pas tout , poursuivit-elle , & voici bien une autre aventure. Nous passions tous les ans la belle saison à notre maison de campagne de Corb.. , & pour voisin nous avions un Peintre célèbre , qui fit naître au Marquis

l'idée galante d'avoir mon portrait & le sien. Vous sçavez que sa folie étoit de se croire aimé de moi : il vouloit qu'on nous vît dans le même tableau, enchaînés par l'hymen, avec des nœuds de fleurs. Le Peintre saisit sa pensée ; mais accoutumé à travailler d'après nature, il désiroit avoir un modele pour la figure de l'hymen. Dans cette même campagne étoit alors un jeune Abbé, qui nous venoit voir quelquefois : ses beaux yeux, sa bouche de rose, son teint à peine encore velouté du duvet de l'adolescence, ses cheveux d'un blond cendré, qui flottoient à petites ondes sur un cou plus blanc que l'ivoire ; la tendre vivacité de ses regards, la délicatesse & la régularité de ses traits, tout sembloit fait en lui pour le dessein qu'on se proposoit. Le Marquis obtint de l'Abbé qu'il servît de modele au Peintre.

A ce début, l'Abbé de Châteauneuf redoubla d'attention ; mais il dissimula jusqu'au bout pour entendre la fin de l'histoire.

L'expression à donner aux têtes, continua la Marquise, produisit d'excellentes scenes entre le Peintre & le Marquis. Plus mon mari tâchoit d'avoir l'air passionné, plus il avoit l'air imbécille. Le Peintre copioit fidèlement, & le Marquis étoit fu-

50 MERCURE DE FRANCE:

siens de se voir peint au naturel. De mon côté, j'avois je ne sçais quoi de moqueur dans la physionomie que le Peintre imitoit de même. Le Marquis juroit, l'Artiste retouchoit sans cesse, & toujours il retrouvait sur la toile l'air d'une friponne & d'un sot. Enfin l'ennui me gagna; le Marquis prit cela pour une douce langueur: de son côté il se donna un rire niais, qu'il appelloit un tendre sourire, & le Peintre en fut quitte pour le rendre comme il le voyoit. Il fallut en venir à la figure de l'hymen. Allons, Monsieur l'Abbé, disoit le Peintre, des graces, de la volupté, regardez Madame tendrement, plus tendrement encore; prenez-lui la main, ajutoit mon mari, & supposez que vous lui dites: « Ne craignez rien, ma belle enfant, ces châ- nes sont de fleurs; elles sont fortes, mais légères. » Animez-vous donc, M. l'Abbé, votre visage ne dit mot; vous avez l'air d'un Hymen tranfi. Le jeune homme profitoit à merveille des leçons du Peintre & du Marquis. Sa timidité se dissipoit peu à peu, sa bouche sourioit amoureusement, son teint se coloroit d'une rougeur plus vive; ses yeux pétilloient d'une douce flamme, & sa main ferroit la mienne avec un tremblement dont moi seule je m'appercevois. Il faut tout vous dire, l'émotion de

son ame passa dans mes sens , & je regardois le Dieu bien plus tendrement que l'époux. Voilà ce que c'est, disoit le Marquis ! Continuez , Monsieur l'Abbé , cela vient à merveille. N'est-ce pas , Monsieur, demandoit-il au Peintre ? Nous ferons quelque chose de notre petit modele. Allons , ma femme , ne nous rebuons point : je savois bien que cela seroit beau. Vous voilà comme je voulois : courage , Abbé ; continuez , Madame , je vous laisse tous deux en attitude. N'en changez pas jusqu'à mon retour. Dès que le Marquis s'étoit éloigné , mon petit Abbé devenoit céleste : mes yeux dévorotent ses regards , & je ne pouvois m'en rassasier : les séances étoient longues , & nous sembloient ne durer qu'un instant. Quel dommage , disoit le Peintre , que je n'aye pas saisi Madame dans un moment comme celui-ci ! Voilà l'expression que je demandois : c'est toute une autre physionomie. Ah ! Monsieur l'Abbé , quel plaisir de vous peindre ! Vous ne vous refroidissez point ; vos traits s'animent de plus en plus. Point de distraction , Madame , attachez vos yeux sur les siens , mon hymen sera un morceau sublime. Quand la tête de l'hymen fut achevée , je veux ; Madame , me dit-il un jour en l'absence de mon mari , je veux retoucher votre portrait.

32 MERCURE DE FRANCE:

Changez de place, Monsieur l'Abbé, & prenez celle de M. le Marquis. Pourquoi donc, Monsieur, lui demandai-je en rougissant ? Hé ! mon Dieu ! Madame, laissez-moi faire, je connois mieux que vous ce qui vous est avantageux. Je l'entendis à merveille, & l'Abbé en rougit comme moi. L'artifice du Peintre eut un effet merveilleux. Cette langueur, qu'il m'avoit donnée, fit place à l'expression la plus touchante d'une timide volupté. Le Marquis, à son retour, ne pouvoit se laisser d'admirer ce changement, qu'il ne concevoit pas. Cela est singulier, disoit-il ! Il semble que ce tableau se soit animé de lui-même. C'est l'effet de mes couleurs, lui répondit froidement le Peintre, de se développer ainsi à mesure qu'elles travaillent. Vous verrez bien autre chose dans quelque temps d'ici. Mais, ma tête, à moi, reprit le Marquis, ne s'embellit pas de même. La raison en est simple, repliqua l'Artiste : les traits sont plus forts & les couleurs moins délicates. Mais ne vous impatientez pas ; cela doit faire, avec le temps, une des plus belles têtes de mari qu'on ait vues.

Quand le tableau fut fini, nous tombâmes, l'Abbé & moi, dans une tristesse profonde. Ils n'étoient plus, ces momens si doux, où nos ames se parloient par nos

yeux , & s'élançoient l'une vers l'autre. Sa timidité , ma pudeur nous imposoient une gêne cruelle : il n'osoit plus venir nous voir aussi souvent , & je n'osois plus l'y inviter moi-même.

Un jour enfin qu'il étoit chez moi , je le trouvai seul , immobile & rêveur devant le tableau. Vous voilà bien occupé ; lui dis-je ? Oui , Madame , me répondit-il naïvement ; je goûte le seul plaisir qui me soit permis désormais : je vous admire dans votre image.. Vous m'admirez ? Cela est bien galant.. Ah ! je dirois mieux si je l'osois.. En vérité, vous êtes content ? Content , Madame : je suis enchanté. Hélas ! que n'êtes-vous encore telle que je vous vois dans ce portrait ! Il est assez bien , interrompis-je , en feignant de ne l'avoir pas entendu ; mais le vôtre est mieux , ce me semble.. Mieux, Madame, que dites-vous ? Le mien est d'un froid à glacer.. Vous plaisantez avec votre froideur : il n'y a rien de plus vif dans le monde. Ah , Madame ! que n'étois-je libre de laisser éclater sur mon visage ce qui se passoit dans mon cœur ! Vous auriez vu bien autre chose. Mais le moyen d'exprimer ce que je sentoie dans ces momens ? Si ce n'étoit pas le Marquis , c'étoit le Peintre , qui avoit sans cesse les yeux sur moi. Il falloit

B v

34 MERCURE DE FRANCE:

bien avoit l'air tranquille. Voulez-vous voir , ajouta-t'il , comment je vous aumais regardée, & nous avons été sans témoins ? Rendez-la-moi cette main , que je ne ferois qu'en tremblant , & reprenons la même attitude. Le croiriez-vous , mon ami , j'eus la curiosité , la complaisance , & si vous voulez , la foiblesse de laisser tomber ma main dans la sienne. Il faut l'avouer , je n'ai rien vu de si tendre , de si passionné , de si touchant que la figure de mon petit Abbé dans ce dangereux tête-à-tête. La volupté sourioit sur ses levres ; le désir brilloit dans ses yeux , & toutes les fleurs du Printems sembloient éclore sur ses belles joues. Il pressoit ma main contre son cœur , & je le sentoie battre avec une vivacité qui se communicoit au mien. Oui , lui dis-je , en tâchant de dissimuler mon trouble , cela seroit plus expressif , je l'avoue , mais ce ne seroit plus la figure de l'hymen. Non , Madame , non , ce seroit celle de l'amour ; mais l'hymen à vos pieds ne doit être que l'amour même. A ces mots il parut s'oublier , & je vis le moment qu'il se croyoit tout de bon le Dieu dont il étoit l'image.

Heureusement qu'il me restoit encore assez de force pour me fâcher : le pauvre enfant interdit & confus , prit mon éno-

tion pour de la colere, & perdit, à me demandant grace, le moment le plus favorable de m'offenser impunément. Ah ! Madame, s'écria l'Abbé de Châteauneuf, est-il possible que j'aye été si fort ! Comment donc, reprit la Marquise.. Hélas ! ce petit imbécille, c'étoit moi !. Vous ! il n'est pas possible ? C'étoit moi-même, rien n'est plus certain. Vous me rappelez mon histoire. Ah ! cruelle, si j'avois sçu ce que je sçais.. Mon vieil ami, vous auriez eu trop d'avantage, & cette sagesse que vous vanterez tant, vous eût foiblement résisté. Je suis confondu, s'écrioit l'Abbé : je ne me le pardonnerai de ma vie.. Consolez-vous, il en est temps, reprit en souriant la Marquise ; mais avouez, qu'il y a souvent bien du bonheur dans la vertu même, & que celles qui en ont le plus, devraient juger moins sévèrement celles qui n'en n'ont pas assez.



O D E

ANACRÉONTIQUE

Si près de celle que j'adore ,
 J'ai souvent chanté mon bonheur :
 Par des sons plus touchans encore ,
 Puissai-je exprimer ma douleur !



Toi , dont la beauté , la tendresse
 Egale celle des amours ;
 Toi , dont la main enchanteresse
 Serre mes chaînes tous les jours ;



Que ne vois-tu couler mes larmes !
 Ces vers en sont presque effacés ;
 Mais ils en auroient moins de charmes ,
 Si ma main les eût mieux tracés.



Les traits de cette main tremblante
 Seront déchiffrés tour à tour ;
 Rien n'échappe aux yeux d'une Amante
 Qui lit au flambeau de l'Amour.



Ton Amant loin de toi soupire ,
 Tandis que Paris enchanté
 T'écoute , & tous les jours admire ,
 Tes talens , & ta beauté ,

Le triste joug dont la fortune
M'accable & m'impose la loi,
Ces vains honneurs, tout m'importune;
Je ne lui demandois que toi.



C'est en vain pour moi que l'aurore
Du soleil hâte le retour;
Je ne dois point te voir encore,
Je desiré la fin du jour.



Toute la nature en silence
N'offre qu'un désert à mes yeux;
Et les oiseaux en ton absence
N'ont plus de chants harmonieux.



Quelquefois couronné de fiente,
De Silène le nourrisson
M'agace, me présente un verre;
Et me demande une chanson.



Mais du tendre Amant de Délie,
Ma voix a perdu les accens;
Et du triste Amant de Julie,
J'imité les tons languissans.



Pour éviter les jours de fête,
Je voudrois fuir dans les forêts;
Je ne couronne plus ma tête
Que de saucis & de cyprés.

78 MERCURE DE FRANCE.

En vain je voudrois à l'étude
Pouvoir donner quelques momens ;
L'esprit a trop d'inquiétude ,
Et le cœur trop de sentimens.



Souvent sans dessein & sans guide ,
Je m'égare au fond des valons :
Là de Maupertuis & d'Euclide ,
Je veux répéter les leçons.



Je passe en ces sombres demeures
Le jour sans m'en appercevoir ,
Et n'y calcule que les heures
Que je dois passer sans te voir.



La nuit dans cet espace immense
Que Newton soumit à sa loi ,
Je n'observe que la distance
Dont je suis éloigné de toi.



Lorsque de l'aurore naissante ,
J'apperçois le jour incarnat :
A mon esprit toujours présente ,
Ton image en ternit l'éclat.



Mon ame abusée & ravie ,
Croit ainsi presser mon retour :
Dans tous les instans de ma vie ,
Tout se rapporte à mon amour.

R É P O N S E

*De M. de Voltaire à une Enigme qui venoit
de Madame la Duchesse d'Orléans (1).*

VOTRE Enigme n'a point de mot ;
Expliquer chose inexplicable ,
Est ou d'un Docteur ou d'un sot ;
L'un & l'autre est assez semblable ;
Mais si l'on donne à deviner
Quelle est la Princesse adorable ;
Qui sur les cœurs sçait dominer ;
Sans chercher cet empire aimable ;
Pleine de goût sans raisonner ,
Et d'esprit sans faire l'habile :
Cette Enigme peut étonner ,
Mais le mot n'est pas difficile.

(1) *L'espace d'Enigme qui a donné lieu à ces vers , & que sous le nom de canots , occasionne de vaines disputes parmi nos Edipes. L'un m'écrivit que le mot est la lune ; l'autre , que c'est la mule , & ils me prient , d'insérer leur découverte dans mon Journal.*



L E T T R E

A L'AUTEUR DU MERCURE.

J'AI une jeune niece , Monsieur , qui fait passablement des vers , & qui me récita l'autre jour le Sonnet que vous allez lire : vous vous doutez bien de la réponse que je fis après l'avoir entendu ; mais ce que j'ai peine à me persuader moi-même , c'est que tout prévenu que j'étois , elle parvint , par un certain caractère de vérité qui est inimitable , à me convaincre qu'elle n'avoit jamais lu le Sonnet de Desbarreaux , sur lequel le sien paroît si absolument moulé , qu'on y trouve le même plan , presque la même coupe & le même tour ; j'en excepte la dernière pensée qui , quoique la plus frappante , me paroît la moins susceptible de l'accusation de plagiat , parce que l'idée en étant comme innée dans tous les Chrétiens , il n'y a pas plus de fondement à traiter de copiste le Poète qui la versifie , que l'Orateur qui la prêche. La critique ne peut tomber que sur la manière de la rendre.

Desportes avant Desbarreaux avoit terminé ainsi un Sonnet adressé à Dieu ;

Ne tourne point les yeux sur mes actes pervers ,
 Ou si tu veux les voir , vois les teints & couverts ,
 Du beau sang de ton fils , ma grace & ma justice.

Desbarreaux près d'un siecle après , a
 fini le sien par ces deux beaux vers :

Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre ;
 Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus-Christ ?

Enfin on trouve dans les Œuvres de
 M. de la Motte , t. 10 , p. 211 , édition
 de 1754 , un troisieme Sonnet dont voici
 les derniers vers , en parlant du jugement
 dernier :

Tout m'y doit annoncer la rigueur de mon Juge ,
 Mais j'y dois voir aussi la croix de mon Sauveur ,
 Et j'en fais aujourd'hui mon éternel refuge.

Voilà trois pensées dont le fonds paroît
 tout-à-fait le même ; mais ces pensées ap-
 partenant à tout le monde , on ne peut
 accuser de larcin ceux qui les employent
 successivement. Il reste à juger qui des
 trois aura le mieux usé d'un bien com-
 mun , & si le Sonnet de ma niece mérite
 d'entrer dans ce parallele.

J'ai l'honneur d'être , &c.

FLEVILLE.

Paris , ce 7 Juillet 1758.

SONNET

*Par Mademoiselle R. . . . B. . . . qui n'avoit
aucune connoissance de celui de Desbarreaux.*

GRAND Dieu, qui nous fis naître afin de nous
sauver :

Toi, dont le bras vengeur ne tient ouvert l'abîme
Qu'aux coupables humains qui pensent te braver,
Puis-je espérer encor la grace de mon crime ?

De mes larmes en vain je voudrois le laver ;
J'ai trop long-temps aigri le courroux qui t'a-
nime ;

Et lorsque ta bonté veille à me conserver,
Ta justice réclame aussi-tôt sa victime,

Je ne murmure pas du décret éternel,
Qui te rend insensible aux pleurs d'un criminel :
Brise un vase d'argille, & le réduits en poudre.

Mais souviens-toi du moins, Dieu juste, Dieu
puissant,

Que si ce corps mortel doit tomber sous ta foudre,
Le salut de mon ame est le prix de ton sang.

A la rime près, qui n'est point exacte
dans le dernier tercet, ce Sonnet, je l'a-
voue, me semble préférable à celui de
Desbarreaux. La pensée en est plus nette,

plus juste, & mieux exprimée. Dans le Sonnet de Desbarreaux, indépendamment des vers inutiles, il y a une contradiction choquante. *Toujours tu prends plaisir à nous être propice, contente ton desir, offense toi des pleurs qui coulent de mes yeux.* L'image qui le termine, *mais dessus quel endroit s'embara ton tonnerre*, me paroît du faux sublime ; elle présente cette idée fautive & puérile, que Jesus-Christ est mort pour sauver le pied, la main, la tête du coupable ; en un mot, ces deux derniers vers :

Que si ce corps mortel doit tomber sous ta foudre,
Le salut de mon ame est le prix de ton sang.

ces deux vers, dis-je, sont plus vrais, plus beaux dans leur noble simplicité.

A L'AUTEUR DU MERCURE.

MONSIEUR, accordez-moi une petite place dans votre premier Mercure. Pourriez-vous la refuser à une muse encore toute jeune, & dont les badinages n'ont jamais vu le jour ? C'est trop tard, m'allez-vous dire... déjà l'Imprimeur.. Je m'en doute bien.. Comment voulez-vous que je fasse ? Le voici, rien de plus facile. Regardez à la fin de ma lettre, vous y verrez

44 MERCURE DE FRANCE:

quatre petits vers ; lisez-les , & supposez qu'ils soient passables , envoyez-les bien vite à l'Imprimeur : il n'y a pas loin. Si tout est rempli dans votre Journal , nichez-moi à la fin. Je suis bien pressante , n'est-il pas vrai ? Les personnes de mon sexe ne sont pas faites autrement , à moins qu'on ne les commande. M. Greffet , mon bon ami , nous a devinées :

Desir de fille est un feu qui dévore.

Il a bien raison : mais chut.

J'ai l'honneur d'être , &c.

DESJARDIN.

V E R S

*Au Marquis de . . . âgé de 10 ans , le jour
de sa Fête , en lui présentant un laurier.*

PRÉFÈRE , aimable enfant , préfère ce laurier

Aux fleurs qu'en ce jour on te donne :

De ce tendre arbrisseau prends soin , jeune Guerrier ,

Je veux avant dix ans t'en faire une Couronne,



PARVA LEVES CAPIUNT ANIMOS,

Pour le Lecteur ou pour moi.

SUREMENT je serai lu à la toilette, cité comme la nouvelle du jour, regardé comme une bagatelle amusante, & peut-être deviné, quoique je souhaitasse fort de jouir *incognito* de ces petits avantages. Si j'ai réussi, je m'estimerai un homme comme il faut; si j'ai échoué, je renonce à la faculté de penser, que j'exerce depuis longtemps à fixer les proportions du beau. J'ai pris tous les points de vue en m'approchant plus ou moins du tableau de la nature (1). Après bien des coups d'œil, j'ai

(1) Ce n'est qu'en nous éloignant plus ou moins des objets considérables à proportion de leur grandeur que nous les voyons comme il faut; & personne n'ignore que, suivant l'éloignement ou la proximité, les objets nous paroissent ou plus petits ou plus grands. Ce n'est cependant qu'en diminuant cette grandeur à notre vue, comme, par exemple, la façade d'un bâtiment que la perspective rend plus agréable: trop près, nous ne pouvons voir que le détail; plus loin, nous voyons l'effet de l'ensemble; tout ce qui est réduit à son expression la plus simple, à sa plus petite dénomination, se conçoit mieux, & procure plus de plaisir; les productions de l'esprit, les combinaisons

46 MERCURE DE FRANCE.

cru sentir qu'il falloit regarder d'une assez grande distance les objets pour leur trouver moins de défauts : le physique & le moral demandent le même éloignement pour nous plaire , il m'a encore semblé , que machinalement , & comme par instinct , notre nation avoit senti le rapport de nos sens aux objets qui nous affectent le plus. Heureuse notre nation à qui l'instinct tient lieu de la raison !

C'est de l'instinct que je demande à mes lecteurs pour fixer ma réputation ; ceux qui se piquent encore d'être raisonnables , auront sans doute pitié de moi ; ceux qui sont assez heureux pour n'avoir que cet instinct machinal qui sent le plaisir , sans pouvoir décider en quoi il consiste , seront mes juges , à coup sûr les meilleurs & le plus grand nombre.

Les proportions du beau consistent dans la petitesse (1) ; nos goûts en font la preuve.

Le génie ne sont pas à la portée de tout le monde ; parce que ce sont des compositions , des arrangements de parties éloignées , dont bien des gens n'ont point aperçu les rapports ; l'homme le plus borné reconnoît dans une imitation simple & vraie , ce qu'il a vu dans la nature. Ce qu'il a plus aux hommes de figurer autrement , il ne peut en juger que d'après leurs instructions.

(1) Toutes les productions végétales & animales nous plaisent mieux à un certain degré

ve , & le goût de notre nation , qui a toujours donné le ton aux autres , prouve encore mieux que nous avons saisi le vrai de la nature agréable.

Qu'est-ce que le goût , me dira-t-on ? Une espèce d'instinct qui nous décide pour tout ce qui est petit & délicat. Qu'entendrait-on , il y a cinquante ans , par le goût ? Pour fixer le mérite d'un homme , on l'appelloit, un homme d'esprit, un grand homme. Veut-on actuellement donner une idée distincte d'un homme de notre siècle , d'un connoisseur en tout genre ; la qualification d'homme de goût détermine en un seul mot quel homme c'est.

Ce mot de nos jours que j'ai vu bien des gens embarrassés de définir , n'étoit indéfinissable , que parce qu'on ignoroit son rapport avec l'instinct qui nous décide. Le goût n'a besoin que des sens pour juger : ce qui les affecte lui plaît ; il témoigne au dehors les sensations gracieuses qu'il éprouve ; un mot , un geste lui suffisent :

d'acrobies , que lorsqu'elles sont entièrement développées ; l'arbutus , la fleur qui commence à s'épanouir , les fruits des amours des animaux , dans les genres , les plus petites espèces , le ruisseau , le zéphyr , l'aurore d'un beau jour , sont des objets auxquels nous nous arrêtons avec complaisance.

48 MERCURE DE FRANCE.

sans tant de circonlocutions, il exprime dans un seul terme toute la vivacité du plaisir dont il est affecté : un homme de goût, s'il éprouve une sensation agréable, s'écrie, cela est divin ! Ah ! si, cela est du dernier mauvais, exécration, odieux, si la sensation lui répugne.

Tous les Poètes nous peignent un état primitif, qu'ils appellent siècle d'or ; point d'amour-propre qui blessât celui des autres, par conséquent point de passions & rien de grand ; ils se plaisent à nous en faire des portraits qui nous charment ; il n'y a personne en les lisant, qui ne souhaitât voir revenir les temps passés : mais grâces à la révolution des esprits, ces temps heureux, fussent-ils des fables, nous les verrons dans peu se réaliser.

Abandonnons - nous entièrement au goût : ce qui lui plaît est réellement le vrai beau ; & le vrai beau consiste dans la petitesse ; nous l'avons senti par instinct, & nous l'approuvons par goût ; tout ce qui nous plaît a cette qualité. L'homme opulent, qui a du goût, rassemble dans sa petite maison l'abrégé des arts & des talens ; petites maîtresses, petit ameublement, petites parties, petit souper, les petits collets, les petits maîtres & les petites maîtresses, dont les pantins étoient des copies ;

pies ; les gens aimables , que l'instinct seul dirige , ne plaisent que par les plus petites choses ; ils doivent s'occuper à des riens , dire des riens , qui sont de très-petites choses , pour être chéris dans de petites sociétés.

Voulons-nous trouver quelque chose à notre goût : attachons-nous à sa dimension : plus l'objet sera petit dans son espèce , plus il nous plaira ; & chaque goût particulier n'est affecté plus ou moins vivement , qu'à proportion de la petitesse des objets qui l'attachent.

Les voluptueux dans tous les genres ; gens qui donnent le ton , parce que leur goût les détermine aux plus petites choses , fuient tout ce qui est grand ; parce qu'ils ne veulent point être accablés , excédés , anéantis. L'amant aime dans sa maîtresse un petit pied , une jambe fine , une petite bouche , une petite main , de petits yeux même ont je ne sçais quoi de plus vif , de plus perçant que les grands yeux : les petits airs , la minauderie , l'inconséquence , l'étourderie , la vivacité ; si on ne les a pas , on tâche de les prendre , on tâche d'avoir ces petitesse de l'enfance. Celui que son goût fixe aux délices de la table , aime la finesse & la délicatesse des mets ; l'avare aime dans l'objet de ses richesses ,

50 MERCURE DE FRANCE.

les pieces d'or toujours plus petites que celles d'un autre métal ; l'envieux hait tout ce qui lui paroît trop s'accroître ; le paresseux recule toujours à la vue d'une grande entreprise , parce qu'il envisage l'étendue qui ne s'accorde point avec son goût ; la variété des modes qui changent avant que la nation entiere les ait connues ou adoptées , ne nous plaît que parce que ce changement diminue la forme de ce que l'on nous présente , en le rendant ou plus léger , ou moins ample , ou moins chargé. Les Artistes n'ont de réputation qu'autant qu'ils présentent à nos yeux leur travail sous des formes extrêmement délicates & diminuées. De combien a-t-on rendu plus légères nos voitures, en les réduisant à des cabriolets , à des vis-à-vis ? Les *in-folio* compilés avec beaucoup de peine & de recherches , sont aujourd'hui tous mis en abrégé ; on daigne les ouvrir sous cette forme qui plaît mieux : l'*in-12* est mis en petit format ; les brochures ne prennent si bien , que parce que leur style coupé n'a pas la majesté de celui des Bossuet , des Fénelon , & de tous les grands Ecrivains qu'il n'appartient qu'à la raison de trouver bons : nos Romans dans lesquels les Scuderi , les Calprenedes , les Gornés , & tant d'autres avoient si bien analysé les

OCTOBRE. 1758. 51

sentimens d'un amour tendre , ne sont plus que des annales de faits & d'actions momentanées ; l'instant , qui est ce que nous avons de plus court , nous décide actuellement en amour , &c : c'est ce qui doit s'appeller véritablement copier la nature.

Ne juger que par le goût & les sensations , c'est être guidé par l'instinct ; approuver par goût les plus petites choses , c'est encourager la perfection dans les sciences & les arts , & grace à la fureur de perfectionner , nous verrons bientôt toutes les combinaisons de la raison & du génie réduites à un tel degré de ténuité , qu'elles échapperont aux sens : alors sans arts ni sciences , mus par le seul instinct , ce sera pour nous , je pense , cet état primitif de la nature que nos souhaits semblent avoir hâté.

Nota. Il seroit à souhaiter que l'Auteur de ce badinage eût pris un sujet plus heureux.

E P I T R E

*A M***, par Madame de ... Religieuse
au Couvent de ...*

SAGE Disciple de Socrate ,
Philosophe sans vanité ,

C ij

52 MERCURE DE FRANCE!

Docteur sans morgue & sans fierté ;
Vous , qui d'une main délicate
Corrigez l'insipidité
Du jargon de la Faculté
Et des préceptes d'Hypocrate ;
Par le goût & l'urbanité
De la célèbre antiquité ;
Favori du Dieu d'Epidaure ;
Qui dans la boîte de Pandore
Renfermez l'essaim détesté
Qui détruit , afflige & dévore
La misérable humanité :
Vous , qui , guidé par Uranie
Dans le dédale de nos corps ,
Y rétablissez l'harmonie
Et la justesse des accords ;
Vous , dont l'expérience habile ;
Jusques dans nos moindres vaisseaux ,
Sépare le sang de la bile ,
Et terminant ses fiers assauts ,
Sçait rendre au teint le plus jaunâtre,
Et sans couleur & sans pinceaux ,
Son incarnat & son albâtre ;
Vous , à qui le Dieu du repos ,
Le Dieu qui fait la sourde oreille
Au cri du malade qui veille ,
Remet ses paisibles pavots ;
A qui la cruelle Atropos ,
Cette Déesse redoutable

A confié tous ses fuseaux ,
Et la Santé son or potable :
Lorsque de mes jours mal tissus
Vous avez réparé la trame ,
Et que pour s'envoler , mon ame ,
Graces à vos soins assidus ,
A fait des efforts superflus ;
Vous ne demandez pour tout gage ,
Du sentiment que je vous dois ,
Que ma LANTERNE : eh ! dites-moi ,
Sire Esculape , à quel usage ?
Personne n'en seroit surpris ,
Si , comme tel de nos Marquis ;
Vous possédiez un goût exquis
Pour toute sorte d'antiquailles :
Si vous étiez un assassin ,
Comme tel autre Médecin ;
» Pour éclairer les funérailles
» De quelque pauvres trépassé
» Dont il a sans doute avancé ,
» Par ses secours , l'heure fatale ,
» Il la demande , & n'a pas tort ,
» Dirois-je , & la lumière pâle
» De ma lanterne obscure & sale ,
» Peut lui donner auprès d'un mort
» L'air d'une lampe sépulcrale.
En plein jour la lanterne en main ,
Voulez-vous , comme le Cynique ,
Chercher dans la place publique

54 MERCURE DE FRANCE:

Un homme sur votre chemin ?
Ce n'est pas là votre dessein.
Vous sçavez qu'au siecle où nous sommes ,
Hélas ! partout on voit des hommes.
Mais enfin, me répondez-vous ,
De cette piece de ménage ,
Au fonds d'un cloître , quel usage
Faisiez-vous donc ? Moi , Vierge sage ,
Dans l'ombre je cherchois l'Epoux.
Le jour paroît , je le découvre ;
J'entends le bruit sourd des verroux ,
Le gond gémit , la porte s'ouvre :
Adieu : la lanterne est à vous.

P E N S É E S.

ON a attaché du ridicule au nom de Philosophe ; ne seroit-ce pas pour avoir un prétexte de se dispenser de l'être , ou pour se venger des leçons de la philosophie ?

Le même fonds de générosité , qui fait oublier le bien qu'on a fait, empêche d'oublier celui qu'on a reçu.

Si les hommes entendoient bien leurs vrais intérêts , ils se donneroient autant de mouvemens & de soins pour se garantir d'une grande fortune , qu'ils s'en donnent pour y parvenir.

Ne pourroit-on pas comparer la fortune

à une femme coquette ? Même brillant , mêmes attraits , même séduction ; tout charme , tout engage ; aussi de part & d'autre quelle foule d'adorateurs ! D'un autre côté , même légèreté , mêmes caprices , on croit les tenir ; elles échappent ; que de dupes !

Il est aisé de comprendre qu'un désir immodéré de plaire a fait donner les femmes dans l'affectation ; mais comment le goût & le sentiment unanime des hommes n'arrîl pu les ramener au naturel ?

L'amour est pour la beauté , ce qu'est le soleil pour les fleurs : d'abord il en augmente l'éclat ; mais bientôt il la flétrit & la détruit entièrement. (*Cette pensée n'est pas juste.*)

Ces hommes , qu'on voit sortir tout à coup comme du néant dans des temps de guerre & de troubles , & dont la fortune prodigieuse cause autant de surprise que d'envie , ressemblent à ces petits ruisseaux , qu'un orage subit a grossis , & qui , devenus dans un instant des torrens impétueux , désolent au loin les campagnes , & renversent avec fracas les chênes , sous l'ombre desquels ils eussent tari mille fois.

Il n'y a presque pas un jour de la vie où les hommes , qui se plaignent que la durée en est si courte , ne fassent des vœux pour l'abrèger. (*Cela a été dit.*) C iv

36 MERCURE DE FRANCE.

Le mérite naturel sans l'éducation , est un diamant brute , qu'il faut examiner de près pour en connoître le prix ; il n'est estimé que des connoisseurs : pour le mérite superficiel que donnent l'éducation & l'usage du monde , c'est un faux brillant qui éblouit les yeux du peuple , & que les connoisseurs méprisent : un heureux naturel , cultivé par une bonne éducation , & perfectionné par le commerce des honnêtes gens , rassemble toutes les perfections , & réunit tous les suffrages.

Quoique la nature du lierre soit de ramper , il ne laisse pas de s'élever très-haut , par le moyen de l'arbre auquel il s'attache , dont il tire sa nourriture , & qu'il empêche de parvenir au point de force & de perfection qu'il eût atteint sans lui : image naturelle du Prince & du flatteur.

Si l'on n'a pas de plus grande satisfaction que d'être seul avec une personne qu'on aime , pourquoi l'homme , si plein d'amour-propre , ne peut-il rester un moment avec lui-même ?

Puisque la tendresse & l'amitié sont deux des plus forts liens qui nous attachent à la vie , il semble que les grands devroient la quitter avec moins de peine.

La fortune est comme un fleuve qui se détourne dès qu'il rencontre des lieux éle-

vés ; la vertu & la grandeur d'ame mettent les hommes hors de son cours.

Un Gentilhomme peut être violent , injuste , débauché , plongé dans la mollesse & l'oïveté , sans déroger ; mais s'il se rend utile à l'Erat & à la société par le commerce , il déroge.

Ceux qui n'ont point devant les yeux le flambeau de la vérité , se flattant toujours de se mettre enfin au niveau de leurs desirs , poursuivent sans relâche un vain phantôme de bonheur , qu'ils n'atteignent jamais , semblables à ces enfans qui , ayant le dos tourné au soleil , courent après leur ombre.

Une bonne mere se contemple avec plaisir dans sa fille , qui est jeune & belle , & qui lui ressemble ; elle ne la voit jamais assez : une mere coquette l'éloigne d'elle le plus qu'elle peut , & voudroit ne la voir jamais : c'est le seul miroir qu'elle n'aime pas.

L'amour du repos tient les hommes dans une agitation continuelle.

Les grands génies ont des vues si vastes , que cet espace de temps , qu'on nomme la vie , n'est à leurs yeux qu'un point sans étendue , pendant que la plûpart des hommes y voyent un vuide immense , qu'ils ne sçavent comment remplir.

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Que penser des femmes ? Esclaves en Asie, adorées en Europe, leur destin est semblable à celui des fleurs, que l'homme à son gré, foule aux pieds, ou fait servir à l'ornement d'une fête.

La plupart de ces pensées me semblent neuves, justes & vivement exprimées.

V E R S

*A Monsieur & à Madame de Bullioud, sur la belle action de leur fils, âgé de seize ans ; par Madame de V***.*

CHERS Bullioud, sur les bords ignorés, solitaires,

Où par un vain éclat on n'est jamais séduit,

Est venu jusqu'à mon réduit

Le bruit des exploits militaires

De votre jeune fils ; lorsque pour ses beaux jours

Trembloient, non moins que vous, les jeux & les amours.

Ainsi donc à seize ans ce Guerrier intrépide,

Dans l'horreur des combats signale sa valeur :

Sa course périlleuse, autant qu'elle est rapide,

Ne peut un seul moment étonner son grand cœur !

De Minerve avoit-il l'Egide

Pour garantir son sein des horreurs de la mort ?

Non : mais dans Adonis le courage d'Alcide
 Secondoit un si noble effort.

Je le suis pas à pas au milieu du carnage :
 Il veut vaincre ou mourir dans le fort de l'orage ;
 Et renvoyant la mort à qui veut le percer ,

En digne élève de Bellone ,
 Tout ce qu'il n'abat point , il sçait le dispercer.

De chaque laurier qu'il moissonne ,
 Minerve forme la couronne

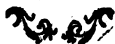
Dont le plus grand des Rois va le récompenser.
 O ! tandis qu'en cent lieux la prompte Renommée
 Va répandre le bruit de ses vaillans efforts ,

Qu'avec plaisir de votre ame charmée
 Ma sensible amitié partage les transports !
 Puissent de leur Cousin mes fils suivre la trace !

Pour animer leur noble audace,
 Mes fils n'ont plus besoin d'un exemple étranger ;
 Puissent-ils ne jamais craindre d'autre danger.

Que le péril de la patrie.
 Votre fils tient déjà le prix de sa valeur :
 Mais dût l'ardeur des miens toujours plus aguerrie ,
 N'obtenir que la gloire en exposant leur vie :
 C'est assez. Ce bien seul récompense un grand
 cœur.

Au château de V. . . le 25 Juillet 1758.



V E R S

Sur la Mort de mon Fils.

Toi, que le Ciel m'avoit prêté,
 Durant les jours de sa clémence ;
 Toi, sur qui je fondeis toute mon espérance ;
 Ma joie & ma félicité ;
 Toi, que j'ai tant chéri ; que je chéris encore. . .
 O mon fils ! mon cher fils ! je t'embrasse , & tu
 meurs !

Tu meurs ! & la tombe dévore
 Ta bonté , tes vertus , digne objet de mes pleurs :
 Quoi ! les cris , les sanglots de ta mere expirante
 Ne peuvent ranimer tes beaux yeux presque-
 teints !

Je voudrois réchauffer cette bouche mourante...
 Le trépas & l'horreur pour toujours y sont peints :
 Cher Narcisse ! ô mon fils ! si tu m'entends encore ,
 Si mes gémissemens ne sont pas superflus ;
 Sois sensible aux regrets d'un pere qui t'adore ,
 Qui te perd , qui s'égare , & ne se connoît plus.
 Pour toi , je supportois le fardeau de la vie ;
 Mes peines, mes soucis, se changeoient en plaisirs :
 Tu n'es plus ; je vivrai de larmes , de soupirs ;
 Du calice versé j'épuiserai la lie.

*Par M. MENU-DE CHOMORCEAU ,
 Avocat à Villeneuve-le-Roi.*

V E R S (1)

A Son Excellence Mgr l'Evêque de Laon.

A MBASSADEUR, grand Aumônier,
Qu'à ce double titre on révere,
A Rome allez négocier,
On iroit plus loin pour vous plaire :
On débite au-delà des monts
Absolutions & pardons,
Qu'à Londres on ne prise guere:
François ne pense pas ainsi,
J'y mettrois mon espoir aussi ;
Mais un appui tel que le vôtre,
Vaut sans doute en ce monde-ci
Autant qu'indulgence pour l'autre.

Par la Muse Limonadiere.

(1) Un motif louable me détermine à donner place dans ce Recueil aux Vers de Madame Bouret. L'usage qu'elle fait d'un talent estimable en lui-même, n'est pas, pour une mere de famille de son état, un amusement frivole.



*A Son Excellence Monseigneur de Breteuil,
Ambassadeur de Malthe à Rome.*

CHARGÉ des intérêts d'un Ordre redoutable,
Par les preuves de sa valeur,
Vous remplissez, Breteuil, ce poste avec honneur,
Auprès d'une Cour respectable,
Où la Religion regne dans sa splendeur.
Votre illustre Maison donna plus d'un grand
homme.
L'on choisit autrefois en France, avec raison,
Un Ministre de votre nom,
Et l'on n'est pas surpris d'en voir un autre à
Rome.

Par la Même.

E P I T A P H E

Du Pape Lambertiny.

SAGE sous la thiare, il régna tour à tour,
Par les arts, les vertus & la paix bienfaisante;
De Rome sainte il fut l'amour,
Il eût fait l'ornement de Rome la sçavante.

Par la Même.

LE mot de l'Enigme du Mercure de Septembre est *Magloire*. Celui du Logogryphe est *Hypocondriaque*, dans lequel on trouve *Cupidon, Henri, Condé, Anjou, Rouen, Aire, cœur, an, jeudi, juin, chopine, pui, arche, hydropique, ruche, or, cuivre, harpe, once, hyver, pair, navire, avoine, Tedo, dépit, ancre, appui, ciron, pou, répit, candeur, Doyen, poivre, convoi, cinq, coq, air, eau, urne, pâque, racine, hier, aride, cynique, pauvre, riche, cri & écho.*

E N I G M E.

JE tiens de la frivolité ;
 Je plais par ma légèreté ;
 De m'avoir, on est entêté :
 On vante ma commodité ,
 J'ai pourtant peu d'utilité.
 Chez moi l'on se grille en Été ,
 En hyver on est éventé.
 Par moi de plus d'une beauté ,
 On a vu le corps maltraité ;
 Plus d'un passant a bien pesté ,
 Me rencontrant à son côté ;
 Et toi, Lecteur, dis vérité ,

64 MERCURE DE FRANCE.

Juge si ma fragilité ,
Et si ma multiplicité
Annoncent la solidité
Du siècle , ou sa futilité.

CARDONNE fils , C. A. C. G. D. M. L. D.

LOGOGYPHE.

J'HABITE ici , j'habite là ,
En tout lieu s'étend mon empire ;
Si je te tiens , chasse-moi ; mais holà !
Crains , en le soulageant , d'augmenter ton martyre.
Pour éviter les coups d'un ennemi sanglant ,
Le beau sexe a recours à mon premier enfant :
Pere fécond , j'en offre plus de trente.
Lecteur (je te suppose Amant) ,
Ton *Iris* est-elle charmante ,
Douce surtout , ce qu'on voit rarement ?
Un autre de mes fils lui convient justement.
A-t-elle de l'esprit ? à la malice encline ,
Te fait-elle enrager ? un autre exactement
Caractérifera cette aimable Lutine.
Est-elle ignorante , peu fine ?
Un autre encor la peindra sûrement.
Je te montre ce que la Belle
Peut-être cache , à tes vœux trop rebelle :
Ce qui sert de comparaison
A ce trésor : un petit nom.

Dont souvent la porteuſe efface une Duchefſe ;
 Celui qu'on donne aux tours d'un eſcroc , d'un
 fripon ;

Le modele orgueilleux de l'humaine foibleſſe :

Un fruit , une punition ,

Le bouclier d'une Déeſſe ;

Dont l'emploi n'eſt pas fort aisé ;

Un oiseau d'aſſez ſotte eſpece ;

Un animal têtu qui n'eſt guere ruſé ,

Son cher fils , & leur nourriture.

Une délicieuſe ou cruelle impoſture ;

Un Roi de *Sparte* , le péché

Dont maint Laquais eſt entiché ,

L'endroit où tu me lis , ſi ce n'eſt dans la rue ;

Une maiſon en l'air

Artiſtement pendue ,

Le favori de Jupiter ,

Son épithete , & le ſurnom d'Ovide :

De certaine Toiſon le raviſſeur avide ;

Son pere : ce qu'il faut ſe baiſſer pour bien voir ;

Ce qu'abhorre , dit-on , l'Egliſe ,

Que prodigue un Guerrier , qu'un bon Monarque
 priſe :

Ou juſte ou non , ce que l'on veut avoir ;

Une expédition de guerre ,

Un terme d'Ecuyer , un très-mince bijou ,

Qui ſemble aux enfans le Pérou :

L'état d'un malheureux prêt à quitter la terre ;

Ce qui manque à plus d'un Auteur ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Le mot d'un libertin qu'on prêche.

Tu t'impatientes, Lecteur ?

J'abrege donc , & me dépêche ;

Mon sein renferme encor un rare masculin ,

Mais un plus rare féminin :

Homme & femme ! malgré leur extrême disette ;

Cherchez-les , je vous les souhaite.

DE VILEMONT.

CHANSON.

*Musette dont les paroles ont été insérées dans
le Mercure de Juillet 1758 , p. 58.*

LORSQUE sur ta musette

Tu chantes ton ardeur ,

Une langue secrète

S'empare de mon cœur.

Ah ! sur un ton si tendre ,

Pourquoi te faire entendre ?

Pourquoi , Colin , m'allarmer chaque jour ?

Ne peut-on pas vivre heureux sans amour ?

*La musique est de Mlle D*** , de Bauvais.*



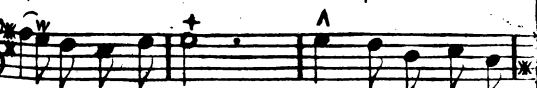
Musette.



Lorsque sur ta Musette Tu chantes ton ar-



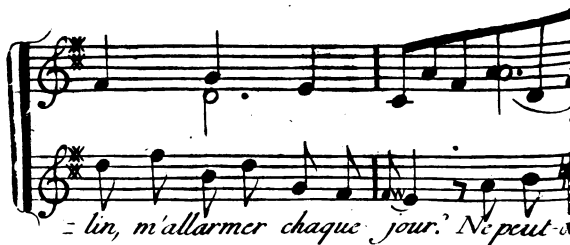
deur, Une langueur se-crette S'em-



pa-re de mon cœur. Ah! sur un ton si



tendre, Pourquoi te faire entendre? Pourquoi,



= lin, m'allarmer chaque jour? Ne peut-on



pas vivre heureux sans amour?

Gravée par M^{lle} Labassée.

Imprimée par Tournier.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Suite de l'Extrait du Voyage d'Italie , par
M. Cochin.

*Notes sur les Ecoles de Peinture & sur les
plus célèbres Peintres d'Italie.*

MILAN. Les Peintres particuliers à cette ville , ou dont on y voit un grand nombre d'ouvrages , sont Daniel *Crespi* , dit le *Cerano* , & les *Procaccini*. Jules-César *Procaccino* est bien supérieur à l'autre , & Daniel *Crespi* est au moins égal au meilleur. Quoique leurs noms ne soient pas de la première célébrité , ils méritent cependant de l'estime. Si l'on peut reprocher au *Cerano* des incorrections de dessein intolérables , cela est racheté par un goût excellent , par une très belle manière de peindre , large & moëlleuse ; enfin par une couleur forte , agréable & séduisante. Jules-César *Procaccino* , plus correct , paroît avoir moins de fierté dans son exécution ;

68 MERCURE DE FRANCE.

mais souvent son coloris est admirable , & semble prêt d'égaliser celui de Rubens. D'ailleurs son pinceau est large & aimable ; cependant ces Peintres ne sont pas autant connus qu'il semble qu'ils devroient l'être avec tant de talens , parce que , quoiqu'ils ayent réuni plusieurs parties de la peinture , néanmoins ils n'en ont porté aucune au plus haut degré.

PARME. Ce qui s'y trouve le plus digne de l'attention des amateurs & des Artistes , c'est sans doute le nombre d'ouvrages du *Corregio* , qu'on y voit encore. Ce Peintre fera toujours merveilleux lorsque l'on considérera que cette grandeur de maniere & le point de perfection où il a porté le coloris , ne lui ont point été enseignés , & qu'il en est proprement l'inventeur. La nature seule l'a guidé , & sa belle imagination a su y découvrir ce qu'elle a de plus séducteur. Ses ouvrages sont souvent remplis des plus grossieres incorrections , & cependant on ne peut résister à leur attrait , tant il est vrai , quoique bien des Auteurs ayent voulu en écrire , que les graces de la nature , considérées par le côté de la couleur , soutenues d'un pinceau large & d'un beau faire , équivalent à ce que peut produire de plus beau la correction d'un dessein châtié , qui souvent les exclut. Le *Corregio* ,

malgré tous ses défauts , sera toujours mis par cette seule partie , en parellele avec Raphael & avec les plus grands Peintres qu'il y ait eu. Il est vrai cependant que ce n'est que par ses plus beaux ouvrages. Si l'on fait réflexion que cet admirable Peintre n'a eu pour maître que la seule nature , on a peine à se refuser de penser que seule elle peut montrer à chacun la véritable route qu'il lui convient de suivre , & qu'on perd trop de temps à chercher celle des autres. Personne n'a traité les raccourcis des plafonds avec plus de hardiesse. Il est vrai qu'il y a quelques figures où il est excessif & de mauvais choix ; mais c'est en petit nombre , & les autres sont de la plus grande beauté. En général il aimoit à faire dans les plafonds les figures colossales. Il seroit difficile de donner de bonnes raisons pour établir que les figures dussent paroître plus grandes que le naturel , surtout dans un morceau , où s'assujettissant aux raccourcis , on paroît prétendre à faire illusion. Plusieurs Peintres l'ont suivi en cela , sans peut-être avoir d'autres raisons , sinon que le *Corregio* l'avoit fait ; mais supposé que cela fasse bien au plafond de la Cathédrale , ce que l'on pourroit nier , on ne peut se dissimuler le mauvais effet que cela fait au plafond de l'Eglise de S. Jean , dont

70 MERCURE DE FRANCE.

la coupole , quoiqu'assez grande , paroît néanmoins fort petite , à cause des colosses monstrueux qui y sont , & qui ne laissent de place que pour un très-petit nombre de figures. C'est sans doute la plus belle maniere de composer , que celle qui n'emploie que peu de figures , & grandes dans le tableau ; mais cependant cela a des bornes , & il y a un milieu à tenir pour ne pas détruire l'illusion.

NAPLES. Les Peintres , que cette ville peut regarder proprement comme siens , sont , *Massimo* , qui avoit vraiment du mérite ; *Luca Giordano* , de qui l'on y voit une quantité d'ouvrages , dont plusieurs sont très-beaux. *Solimeni* , Peintre d'un très-beau génie & d'une grande facilité , & les modernes ses élèves , qui y brillent maintenant. On peut encore compter parmi les Peintres Napolitains du second ordre *Simonelli* , dont il y a quelques morceaux assez bons. Paul *Matteis* , Peintre médiocre , quoiqu'avec quelque génie , mais qui a trop abusé de sa facilité. Il y en a beaucoup d'autres , tels que *Maria* , *Farelli* , &c. dont les ouvrages sont , pour la plus grande partie , mauvais , & les meilleurs méritent peu d'attention. Les plus distingués de ces Peintres Napolitains , que nous venons de nommer , quoiqu'excel-

lens à bien des égards , ne sont cependant point du premier ordre. On peut en général , les qualifier de Peintres maniérés , médiocrement sçavans dans leur art , & presque tous imitateurs de *Pietro da Cortona*. *Massimo* a quelque chose de plus solide & de plus propre à instruire ceux qui étudient la peinture ; mais il n'a pas les graces & l'agrément des autres dans les caractères de son dessein & dans son coloris. Le plus séduisant de tous , c'est *Luca Giordano*. Son génie est abondant , son faire est de la plus belle facilité ; son coloris , sans être bien vrai ni bien précieux pour la fraîcheur & la variété des tons , est cependant extrêmement agréable , & l'on peut dire en général , que c'est une belle couleur. Son dessein n'a point de ces finesses sçavantes qui viennent d'une étude profonde. La nature n'y est pas d'une exacte correction ; cependant ses ouvrages sont assez bien dessinés , & ne présentent point de ces fautes grossières , qu'on trouve quelquefois dans des maîtres plus grands que lui. C'est un de ces maîtres , qui ont réuni toutes les parties de la peinture dans un degré suffisant , pour produire le plus grand plaisir à l'œil , sans exciter à l'examen le même sentiment d'admiration qu'on éprouve à la vue des ouvrages de

ceux qui , ne donnant leur principale attention qu'à une des parties de la peinture , sont parvenus à la porter au plus haut degré. Ils n'ont point produit ce que la peinture a de plus étonnant , mais ils ont faits les tableaux les plus tableaux , qu'on ne passe cette expression , & dont le tout ensemble fait le plus de plaisir. Il seroit difficile de décider lequel est à préférer , ou de réunir toutes les parties de la peinture dans un beau degré , ou de n'en posséder qu'une à un degré sublime. Ce qu'on en peut dire , c'est que le Peintre qui n'aura qu'une partie sublime , essuyera pendant sa vie mille critiques sur celles qui lui manquent , mais il sera l'objet de l'étude & de l'admiration de la postérité , au lieu que celui qui possédera l'art du tout ensemble agréable, sera dédommagé, par l'estime de ses contemporains & les agrémens qui la suivent , de ce que la postérité pourra lui refuser. Les talens qui ont peu coûté & qui sont presque entièrement le fruit des dons naturels , sont les plus séducteurs : on ne peut résister à leur impression. Quoique ce soit avec raison que l'on dit que ce qui a été fait vite , doit être vu de même , néanmoins il y a des beautés de facilité & d'heureuse négligence , auxquelles on ne peut refuser son admiration ; mais ceux qui étu-

dient

dient la peinture , ne doivent point se les proposer pour modeles : il est & trop facile de les imiter mal , & trop difficile de les égaler : il faudroit avoir les mêmes dons de la nature , ce dont on ne doit jamais se flatter. Ces maîtres faciles accoutument ceux qui les suivent à être superficiels , & si leurs imitateurs ont un degré de talent moindre , ils tombent dans une médiocrité tout-à-fait méprisable. Ce qu'on peut principalement considérer dans ce maître , & qu'on répétera ici, quoiqu'il ait déjà été dit à l'occasion de quelques-uns de ses ouvrages , c'est l'accord & l'effet harmonieux de ses tableaux. L'artifice dont il s'est servi & qu'il est important de connoître , est dévoilé plus clairement dans ses Ouvrages que dans la plupart des autres Maîtres , parce qu'il l'a souvent porté à l'excès. Il consiste à faire toutes les ombres de son tableau , en quelque façon , du même ton de couleur. Pour faire entendre ceci , supposons qu'un Peintre ait trouvé un ton brun composé de plusieurs couleurs , qui se détruisent assez les unes les autres , pour qu'on ne puisse plus assigner à ce brun le nom d'aucune couleur , c'est à-dire qu'on ne puisse le nommer ni rougeâtre , ni bleuâtre , ni violâtre , &c. alors il auroit un moyen d'ombrer tous ses objets comme

I. Vol.

D

la nature nous les présente. L'obscurité dans la nature n'est qu'une privation qui n'a aucune couleur , & qui détruit toutes les couleurs locales , à mesure qu'elle est plus grande. On remarquera dans tous les les Maîtres , qui peuvent être cités pour l'harmonie , qu'ils ont adopté un ton favori avec lequel ils ombrent tout , les étoffes bleues , les étoffes rouges , &c. Dans les ombres même des étoffes blanches , ce ton y entre assez pour les accorder avec le reste. On le voit distinctement dans *Luca Giordano* & dans *Andrea Sacchi* , dont le ton d'ombres est assez semblable. C'est un brun qui tient de la couleur naturelle de la terre d'ombre. Dans les tableaux de *Pietro da Cortona* , il est gris-brun , ou argentin ; dans le *Baccicio* , jaunâtre. Paul *Veronese* fait ses ombres violâtres ; le *Guercino* dans son meilleur temps , les fait bleuâtres. Dans *la Fosse* , c'est un brun rousseâtre , &c. Celui de tous les tons d'ombres qui imitera le mieux la nature , sera celui qui tiendra le moins d'une couleur qu'on puisse nommer. Solimèni plus fin de dessein , & plus correct en tout que *Luca Giordano* , lui cède cependant par l'agrément du coup d'œil de ses tableaux , par la facilité du pinceau & même par les graces. Ce n'est pas que sa touche ne soit très-belle , & ses

demi-teintes de la plus grande fraîcheur ; mais ses tableaux sont tout-à-fait déparés par le mauvais ton de ses ombres , qui sont souvent d'un noir bleu tout-à-fait faux , & qui plus il noircit , plus il devient désagréable. D'ailleurs , il disperse souvent ses lumières par petites parties , qui détruisent l'effet total de ses tableaux. Cependant il n'est pas toujours tombé dans ce défaut , & les figures qui sont dans la sacristie de S. Paul sont d'un meilleur ton : aussi est-ce un des plus beaux ouvrages qu'il ait fait , & qui peut être comparé à *Pietro da Cortona* ; parce que s'il lui cede en quelque partie , il l'emporte pour la correction & la finesse du dessein. Les élèves de *Solimèni* , tels que *Francischello delle Mura* , ont conservé une partie de ce génie surabondant qu'on admire en lui , & la beauté de sa touche. Ils sont aussi dessinateurs assez corrects & spirituels ; mais leur manière est plus petite , leurs ombres sont trop reflétées & trop belles , c'est-à-dire que les couleurs locales (1) n'y sont pas

(1) Je me sers partout de l'expression de couleur locale dans le sens qu'on lui donne ordinairement , & qui signifie la couleur propre de chaque objet , quoiqu'elle ne soit pas exacte , & qu'elle dût plutôt signifier la couleur occasionnée par le lieu & par la distance de l'œil.

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

assez rompues ; ce qui empêche leurs tableaux de faire de l'effet. A la vérité , on peut espérer qu'en vieillissant , ils prendront un meilleur accord. Il vaut beaucoup mieux que des tableaux pêchent pour avoir les ombres trop claires qu'autrement, parce que le temps ne fera que les améliorer.

La ville de Naples n'est pas moins embellie par les ouvrages de plusieurs Maîtres célèbres qui lui sont étrangers. Ceux du *Dominichino* , quoique moindres que ce qu'il a fait à Rome & à Bologne , sont cependant remplis de grandes beautés. On y trouve des morceaux admirables du *Lafranco* , & aucune ville d'Italie n'en présente un si grand nombre. Il en est de même d'*Antonio* , di *Ribera* , dit l'*Espagnoletto* , dont il y a des ouvrages de la plus grande beauté & nombreux ; c'est certainement un des plus grands coloristes qui aient existé , & son exécution est admirable.

FLORENCE. L'école ancienne de Florence, a produit quantité de Peintres qui ne sont pas sans mérite : cependant il en est bien peu qui aient acquis quelque célébrité. Les Eglises sont remplies de tableaux de quantité de différens Maîtres , que néanmoins on croiroit tous du même , tant ils

sont du même goût, du même caractère de dessin, de la même manière de draper & de la même couleur. La couleur en est très-grise & foible, le dessin grand; mais maniéré dans le goût de M. A. *Buonarotti*, qui a été le chef de cette école. Ce sont de ces tours de figures si souples, qu'on est tenté de les croire impossibles; de ces grands contours chargés, qui semblent tordre les membres; de ces graces outrées qui ont du grand, mais qui ne présentent l'idée que d'une nature imaginaire; on n'y voit point de Coloristes, ni de ces Peintres remplis de feu qui osent hazarder des irrégularités pour produire des beautés qui en dédommagent surabondamment, & qui sont le charme de la peinture. L'école de Florence a reçu tout son éclat des célèbres Sculpteurs qu'elle a produits. Ce qui a été cause que l'on s'est principalement & presque uniquement attaché au dessin, à une correction & à une grandeur de formes qui dégénère facilement en manière. On a beau dire qu'elle est grande; une grande manière qui ne tient pas à la nature, ne vaut guère mieux qu'une plus petite qui s'en écarte également. La vérité est le but: le manquer d'une façon ou d'autre est presque égal.

Il suit encore de cette façon d'étudier,

D iij

qu'amene une école presqu'entièrement dirigée par des Sculpteurs , qu'on dessine trop long-temps avant que de se hasarder à peindre ; qu'on ne s'attache qu'aux contours , & à placer les dedans avec exactitude , sans considérer la nature du côté des effets de la lumière & des couleurs , qui est la partie la plus essentielle de la peinture : on peut s'en assurer par l'examen des desseins des Maîtres Florentins , qui sont d'un fini extrême , & ombrés de petites hachures qui marquent l'exactitude & la servitude.

Mais aussi on peut dire , à la gloire de l'école Florentine , qu'elle a produit les plus excellens Sculpteurs , & en plus grand nombre que toutes les autres Villes d'Italie , au contraire de la ville de Venise qui a donné tant de grands Peintres , & n'a point formé de Sculpteurs. Il est vrai que ces Sculpteurs de Florence sont maniérés , parce qu'ils ont plutôt imité *Michel-Ange* , que la nature & l'antique ; mais néanmoins ils sont sçavans, corrects & de grand goût.

La suite au prochain volume.

EXTRAIT des Poësies philosophiques.
A Paris , chez *Guillyn* , quai des Augustins.

Ce Recueil de vers , où l'on trouvera peu de philosophie , est composé d'un petit Poëme , de quelques Odes , & de quantité d'Epigrammes , pour la plûpart aussi mauvaises que méchantes.

Un Auteur qui parle de tout avec aussi peu de ménagement , ne s'attend pas à être ménagé , & celui qui dit de la Tragédie de Didon , que l'Auteur est perdu , si vous lisez Virgile , ne doit pas trouver étrange qu'on parle de lui avec une franchise honnête.

Son Poëme intitulé, *les Ressources du Génie*, tient assez mal ce qu'il promet. On croiroit qu'il va ouvrir de nouvelles routes à la poésie , à l'imagination , à l'invention en général ; étendre les limites des arts ; fouiller au sein de la nature , & en tirer des trésors inconnus ; ce n'est rien moins que tout cela.

Il débute par une foible imitation de quelques beaux vers de la *Métromanie* sur l'épuisement des sources de nos idées :

Dès long-temps tout est dit , répète un peuple
for.

Observons que c'est d'après Horace & la Bruyere que ce peuple *for* le répète.

Pour détruire ce préjugé , l'Auteur parcourt les divers genres de poésie. Corneille

D iv

80 MERCURE DE FRANCE:

est un athlete toujours grand dans sa course infinie. Racine moins hardi, mais plus soutenu, *flatte notre oreille, & fait couler nos pleurs.* L'Auteur avouera du moins que tout est dit sur ce parallele, & qu'il n'y a de neuf ici que la fausse image de l'*athlete qui court.* Il ajoute que personne encore n'a égalé Corneille & Racine; mais ne pourroit-on pas

Rapprocher, réunir leurs diverses beautés;
Etendre en les joignant leurs talens limités.

Le secret sans doute seroit merveilleux; il seroit à souhaiter aussi que le même Peintre dessinât comme Michel-Ange, & colorât comme Rubens. Mais est-ce la peine de le dire, & de le dire en vers? Il veut, pour la comédie & pour l'apologue, qu'on ait les talens de Moliere & de la Fontaine, & qu'on écrive plus correctement. C'est là ce qu'il appelle les ressources du génie: ainsi du reste.

Les perles de l'Elégie, le myrte de l'Eglogue, le laurier du Poëme épique sont encore les ressources que l'Auteur présente aux Poëtes François. Mais il ne s'agit point ici de perles de laurier & de myrte. Il falloit approfondir les genres, en distinguer les caracteres, en développer l'étendue, & désigner dans la nature les sources

cachées, s'il en est, où le génie pourroit puiser. Ce n'est point en effleurant la superficie des objets qu'on fait un poëme philosophique.

Il prétend que nous n'avons point de poëme épique françois. Il ne s'est pas flatté, sans doute, d'en être cru sur sa parole ; & cette décision tranchante auroit exigé quelque discussion. Mais il ne daigne pas même expliquer ce qu'il entend par un poëme épique. Il se contente d'avancer dans une note que les personnes d'un goût sûr, qui ont lu Homere, Virgile & le Tasse, n'ont pu croire que le Télémaque & la Henriade fussent des poëmes épiques.

Il employe l'argument de M. de Fontenelle, pour prouver que la nature n'a point dégénéré dans les hommes :

Ne voit-on plus les pins & les *larges* ormeaux,
Oser jusqu'à la nuë élancer leurs rameaux ?

C'est l'art qui nous manque, dit-il : on le néglige, on n'étudie plus les Anciens.

On ne lit plus Homere & sa trompette altière,
Comme un or ignoré, languit dans la poussière.
Virgile est inconnu ; son chef d'œuvre en oubli ;
Dans le profond Léthé semble être enseveli.

Où l'Auteur a-t'il pris tout cela ? Si l'art avoit manqué, comme il le prétend,

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

à Fénelon & à Voltaire , seroit-ce faute d'avoir étudié les Anciens ? L'Auteur du *Télémaque* n'avoit point lu Homère ! l'Auteur de la *Henriade* n'avoit point lu Virgile ! Et quel est l'homme de Lettres qui n'a pas le tableau de l'*Illiade* & celui de l'*Enéide* aussi présent qu'Homère & Virgile l'avoient eux-mêmes ? A quoi bon se répandre en vaines déclamation contre son siècle ?

Que d'Homère & de Plaute on couronne le front ;
Qu'on lise encor leurs vers ; les Virgiles naîtront.

Les Virgiles naîtront quand on lira Plaute : est-ce là de la philosophie ?

Mais c'est trop insister sur un Ouvrage que l'Auteur désavouera lui-même, quand il y aura réfléchi. L'on voit qu'il ne s'est pas même donné le temps de châtier son style , de choisir ses épithètes , d'observer dans ses métaphores l'analogie des termes. Avec plus d'attention , il n'auroit pas écrit la *langueur* de Racine , les *vers durs* de Pompée , les *larges ormeaux* , l'*athlète* dans *sa course* , &c. il n'auroit pas uni les *graces* avec les *foudres* ; il n'auroit pas dit que les *sombres noirceurs* ont *énervé* les *mœurs* du François ; que les vers criminels *allument* des *ravages* , &c.

Ses Odes ne sont pas écrites avec plus

OCTOBRE. 1758. 83
de soin , ni mieux raisonnées que son
Poëme.

La premiere à la Renommée , est une foible copie de l'Ode à la Fortune.

La marche , les mouvemens , les tours , les rimes elles - mêmes , sont le plus souvent prises de Rousseau. Mais tout cela se ressent de la négligence du Copiste,

Par exemple Rousseau a dit :

Mais de quelque superbe titre
Dont ces Héros soient revêtus ;
Prenons la raison pour arbitre ;
Et cherchons en eux leurs vertus.

On lit ici :

Mais sans s'éblouir des grands titres
Que ton orgueil a fabriqués ;
J'y consens , prenons pour arbitres
Ces Héros , de ton sceau marqués.

La conclusion de cet Ode est que ,

Le Sage place dans soi-même
Sa joie & son bonheur suprême ;
Et loin qu'il tente de chercher
A briller du fonds de sa tombe ;
Tel qu'un fruit , il mûrit , il tombe ;
Quand le sort vient le détacher.

Si l'Auteur avoit écrit en philosophe ,
comme il l'annonce , il auroit avoué que

D vj,

84 MERCURE DE FRANCE.

ce sage est heureusement un être de raison ; que tout homme est soigneux de sa renommée ; que personne n'a l'orgueil de se suffire ; que le desir de se survivre est l'ame des grands desseins & le but des nobles entreprises ; qu'enfin , suivant la pensée d'un Ancien , celui qui méprise la gloire n'est pas loin de mépriser la vertu.

Je n'analyserai point les Odes suivantes : il y a quelques traits heureux , & il dépendoit de l'Auteur de donner à ces Poésies un mérite qu'elle n'ont pas.

J'aurois pu , dit-il , dans l'une de ses Epigrammes ,

J'aurois pu par maint trait agréable & touchant ,
Fixer l'attention , la tenir suspendue ;
Mais , ami , j'écrivois pour le siècle présent ,
Ce siècle de pantins , frivole , voltigeant , &c.

Il est au moins dangereux de penser ainsi du siècle pour lequel on écrit. C'est la disposition la plus prochaine à la négligence & à la médiocrité.

Je ne relève point les ressemblances trop exactes que l'on apperçoit dans ces Poésies. Mais il en est que l'Auteur avoit intérêt d'éviter.

Par exemple , après ces quatre vers de Boileau , que tout le monde sçait :

Maudit soit le premier dont la verve insensée

Dans les bornes d'un vers enferma sa pensée,
Et donnant à ses mots une étroite prison,
Voulut avec la rime enchaîner la raison.

Il n'y a aucun avantage à dire dans une
Ode ,

Soi maudit cent fois le premier

Qui par la rime & la raison
Voulant briller avec justesse ,
Creuseoit une *ingrate* prison ,
Où notre ame est toujours en presse.

J'ai dit un mot des Epigrammes qui terminent ce Recueil. Je finis par ce vers de Boileau sur un genre d'écrire humiliant lorsqu'on y échoue , & malheureux même lorsqu'on y excelle :

Le mal qu'on dit d'autrui ne produit que du mal.

L'Auteur me pardonnera sans peine l'incertitude de mes remarques.

Dans sa molle facilité,
Toujours soigneux de se complaire,
Il rit avec tranquillité
De tout critique attrabilaire. (*Ode IV.*)

Je suis bien sûr qu'il ne trouvera ici aucune trace de bile noire , mais le langage courageux qu'auroient dû lui tenir ses amis avant qu'il publiât son livre.

*SUITE de l'Ami des Hommes , quatrième
Partie. Mémoire sur les Etats provinciaux.*

QUOIQUE ce morceau soit déjà très-connu, je crois devoir en retracer l'idée pour préparer l'esprit des lecteurs à balancer les difficultés qu'on a opposées aux principes de l'Ami D. H. avec les solutions qu'il en donne. L'objet de son Mémoire est donc *l'avantage que le Roi & l'Etat trouveroient à ce que les pays d'Election fussent Provinces d'Etats.* Il en montre l'utilité, 1°. relativement au bonheur des peuples; 2°. relativement à l'autorité Royale; 3°. il propose la façon d'établir les pays d'Etats dans tout le Royaume; ainsi l'ouvrage est divisé en trois parties.

PREMIERE PARTIE. L'Auteur fait sentir combien l'administration, relativement aux impôts, est plus juste, plus douce & plus légère pour les peuples dans les pays d'Etats. Il prétend que la taille réelle sur les terres ne peut s'établir que là, & qu'il est impossible ailleurs de prendre une notion même fautive de la qualité des biens & de la nature des revenus. Il démontre le vice de la taille tarifée d'après le nombre des charrues & d'après la quantité des

bestiaux, système qui décourage l'industrie la plus précieuse à l'Etat. Il explique ce qu'on appelle affouagement, c'est-à-dire, la forme d'imposition & de levée des deniers dans les quatre grandes Provinces d'Etats, le Languedoc, la Bretagne, la Provence & la Bourgogne. Mais c'est à l'administration de la Provence qu'il s'attache particulièrement : il en suit les opérations dans le tarif des biens, dans la répartition & la levée des impôts, dans les dépenses générales & particulières de la Province, article dans lequel il tâche de justifier, avec son éloquence naturelle, les frais excessifs de l'assemblée des Etats; & de tous ces détails il conclut que dans aucune autre forme d'administration, l'économie, l'égalité, le bien public & l'avantage d'un chacun ne sont ni mieux, ni si bien d'accord. Il finit par une considération bien importante : sçavoir, que l'homme est fait pour se croire libre & pour être enchaîné, mais volontairement & par des liens dont il sente la nécessité & non la contrainte; & que les peuples sont persuadés qu'ils jouissent de leur liberté dès qu'ils sont admis à l'administration de leur Province. Il compare la condition du Colon, dans les pays d'Etats, avec la condition de son semblable dans

88 MERCURE DE FRANCE.

une Province d'Élection , & le contraste n'est que trop sensible.

Cependant on objecte que l'imposition réelle sur les biens fonds exempte les possesseurs des biens fictifs de leur nature , mais réels par le crédit public , comme les rentes , &c. Il répond que les grandes villes , qui sont partout l'habitation de cette classe de gens aisés , ont dans les pays d'États la permission de payer les subsides sur leurs entrées , & que par ce moyen les gens aisés portent les charges , relatives à leur consommation. A cette réponse satisfaisante il en ajoute quelques-unes qui le sont beaucoup moins. Il semble qu'on affoiblisse une bonne raison en lui en associant de mauvaises.

SECONDE PARTIE. On a souvent répété qu'il seroit dangereux pour l'autorité Royale d'ériger toutes les Provinces du Royaume en pays d'État. L'ami des hommes attaque ce préjugé calomnieux , & il fait voir que nulle part l'autorité Royale n'est plus présente , ni plus respectée. Je ne pense pas , dit-il , qu'on veuille me citer le droit de représentation comme contraire à l'autorité : nous vivons sous une race de Princes toujours justes & toujours bons. Il présente à ce sujet le tableau pathétique & fidèle de l'amour des Fran-

çois pour leurs Rois, & de l'amour de nos Rois pour leur peuple. Malheur, ajoute-t'il aux Ministres qui veulent séparer l'intérêt du Prince de celui de ses sujets; rien n'est plus inséparable de sa nature.

Ce qui contribue le plus au maintien de l'autorité, ce sont les gradations de l'autorité même dans les préposés qui en sont les dépositaires, & cette hiérarchie n'est observée que dans les assemblées des Etats. Ici l'Auteur donne à la Noblesse la prééminence qui lui est dûe, mais il lui échappe des propositions qui ne sont rien moins qu'incontestables : par exemple, » quelques Princes ont, dit-on, pensé » que tous leurs sujets étoient égaux devant eux. J'ai peine à croire qu'un Etat » policé ait jamais été gouverné par un » Souverain assez aveugle & pusillanime » pour cela. Il est vrai que tous les ordres » de sujets doivent un respect & une » obéissance égale au Souverain comme » tel & revêtu d'un pouvoir sacré selon » les loix divines & humaines. Mais le » Pere de famille, le Maître, le Seigneur » ont aussi *des droits fondés dans la nature,* » & *le droit divin.* L'autorité Souveraine » est faite pour maintenir tous ces droits. » Si le Prince traite le pere comme le

90 MERCURE DE FRANCE.

» fils , le maître comme le valet , le Seigneur comme le vassal , ainsi du reste ,
» je ne dis pas dans les détails relatifs à la
» Justice , où tout le monde a le même
» droit , mais comme homme , si tout est
» égal en prérogatives , en autorité auprès
» de lui , il sera le moteur de l'anarchie
» loin d'être le soutien du bon ordre. »

J'avoue que ces principes me semblent poussés bien au-delà de la vérité. Politiquement sans doute , pour l'exemple & le maintien de l'ordre établi , & des distinctions convenues , le Prince doit marquer des préférences relatives aux conditions : mais qu'il y soit obligé sur peine de porter atteinte au droit naturel & au droit divin ; cela est fort. Quel est donc dans la nature ce droit de prééminence , je ne dis pas du père sur le fils , mais du maître sur le valet , & du Seigneur sur le vassal ? Cette supériorité , si je ne me trompe , est toute d'institution humaine. Mille circonstances peuvent autoriser les exceptions à l'usage reçu , & je ne vois que les conséquences plus ou moins dangereuses de l'interversion de l'ordre qui doivent entrer en considération. Il falloit donc s'en tenir à cette raison de convenance à laquelle l'Auteur revient : « Les Princes
» savent que les distinctions sont néces-

» faires dans leur état ; ils aiment naturel-
 » lement celle de la naissance , parce que
 » presque tous héréditaires & fiers de leur
 » sang , les avantages d'autrui en ce gen-
 » re relevent encore la prééminence des
 » leurs. »

L'administration proposée est avanta-
 geuse à l'autorité , elle l'est aussi aux fi-
 nances. Et c'est encore un préjugé à dé-
 truire , que les pays d'Etat rendent moins
 au Roi que les autres Provinces. L'Auteur
 prouve par le fait que sur sept millions
 cinq cens mille livres de revenus que peut
 avoir la Provence , il en entre quatre dans
 les coffres du Roi ou à la décharge du Tré-
 sor Royal. Encore les dépenses des Com-
 munautés , relatives au bien public , les
 intérêts des dettes qu'elles ont contractées
 pour le besoin de l'Etat , les nouveaux
 droits de Contrôle, d'Insinuation, de Doua-
 ne , &c. ne sont-ils point compris dans le
 calcul des quatre millions. L'Auteur a-t'il
 raison de dire qu'on fasse maintenant la
 même opération sur le plus riche pays d'E-
 lection , sur la fertile & industrieuse Nor-
 mandie , & je défie tous les calculateurs ?
 mais , quoiqu'il en soit , Marseille &
 Toulon qui , par leur commerce Maritime ,
 mettent les productions de la Provence en
 valeur , ne laissent aucune comparaison en-

91 MERCURE DE FRANCE.

tre cette Province & celles de l'intérieur du Royaume.

Il est évident que par la même administration dans toutes les Provinces, les opérations de finance seroient simplifiées, & les frais qu'elles exigent prodigieusement diminués; que ces frais se distribueroient dans le sein même des Provinces, & que la circulation abrégée de l'argent des sujets au trésor, & du trésor aux objets de dépense, épargneroit une partie considérable de ce qui s'en perd dans le double labyrinthe de la perception & de l'emploi: il est encore évident que la police & la vivification qui sont l'ame du commerce, la liberté, la protection & les occasions du travail qui en sont les encouragemens, gagneroient à ce qu'il propose; qu'en un mot tous les ressorts de l'industrie seroient mis en œuvre avec une attention plus suivie, & une vigilance plus soutenue dans les pays d'Etat, que dans les Provinces d'Election; & à ce propos l'Auteur, après avoir rappelé les établissemens faits sous les yeux du Souverain, ajoute cette réflexion qui exprime le vœu de la Nation entière. Ne seroit-il pas à souhaiter que les Provinces qui doivent une balance si énorme à la capitale, eussent aussi dans leur sein des Arts & des Manufactures

propres à y ramener le suc alimentaire qui s'écoule nécessairement par tant d'endroits? Il rappelle le système de M. de Colbert. Ce Ministre établit des Manufactures dans les lieux les plus reculés du Royaume. C'est un examen désolant pour un citoyen que la comparaison de la vivification intérieure de ce temps-là, à celle de celui-ci. Le sang de l'Etat, qui se porte tout à la tête, en fait presque un corps apoplectique.

Mais le point capital est l'agriculture. Les encouragemens qu'elle exige sont bien peu de chose ; ils se bornent presque à la tranquillité & à l'égalité dans les charges ; cependant elle ne peut les attendre que de l'administration municipale. L'Ami des hommes ne craint pas de dire que « l'agriculture, telle que l'exercent nos paysans, » est une véritable galère, & qu'il est aussi « mal aisé à un de ces pauvres gens d'être » bon Agriculteur, qu'à un forçat d'être » bon Amiral. »

Il n'y a qu'un Ministère passionné pour le bien de l'état, & impatient de l'opérer, qui puisse permettre qu'on lui expose la vérité avec cette noble franchise.

Enfin le crédit des Provinces d'états au dessus de tout crédit particulier, souvent même au dessus de celui du Prince, est

94 MERCURE DE FRANCE.

fondé sur les deux bases de la confiance publique , les richesses & la sûreté. On ne doit craindre que d'en abuser. Les fonds des pays d'état , quoique répondans de dettes très-considérables , sont estimés dans l'évaluation publique au double de ceux qui sont libres de dettes , mais accablés par l'administration arbitraire. Il est donc démontré par les faits , que l'administration municipale est la plus avantageuse , 1°. au bonheur des peuples , 2°. à l'autorité & à la puissance du Souverain. Il reste à voir quelle est la façon d'établir des états provinciaux dans tout le Royaume.

TROISIEME PARTIE. L'Ami des hommes commence par détruire d'un seul mot l'objection triviale & rebattue, qu'il seroit dangereux de multiplier les corps puissans. Tous nos mouvemens sont venus de la cour , qui ne fait point corps ; la ligue , les troubles de la régence de Marie de Médicis , du regne de Louis XIII & de la minorité de Louis XIV , furent tous excités par les grands qui trouvoient l'impunité & la fortune dans la désobéissance. Que les Princes soient toujours en garde contre leur cour & jamais contre leurs peuples. Le pauvre ne demande qu'à labourer en paix , &c. Il décrit ensuite , d'après M. de Boulainvilliers , les Assem-

blées des Etats dans les quatre grandes Provinces qu'il a citées, le Languedoc, la Bretagne, la Bourgogne & la Provence, & il donne la préférence aux Assemblées des Etats de Languedoc, où il ne désapprouve que la facilité de se faire représenter par Procureur. Dans les Etats de Bretagne il regarde comme un défaut l'intervalle de deux ans pour les Assemblées. Plus souvent un pere de famille regle ses comptes, mieux il arrange ses affaires. La multiplicité des Députés de la Noblesse est encore un inconvénient de ces Etats. En Bourgogne l'intervalle des Assemblées est de trois ans, & toute la Noblesse y est admise. L'Auteur observe de plus, que le corps des élus qui représente les Etats de cette Province n'a pas assez de consistance. Il voudroit que dans une Province où l'on établiroit des Etats, surtout qui ne devroient être tenus que tous les trois ans, l'autorité de l'interregne résidât dans un Conseil plus nombreux. Il propose enfin une forme nouvelle, non pour les Etats actuels, car il ne veut point innover, mais pour ceux qu'on peut établir; & il suppose cet établissement dans la Guyenne: même tarif qu'en Provence, & même vérification; mais avant tout il s'agit de régler quels biens sont nobles dans

l'étendue de la Province , & quels biens ne le sont pas ; opération délicate , de l'aveu même de l'Auteur. Pour lever toute difficulté , il propose deux expédiens ; le premier seroit de laisser dans chaque terre & dans chaque bénéfice la contenance de quatre charrues , au choix des possesseurs , affranchies de toutes tailles. (Il semble qu'il seroit mieux de fixer une partie proportionnelle , comme le tiers , le quart du bénéfice ou de la terre.) Le second expédient seroit de regarder comme nobles , tous les biens unis aux fiefs ou aux bénéfices avant l'année 1755. Il prévoit toutes les difficultés de l'un & de l'autre de ces projets ; mais il cherche le bien général. Les possesseurs eux-mêmes , voyent tous que leurs paysans accablés se retirent , & que la campagne se dépeuple. Que leur vaudra-t'elle quand elle le sera tout-à-fait ? Il croit donc pouvoir assurer qu'ils entendraient raison & que tout applaudiroit à l'établissement de la taille réelle. Quant à l'administration intérieure , il regarde comme un abus pernicieux le droit de proposer exclusivement , attribué dans certains Etats aux Présidens Ecclésiastiques : il veut que ce droit soit commun aux Présidens des trois Ordres , & que les distinctions dans
les

les assemblées ne soient que de simple déférence, & nullement d'autorité. Alors il n'y auroit aucun inconvénient à accorder, comme il le demande, la première place d'Administrateur à un Gentilhomme dans chaque municipalité particulière : mais aussi ne voit-on pas quel en seroit l'avantage ; & je crois qu'il est encore mieux de laisser chacun dans sa classe, sans présumer d'un ordre de citoyens trop favorablement au préjudice de l'autre. Selon ce nouveau plan les Officiers municipaux seroient élus tous les ans, mais les anciens serviroient encore un an avec les nouveaux pour les instruire. Les Députés aux Etats seroient pris parmi ces anciens Officiers. Les Syndics Généraux seroient renouvelés & doublés de même ; il y en auroit un ou plusieurs à la suite de la Cour ; tous les emplois généraux seroient à la nomination des Etats assemblés. Les trois Ordres délibéreroient ensemble comme en Languedoc, & non pas séparément comme en Bourgogne & en Bretagne, chaque Député auroit sa voix dans les trois Ordres sans distinction. En un mot rien de plus sage, de plus beau, de plus utile que le plan d'une administration si bien organisée : l'intérêt du peuple & celui de l'Etat, l'autorité, l'obéis-

93 MERCURE DE FRANCE.

sance, la liberté légitime, tout y est ménagé, respecté, concilié avec une harmonie admirable, & un tel projet doit rendre son Auteur également cher à son Prince & à ses concitoyens.

L'Ami des hommes remplit, comme on vient de le voir, les conditions attachées à ce titre. Il ne lui reste plus qu'à répondre aux objections qu'on lui fait, & qu'il se fait à lui-même; & je réserve cette partie pour le volume prochain.

LETTRES édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangères, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus. 2^e Recueil.

Je ne m'étendrai point sur la première & la troisième Lettre de ce recueil, ni sur le détail des travaux apostoliques qui sont l'objet essentiel de ces correspondances. Le zèle infatigable, la constance à toute épreuve des Ministres de la Religion qui vont semer la foi aux extrémités du monde, l'aveugle politique & l'obstination déplorable des infidèles à en étouffer les germes dans le sang des Martyrs; les combats de la vérité & de l'erreur, tels qu'on les a vus dans les premiers siècles de l'Eglise, sont des tableaux édifiants, sans doute, mais si souvent répétés dans ce recueil, que les

OCTOBRE. 1758. 99

exemples multipliés de l'héroïsme évangélique, n'ont plus rien d'étonnant pour nous.

Mais ce que je dois observer ici pour la gloire & l'exemple des Ouvriers de l'Evangile, c'est que les Missionnaires d'Europe, & les Jésuites en particulier, en se dévouant au service de Dieu, ne renoncent pas au désir de se rendre utiles à leur patrie, & ce sont les observations philosophiques de ces Apôtres citoyens que je vais parcourir rapidement dans l'extrait de ces Lettres édifiantes à tous égards.

La seconde écrite par le Pere Vivier, du pays des Illinois, le 17 Novembre mil sept cens cinquante, contient une description assez détaillée de la Louifianne, des bords du fleuve *Mississipi* ou du *grand Fleuve*, & de la riviere de *Missouri* qui s'y jette.

L'embouchure du *Mississipi*, par le 29^e degré de latitude septentrionale, seroit d'un abord dangereux à cause de la multitude d'Isles & de bancs de vase dont elle est remplie, si l'on n'avoit pour guide un Pilote expérimenté. Le fleuve est difficile à remonter pour les vaisseaux. Depuis le 29^e jusqu'au 31^e degré de latitude, il n'est pas plus large que la Seine devant Rouen; mais il a beaucoup plus de profondeur;

E ij

on lui connoît plus de 700 lieues de cours. Le Missouri plus large, plus profond, plus rapide, prend sa source d'encore bien plus loin; son eau, la meilleure qui soit au monde, domine si fort dans son mélange avec celle du Mississipi, que celle-ci devient excellente, de mauvaise qu'elle est avant la jonction; cependant le Mississipi, découvert le premier, a usurpé sur le Missouri le nom de *grand Fleuve*.

Les deux rives du Mississipi sont bordées dans presque tout son cours de deux lisières d'épaisses forêts; derrière ces forêts on trouve des pays plus élevés, entrecoupés de plaines & de bois clairsemés, ce qui vient de ce que les Sauvages mettent le feu dans les prairies vers la fin de l'automne. Le feu qui gagne de tous côtés, détruit la plupart des jeunes arbres. Les bords du fleuve plus humides, sont préservés de l'incendie. Les plaines & les forêts sont peuplées de bœufs sauvages, & des mêmes especes de bêtes fauves & de bêtes féroces que les forêts de l'Europe. Il y a des dindes & des faisans. Le fleuve, les rivières & les lacs abondent en poissons. On y trouve une quantité prodigieuse d'oiseaux aquatiques, les mêmes que dans nos climats.

A 15 lieues de l'embouchure du fleuve

commencent nos habitations situées sur les deux bords jusqu'à la nouvelle Orléans. Cet espace est de 15 lieues, & il n'est pas tout occupé.

Le climat, quoique plus doux que celui des Isles, paroît pesant à un nouveau débarqué. Le terroir est fort bon, presque toute espece de légume y vient assez bien. On y a de magnifiques orangers, de l'indigo, du maïs en abondance, du riz, des patates, du coton & du tabac. La vigne pourroit y réussir; le bled sarrazin, le millet, l'avoine, y prospèrent. Mais le climat est trop chaud pour le froment. On y élève toute espece de volailles & de bêtes à cornes. Le principal commerce est en bois de charpente, que l'on travaille avec des moulins à scier.

Le P. Vivier fait ici une observation curieuse. Dans presque tout pays le bord d'un fleuve est l'endroit le plus bas. Ici au contraire, c'est l'endroit le plus élevé. Du fleuve à l'entrée des *cyprières* ou forêts, il y a jusqu'à quinze pieds de pente. Voulez-vous arroser votre terre, faites une saignée à la rivière & une digue à l'extrémité du fossé; en peu de temps, elle se couvrira d'eau. Pour pratiquer un moulin, il n'est question non plus que d'une ouverture à la rivière, l'eau s'écoule dans les *cyprières*

102 MERCURE DE FRANCE:

jusqu'à la mer. A la nouvelle Orléans rien n'est plus rare que la pierre. On y substitue la brique. Il y a des montagnes de coquillages sur le bord du lac *Pont-Chartrain*, & l'on en fait de la chaux. Il croit aux environs, & encore plus du côté de la *Mobile*, quantité d'arbres qu'on a nommés ciriers, parce que de leur graine on a trouvé moyen d'extraire une cire, qui bien travaillée, iroit presque de pair avec celle de nos abeilles. Si l'usage de cette cire pouvoit s'introduire en Europe, ce seroit une branche de commerce considérable pour la Louisiane. A cinquante lieues, & plus encore à cent lieues de la nouvelle Orléans en remontant le fleuve, il croit d'excellent tabac. « Si au lieu de tirer des Etrangers » le tabac qui se consomme en France, on » le tiroit de ce pays, on en auroit de » meilleur, on épargneroit l'argent qu'on » fait sortir pour cela du Royaume, & on » établiroit la Colonie. »

Près de 350 lieues au dessus de la nouvelle Orléans, est le pays des Illinois par le 38^e degré 15 minutes de latitude. Le climat est à peu près semblable à celui de la France. Les grandes chaleurs s'y font sentir un peu plutôt, & plus vivement; mais elles ne sont ni constantes, ni durables. Les grands froids arrivent plus tard.

L'alternative du doux & du froid en hyver est fort nuisible aux arbres fruitiers. Le terroir est fertile : cependant le froment n'y donne que depuis cinq jusqu'à huit pour cent ; mais il est à remarquer que les terres sont cultivées négligemment , & que depuis trente ans qu'on les travaille on ne les a jamais fumées. Le maïs y donne plus de mille pour un, & le pays produit trois fois plus de vivres qu'il n'en peut consommer. Nulle part la chasse n'est plus abondante , on y prend les taureaux sauvages au lacer. Il y a dans cette partie de la Louisianne cinq villages François & trois villages Illinois , dans l'espace de 22 lieues , situés dans une longue prairie bornée à l'Est par une chaîne de montagnes & par la rivière des Tamarouas ; à l'Ouest par le Mississipi. Les cinq villages François composent environ 140 familles. Il y a dans le pays plusieurs fontaines salées , des mines sans nombre , mais qu'on n'exploite pas.

Le domaine du Roi dans ces contrées est illimité au Nord & Nord-ouest ; il s'étend dans les immenses pays qu'arrosent le Missouri & les rivières qui se jettent dans ce fleuve , pays les plus beaux du monde.

Parmi les Nations du Missouri , il y en a qui n'ont de sauvage que le nom. Le

Chef des *Panis-Mahas* , à la mort de son Prédécesseur , ayant réuni tous les suffrages , se refusa d'abord au choix qu'on avoit fait de lui ; mais obligé d'y acquiescer enfin : Vous voulez donc , leur dit-il , que je sois votre Chef , j'y consens ; mais songez que je veux être véritablement Chef , & qu'on m'obéisse ponctuellement en cette qualité. Jusqu'à présent les veuves & les orphelins ont été à l'abandon ; je prétends que dorénavant on pourvoie à leur besoin ; & afin qu'ils ne soient point oubliés , je veux qu'ils soient les premiers partagés. Depuis , la première portion de la chasse est constamment réservée pour les veuves & les orphelins. Ce Chef des *Panis-Mahas* honore du titre de Soleil le François le plus misérable qui se trouve dans son village : ce village peut fournir 900 hommes en état de porter les armes.

Au reste , ajoute le Missionnaire , ce pays est d'une bien plus grande importance qu'on n'imagine. La tranquillité du Canada , & la sûreté de tout le bas de la Colonie en dépendent : certainement , sans ce poste plus de communication entre la Louisiane & le Canada. Le Roi , en faisant ici un établissement solide , s'assure de la possession du plus vaste & du plus beau pays de l'Amérique septentrionale.

Le Pere Chanseau a envoyé de la province de *Houquang* un Mémoire sur la cire d'arbre, que les Chinois appellent *Pe-la*. Ce n'est point l'extrait d'un fruit comme celle que l'on recueille aux *Illinois* & dans la *Mobile*. Celle-ci est l'enveloppe dont se couvre un petit insecte, qui s'attache à deux especes d'arbres, dont l'un tient de la nature du buisson, & croît dans les lieux secs : il se nomme *kan-la-chu*, arbre sec qui porte la cire. L'autre plus grand, s'élève dans les lieux humides, & s'appelle *choui-la-chu*, arbre d'eau qui porte la cire. Les insectes qui donnent la cire, ne se trouvent pas sur ces arbres ; il faut les y appliquer, & l'Auteur en prescrit l'opération d'après les épreuves qu'il en a faites sur l'arbre nommé *can-la-chu*.

Je passerai légèrement sur la lettre du P. Amyot, description plus curieuse qu'intéressante d'une fête ordonnée par l'Empereur de la Chine, & exécutée le 6 Janvier 1752, pour célébrer, selon l'usage, la 60^e année de l'âge de sa mere.

Les décorations commençoient à l'une des maisons de Plaisance de l'Empereur, appelée *Fuen-Min-Fuen*, & se terminoient au Palais Impérial de Pekin, c'est-à-dire, à 4 lieues de distance le long de la riviere. D'abord la Cour devoit aller

E w

sur des barques, & quoique les froids soient excessifs à Pekin, & que l'on fût dans la saison la plus rigoureuse de l'année, on se flattoit d'empêcher la rivière de gêler. Pour cela des milliers de Chinois furent occupés nuit & jour, pendant trois semaines, à battre l'eau, à rompre & à retirer les glaçons à mesure qu'ils se formoient. Malgré ces travaux incroyables la rivière prit, les barques furent inutiles; & l'on eut recours aux traînaux; il faut avouer que notre faste Européen est bien peu de chose en comparaison de cette magnificence. Que l'on se représente les deux bords de la rivière décorés dans l'étendue de quatre lieues, avec toute la variété, l'élégance & la richesse dont est susceptible l'Architecture Chinoise; les bâtimens éclairés par ces illuminations & ces feux d'artifice colorés, dont la foible imitation nous étonne; ce spectacle animé encore par les exercices de voltigeurs, où l'on sçait que les Chinois excellent; enfin ce tableau immense coupé de loin en loin par des fîtes & des points de vue champêtres où l'on avoit imité la nature dans ses aspects les plus rians, & dans ses détails les plus riches, où l'on voyoit des vergers & des jardins avec des arbres de toutes les especes, des fruits & des

fleurs de toutes les saisons ; des lacs , des mers , des réservoirs avec leurs poissons & leurs oiseaux aquatiques , &c. Telle est l'idée que le Pere Amyot nous donne de cette fête , en ne décrivant que ce qu'il a vu. Tout cela paroît fabuleux dans un pays où l'on manque d'hommes : mais il y a une sorte d'économie politique dans cette magnificence chez une Nation où l'espèce humaine surabonde , & où les trésors du Souverain n'ont , pour se répandre sur le peuple , que les canaux de la somptuosité.

Le Mémoire de M. Paradis- envoyé de Pondichéri par le Pere Cœurdoux , sur les trois façons de teindre les toiles dans les Indes seroit un morceau précieux pour nos Manufactures , si nos Teinturiers pouvoient se procurer les ingrédiens dont les Indiens composent leur rouge. Aux détails du Mémoire de M. Paradis , le Pere Cœurdoux joint de nouvelles instructions qu'il a prises sur les plantes , sur les drogues , sur leur infusion , sur la manière de l'employer , & , ce qui est plus intéressant encore , sur les moyens de substituer nos végétaux à ceux de l'Inde dans la composition de la teinture en rouge. Le Pere Cœurdoux a déjà éprouvé que la soude est au moins le parfait supplément de la

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

cendre de *nayourivi*, & que l'huile d'olive avec la soude tient lieu de l'huile de *Sésame* avec la cendre de *nayourivi*. Il a découvert de plus, que l'eau âcre, dont se servent exclusivement les Indiens pour cette infusion, est chargée de nitre, & l'analyse qui le prouve, me semble faite avec beaucoup de soin.

En un mot, si ce Mémoire & les notes qui l'accompagnent, ne nous donnent pas précisément la teinture en rouge des Indiens, ils mettent nos Manufacturiers sur la voie, & je ne doute pas que nos Botanistes & nos Chymistes ne perfectionnent aisément la recette indiquée par ce diligent observateur.

Ce recueil est terminé par un Mémoire du Pere Gaubil, Missionnaire à Pekin, d'après la relation du Docteur Supao-Koang, Ambassadeur de l'Empereur de la Chine, Kanghi auprès du Roi des Isles Lieou-Kieou, envoyé en 1719, & de retour en 1720. Ce Mémoire contient des détails intéressans, relatifs à la Géographie, à la Chronologie, au Gouvernement, aux mœurs, aux usages, au commerce, à l'industrie, à l'Histoire politique & naturelle des Isles Lieou-Kieou; toutes ces observations annoncent dans l'Ambassadeur Chinois un sçavant, un

Philosophe , un homme d'Etat , & répondent pleinement à l'idée que nous avons de la sagesse de sa patrie.

RÉFLEXIONS sur les avantages de la libre fabrication , & de l'usage des toiles peintes en France ; pour servir de réponse aux divers Mémoires des Fabricans de Paris , Lyon , Tours , Rouen , &c. sur cette matiere. *A Geneves , & se trouve à Paris , chez Damonneville , Libraire , quai des Augustins.*

Dans l'attente d'une réplique à ces réflexions , j'ai différé d'en rendre compte : on me l'avoit annoncée , & je croyois en avoir besoin pour me préserver de la séduction à laquelle on est exposé , quand on n'entend qu'une partie. Mais j'ai trouvé dans les Mémoires auxquels ces réflexions répondent , ou plutôt j'ai trouvé dans ces réflexions elles-mêmes de quoi suppléer à la réplique , & dans l'extrait que je vais donner , je ne crains pas que l'on m'accuse de m'être laissé prévenir.

L'Auteur , qui ne se donne que pour un Citoyen zélé , croit défendre la cause de la Nation contre les Commerçans. Il remarque 1.^o que l'intérêt d'un Commerçant , celui d'une Communauté , celui même de toutes les Communautés , peut-être opposé

110 MERCURE DE FRANCE.

à l'intérêt général du commerce & de l'Etat ; 2°. que des Communautés qui sont intervenues dans cette cause , il y en a plusieurs qu'elle ne regarde en aucune façon. La permission de porter des toiles peintes , dit-il , n'intéresse pas les Orfèvres ni , je crois , les Epiciers , &c. Les draps ne peuvent être remplacés par les toiles peintes ; & comme les Merciers ne fabriquent aucune étoffe , il leur est absolument égal que l'on consomme telle ou telle , &c. Il met ainsi hors de cause les six Corps des Marchands de Paris , & par conséquent les mêmes classes de Commerçans dans les Provinces. Les parties véritablement intéressées sont les Fabricans de Paris , de Lyon , de Tours , de Rouen , &c. On répond à leurs plaintes sur l'état de leurs manufactures ; 1°. que le mal ne vient point , comme ils l'ont dit , de l'usage des toiles peintes , mais de la situation actuelle de l'Europe , & d'autres causes moins éloignées que l'Auteur indique en passant ; 2°. que l'usage des toiles peintes fût-il aussi pernicieux qu'ils le prétendent , il n'est pas possible de le déraciner ; que l'appas du gain en fera toujours introduire , que le bon marché & la mode en feront toujours acheter , & que la loi prohibitive à la rigueur , ne pouvant s'exercer sans

distinction , sans exception , elle seroit à la fois odieuse & impuissante.

Qu'en un mot , la loi prohibitive pût-elle être exécutée à la rigueur , elle ne le fera jamais ; & qu'il vaut encore mieux permettre la fabrication des toiles peintes que d'en tolérer la contrebande.

A ces moyens on peut opposer 1°. qu'on n'introduira plus de toiles peintes dans le Royaume , quand on n'y en débitera plus ; qu'on n'y en débitera plus , quand la loi qui en défend l'usage sera mise en exécution ; qu'une loi prohibitive n'est odieuse , ou ne doit l'être , qu'autant qu'elle gêne le citoyen , sans aucun intérêt pour l'Etat (& c'est ce qui est en question) ; que les murmures & les plaintes momentanées , si on les écoutoit , s'élèveroient de même contre toutes les opérations , où l'on sacrifie le bien particulier au bien public ; qu'il y a partout des loix prohibitives bien plus rigoureuses que celles-ci , & que partout elles sont observées , quand on veut bien qu'elles le soient.

2°. Qu'à l'égard des moyens de faire exécuter cette loi sans violence , il n'y a qu'à donner l'exemple , à imposer des amendes proportionnelles , à les attribuer aux Communautés marchandes , qui sollicitent l'interdiction , & à confier le main-

rien & l'exécution de la loi aux Tribunaux chargés de la haute police ; qu'il n'y a point d'asyle pour les Faux-Monoyeurs , & que la loi qui défend la fausse monnoie , n'est pas plus sacrée , plus inviolable , que telle autre loi émanée du trône ; qu'enfin il est au moins indécent de soutenir qu'une loi qui n'interdit aux Citoyens que telle espece de vêtemens étrangers , dont l'usage est regardé par le Gouvernement comme nuisible à l'Etat , que cette loi déjà prononcée & confirmée par des Arrêts , soit odieuse & doive être impuissante. Aussi l'Auteur des Réflexions se défiant de ces moyens , entreprend-t'il de prouver que la libre fabrication des toiles peintes seroit avantageuse , & il commence par établir qu'il est possible d'en fabriquer en France. Il soutient que chez nos voisins , en Suisse , en Hollande , &c. non seulement on imprime les toiles , mais qu'on y file & tire le coton , & qu'on y fait la toile même , surtout des qualités communes. C'est un fait qu'on lui a nié , & les questions de fait sont faciles à résoudre. Mais il reste encore à sçavoir si les toiles qu'on fabriquerait en France , à l'exemple de nos voisins , soutiendroient la concurrence des toiles étrangères , c'est-à-dire si la qualité étant égale , le prix pourroit

être le même. Quant à l'industrie, l'Auteur cite des essais qui, bien constatés, ne laisseroient aucun doute sur le succès de la filature. Quant au prix, il prétend que nos fabriques établies dans les campagnes, & surtout loin des grandes Villes, peuvent être au pair de celles de l'Europe : il semble résulter aussi de ses calculs que nous soutiendrions la concurrence avec les toiles de l'Inde rendues en Europe ; mais ses calculs sont loin de s'accorder avec ceux des Marchands de Rouen ; & d'ailleurs le prix étant égal, la beauté, la bonté de la toile sera-t-elle ici la même que dans l'Inde ? D'habiles spéculateurs prétendent que le coton ne se travaille bien que sur les lieux ; par ce qu'il s'altère dans l'emballage & dans le transport, & qu'il n'est jamais si moëlleux que lorsqu'il vient d'être cueilli.

L'Auteur de l'examen sur la prohibition des toiles peintes, en convenant qu'il est possible de fabriquer en France des toiles de coton en concurrence avec les Etrangers, dit qu'il faut attendre que ces établissemens soient formés, & qu'avant cela il ne seroit pas prudent de nous conduire comme si nous étions arrivés au but. On lui répond ici que pour fabriquer des toiles, on attendra qu'on puisse les vendre, & qu'il faut établir la consommation en même temps que

114 MERCURE DE FRANCE.

la fabrication. Voyons à présent quel tort cet établissement feroit à nos Manufactures.

L'Auteur rappelle la distinction qu'il a faite de l'intérêt des Commerçans & de l'intérêt du commerce , & il observe qu'il ne feroit pas impossible que la fabrication des toiles peintes fût très-utile au commerce en général , quoique nuisible à chacun des Commerçans actuellement établis. Il entre ensuite dans le détail de ce préjudice à l'égard des Manufactures de soie , des Manufactures de petites étoffes en laine , & des Manufactures de cotonnades établies à Rouen.

Aux plaintes des Fabriquans de Rouen , il répond 1°. qu'ils seroient employés aux nouvelles toiles de coton ; 2°. que le commerce n'en seroit point incompatible avec celui des cotonnades. Je doute que ces Fabriquans soient satisfaits de pareille réponse , ni que l'exemple des Anglois les rassure sur le danger de ce concours. Aussi l'Auteur , pour leur fermer la bouche , les oppose-t'il à eux-mêmes. L'établissement de leur Manufacture nuisoit plus à celles des étoffes de laine que ne peut lui nuire celles des toiles peintes. La main-d'œuvre du peuple , la culture des terres , la nourriture du mouton , les Manufactures de

toile & de laine, tout devoit y perdre. Cependant le Conseil jugea en leur faveur..

« L'intérêt particulier varie; mais l'intérêt
 » de l'Etat est toujours le même, & cet
 » intérêt demande qu'on permette aujour-
 » d'hui la libre fabrication des toiles pein-
 » tes, comme on a permis autrefois celle
 » des cotonnades. » A cet argument pres-
 sant, quelques Citoyens répondent : Le
 peuple avoit besoin d'une étoffe de coton
 légère, & à bon marché. On a fait pour
 lui un établissement nuisible à la consom-
 mation de la laine, & par conséquent à
 l'agriculture. Mais cet établissement ac-
 cordé au besoin, n'en autorise pas un plus
 nuisible encore, & que l'on n'accorderoit
 qu'au luxe; car il seroit ridicule de pré-
 tendre que la couleur imprimée à la toile
 fût un objet de premier besoin. C'est sur-
 tout aux fabriques d'étoffes légères en lai-
 ne, que les toiles peintes nuiroient, & la
 laine n'est déjà qu'à trop vil prix dans le
 Royaume.

L'Auteur tâche de faire voir que les
 Manufactures de Lyon & de Tours souffri-
 roient peu de ce nouvel établissement, &
 il applannit toutes les difficultés qu'on lui
 oppose à cet égard d'une manière spécieu-
 se. Mais il va plus loin. « Qu'on exagere
 » tant qu'on voudra, dit-il, le vuide qui

» pourra résulter du nouvel établissement
 » dans nos Manufactures de soie ; il est
 » certain qu'on n'en éprouvera aucun dans
 » la partie de ces Manufactures dont les
 » ouvrages passent chez les étrangers... Or
 » cela posé, je dis que le tort que les toiles
 » peintes peuvent faire aux Manufactures
 » de soie, n'est presque d'aucune impor-
 » tance pour le gouvernement. Il lui est
 » indifférent que la Nation soit vêtue de
 » soie ou de toile. »

Non certes, lui dira-t-on, cela n'est pas
 indifférent, & sans compter les inconvé-
 niens dont je parlerai dans la suite, il est
 important pour l'Etat de soutenir des Ma-
 nufactures, qui font une branche de com-
 merce considérable chez l'étranger. Ce
 commerce, qui n'est que de luxe, est sujet
 à mille accidens. Les circonstances actuel-
 les sont un exemple des interruptions qu'il
 peut souffrir. Faut-il dans ces momens de
 crise laisser anéantir les établissemens ? &
 qui les soutiendrait alors, si on leur ôtoit
 les ressources du commerce de l'intérieur ?
 C'est un courant qui les arrose dans les
 temps d'aridité ; il est dangereux d'en dé-
 tourner la source. Observons encore que
 les Manufactures de soie sont moins nuisi-
 bles que jamais à l'agriculture, depuis que
 la plantation des mûriers & l'éducation

des vers - à - soie a fait de cette denrée précieuse une production de nos campagnes.

Que le prix de nos étoffes augmente, le prix des denrées, c'est un mal pour le commerce d'industrie; mais un très-grand bien pour l'agriculture, & par conséquent pour l'Etat. L'exemple des Hollandois ne prouve rien par rapport à nous. Tout doit être au plus bas prix dans un pays qui ne produit rien. Tout doit être à un prix avantageux dans un pays qui produit tout lui-même. Il est donc vrai, conclueront les Syndics de la Chambre du Commerce de Normandie; il est donc vrai, comme nous l'avons dit, qu'il faut fixer le consommateur regnicole vers les Manufactures les plus avantageuses à la consommation intérieure, & au commerce avec l'étranger.

J'ai déjà touché l'article des Manufactures de laines. A ce sujet, l'Auteur observe 1°. que les Fabricans de Lainages légers, qui seuls auroient droit de se plaindre, ne se plaignent pas, ou se plaignent modérément; 2°. qu'en Angleterre où l'on traite avec tant de prédilection les Manufactures de laine, tout genre d'industrie est permis, protégé, encouragé; 3°. que cette même raison auroit dû s'opposer à

NOS MERCURE DE FRANCE.

l'établissement des Manufactures de soie & de coton de toute espece.

L'Auteur avouera que c'est ici son endroit foible. Que les Fabricans se plaignent ou non d'un projet qui tend à leur ruine ; que l'Angleterre qui a le débit le plus facile & le plus avantageux de ses laines, laisse la liberté de travailler les cotons de ses Colonies ; qu'on ait eu des raisons pour établir en France des Manufactures de soie & de coton au préjudice de l'agriculture , tout cela prouve - t'il que l'on doive ruiner les seules Manufactures du Royaume , qui encouragent le Cultivateur, pour en établir une qui nous est étrangere ? Elle consommera , dit l'Auteur , le coton de nos Colonies : & que deviendra la laine de nos troupeaux ? irons-nous la vendre à la Chine ?

A ces réponses particulieres pour chaque espece de Manufacture , l'Auteur en ajoute de plus générales , que je passerai sous silence.

Les Fabricans ont donné dans l'extrême , en exposant les maux qui résulteroient de ce nouvel établissement ; l'Auteur de ces réflexions donne dans l'extrême opposé. D'un côté tout est perdu , de l'autre le mal est très-petit de chose pour les anciennes Manufactures, ou plutôt elles gagnent elles-

mêmes à l'établissement de celle-ci , les
unes & les autres s'aideront mutuellement :
 comme l'Auteur diminue les inconvéniens
 qu'on lui oppose , il exagere tous les mo-
 tifs qui peuvent le favoriser. Ne pas per-
 mettre l'usage d'une étoffe, c'est gêner d'une
maniere odieuse la liberté des citoyens. La li-
berté à se vêtir de toile peinte ! n'est-ce pas
 abuser des termes ? Elle est gênée , elle doit
 l'être cette liberté dans bien d'autres cho-
 ses ! Que la nouvelle fabrique se concilie
 avec les anciennes , ou qu'elle employe les
 hommes qu'elles cesseront d'occuper , que
 l'émigration de nos ouvriers en soierie
 ne soit pas plus à craindre qu'elle ne l'a été
 pour la Hollande , l'Angleterre , l'Allema-
 gne , lorsqu'on y a introduit les toiles pein-
 tes ; que la tolérance actuelle ait fait dans
 nos Manufactures de soie tout le vuide
 que feroit la libre fabrication ; qu'il n'y
 ait aucun changement subit à craindre par
 la raison , *qu'on ne brûlera pas toutes les ro-*
bes & tous les meubles de soie & de laine le
jour qu'on permettra de se vêtir & de se meu-
bler en toiles peintes ; que les ouvriers ren-
 voyés des ateliers de Lyon & de Tours puis-
 sent retourner à la charrue , ou commen-
 cer dans les arts un nouvel apprentissage ;
 que , quelque occupation qu'on leur don-
 ne , leur profession soit au moins aussi utile à

l'Etat que celle qu'ils auront quittée ; tout cela peut se soutenir avec plus ou moins de vraisemblance ; mais que préserver le peuple de la tentation d'un luxe nuisible à ce peuple même , & ruineux pour les campagnes qu'il cultive à la sueur de son front , ce soit *gêner sa liberté d'une manière odieuse* ; que l'obliger à se vêtir de la laine de ses moutons en concurrence avec les cotonnades , étoffes solides & légères , commodés & durables , qui se lavent sans se déteindre , que la Nation fabrique elle-même , qui durent beaucoup & qui coûtent peu , ce soit *mettre un nouveau fardeau sur la tête du peuple qui consomme , & du Cultivateur déjà presqu'accablé* ; donner tout cela pour des raisons , c'est , si je ne me trompe , deshonorer sa cause. Il falloit se borner à deux points : à prouver 1°. que l'établissement proposé ne nuirait point à l'agriculture ; 2°. qu'il compenserait au moins par ses avantages le préjudice qu'il doit causer aux anciens établissemens.

Pour en venir à ce dernier article , il est certain que dans l'alternative de laisser introduire les toiles peintes étrangères ou d'en fabriquer nous-mêmes , le dernier parti est le meilleur ; mais sommes-nous réduits à cette alternative ?

L'Auteur fait monter bien haut le bénéfice

fice de la main-d'œuvre, mais il doit sçavoir que dans une concurrence libre, ce bénéfice n'est jamais proportionné qu'au nombre d'Ouvriers, & au temps qu'ils employent, à moins que l'industrie particulière ne tienne lieu d'un privilège exclusif. Car si un art très-lucratif est en même-temps très-facile, l'industrie se portera vers cet objet, & le prix de la main-d'œuvre baissera jusqu'au niveau de la subsistance commune. Tel seroit le cas des toiles peintes; la concurrence libre, soit intérieure soit extérieure, en retrancheroit bien vite l'excédent de sa valeur vénale, au-dessus du prix général & proportionnel de la main-d'œuvre.

Si le prix de la matiere premiere est peu de chose, dit l'Auteur de ces réflexions, en comparaison de celui que la main-d'œuvre donne à la marchandise, on ne doit pas craindre d'élever des Manufactures, même en manquant des matieres premieres.

Non sans doute, répondent les Economes politiques, si l'on n'a pas de quoi mieux occuper les hommes qu'on y emploie; mais c'est là le nœud de la difficulté. L'avantage commun de toutes les Manufactures, qui travaillent pour l'Etranger, c'est de procurer aux productions du

I. Vol.

E

sol, une consommation intérieure, équivalente au produit de l'exportation. Par exemple, vingt mille Ouvriers qui travaillent à Lyon pour l'Etranger, sont vingt mille pensionnaires que l'Etranger nourrit dans le Royaume, & qui achètent nos denrées avec l'argent de nos voisins. Mais les Manufactures qui mettent en œuvre les productions du pays, procurent en même-temps une double consommation ; sçavoir, celle des Ouvriers, en denrées comestibles, & celle de leur ouvrage en matiere premiere. Celle-ci est toute en profit pour l'Etat, au lieu que l'autre n'est qu'un moyen d'échange plus facile & plus commode que le débit dans l'Etranger. Il n'y a donc pas à hésiter dans le choix, entre une Manufacture qui donne une valeur vénale aux productions du pays, avec celle qui travaille des matieres étrangères. L'avantage est encore plus sensible pour le commerce intérieur, puisque l'une ne nous rend tributaires que de l'Etat, & que l'autre nous rend tributaires du pays d'où elle tire ses matieres. Je suppose même que le peuple fût vêtu à meilleur marché avec de l'indienne, ce seroit lui en imposer, que de lui présenter cet appât ; car un écu qui ne fait que circuler dans l'intérieur,

revient par l'équilibre des prix & par la succession des échanges, dans les mains de celui qui le donne, au lieu que vingt sols qui passent à l'Etranger, ne reviennent point ou reviennent lentement. Plus le cercle de la circulation est étendu, plus le reflux est tardif, incertain, difficile.

— A l'égard du nombre des Ouvriers, nous ne sommes pas au moment de préférer les Manufactures, qui en employent le plus, & l'Auteur a raison de se prévaloir du service que le nouvel établissement rendroit aux campagnes, en leur renvoyant des mains inutiles; mais il a tort d'abandonner ce moyen, pour prouver que les toiles peintes occuperoient autant de Fabricans que les cotonnades. Et comment conciliera-t'il la supposition de ce même nombre d'hommes à nourrir, avec le meilleur marché qu'il annonce? Est-ce qu'à nombre égal, on fabriquera, on débitera plus de toiles peintes qu'on ne débitera de cotonnades? Si cela est, la Fabrique des toiles diminuera de tout cet excédent le débit de quelque autre Manufacture dont elle n'occupera point les Ouvriers: or c'est surtout pour les Manufactures de laine que l'on doit craindre le préjudice de ce nouvel établissement.

Il sort 20 millions pour les toiles peintes

F ij

introduites en fraude : c'est un grand mal ; mais l'on n'a qu'à vouloir , le mal va cesser avec sa cause.

L'Auteur a beau nous promettre des avantages incertains pour nous dédommager d'un préjudice inévitable ; il a beau nous présenter le bénéfice d'une nouvelle branche de commerce dans l'étranger , l'aisance du peuple vêtu à meilleur compte , le coton de nos Colonies mis en œuvre & en valeur ; le coton de nos Colonies ne nous est pas si précieux que nos laines ; le peuple ne sera jamais si avantageusement vêtu , que de la dépouille des troupeaux qui engraisent les campagnes : si nous avons quelque branche de commerce à soutenir , à vivifier , c'est celle qui vivifie l'agriculture , & les bons Citoyens en reviendront toujours là. Il falloit donc , pour autoriser le projet de la fabrication des toiles peintes , prouver , ou qu'il est impossible d'en empêcher l'usage , & par conséquent l'introduction , ou que cette nouvelle fabrique ne nuira point au débit des étoffes de laine. Ni l'un ni l'autre de ces deux articles n'est prouvé dans ces Réflexions.

Les maux qui résultent de la contrebande sont déplorables ; mais la contrebande cesse où cesse l'usage des marchandises

prohibées, & l'usage va cesser dès qu'on le voudra sérieusement. La tolérance a suspendu la loi ; mais que la loi soit mise en vigueur, elle n'aura pas plus d'infracteurs que toutes les autres loix de Police : une loi prohibitive des choses de premier besoin, seroit une loi impuissante de sa nature ; mais personne ne peut soutenir sérieusement que dans un Etat policé, il soit impossible d'empêcher le port & l'usage d'une toile dont tout l'avantage sur les toiles permises est d'être un peu plus agréable aux yeux. Pourquoi la contrebande du tabac est-elle si difficile à détruire ? c'est qu'il est impossible de l'attaquer dans sa cause, c'est-à-dire dans l'usage du prohibé. Il n'en est pas ainsi de la toile.

C'est encore nous supposer bien crédules, que de vouloir nous persuader que la fabrication & l'introduction des toiles peintes étant libres, il en entreroit peu de l'étranger. Qu'on acheve de lever la digue, le Royaume en sera inondé dans une saison. Le danger de l'introduction n'ajoutant plus au prix de ces toiles, elles prendront le dessus sur toutes celles de nos étoffes dont elles peuvent tenir lieu, & toutes ces branches de commerce seront ruinées de fond en comble, avant que notre fabrique de toiles peintes ait eu le temps de s'essayer.

F iij

L'Auteur des Réflexions se trouve ici dans une espèce de détroit; car s'il prétend que la fabrique des toiles dans le Royaume s'établira tout d'un coup, cet établissement subit rendra tout d'un coup inutiles des milliers de Fabricans dans les autres Manufactures, & s'il nous promet que cet établissement sera successif, il donne aux Manufactures étrangères le temps de nous prévenir, & de s'enrichir à nos dépens par l'introduction de leurs toiles.

L'Auteur voudroit bien qu'on pût concilier la fabrication intérieure & la prohibition des toiles du dehors. Mais il voit qu'il retombe dans tous les inconvéniens de la contrebande. Il se réduit donc à demander qu'on impose un droit d'entrée sur les toiles étrangères: mais ce droit, s'il est assez modique pour ne pas nous rejeter dans le danger de la contrebande, sera-t'il assez fort pour assurer à nos toiles l'avantage de la concurrence avec celles de nos voisins, & surtout avec celles des Indes? Er quand on y réussiroit, il ne s'agit pas seulement de s'assurer du débit de nos toiles dans le Royaume, il faut encore n'avoir pas à craindre que cette branche de commerce en étouffe de plus utiles. La fabrication de nos laines met en valeur nos troupeaux, & alimente l'agriculture:

la fabrication de nos soies met en valeur nos plantations de mûriers, & attire l'argent de l'étranger dans le Royaume. Il n'y a aucune apparence que nos toiles peintes deviennent jamais un objet de commerce extérieur; il est incontestable qu'elles n'ont pour l'intérieur d'autre avantage que de remplacer, peut être à un prix un peu plus bas, les Manufactures de cotonnades & d'étoffes de laine. Il n'y auroit donc en faveur de la libre fabrication des toiles peintes, que la difficulté d'en détruire l'usage; & c'est au Gouvernement seul à décider si cet obstacle au bien public est en effet insurmontable.

Je finis cet extrait par une des réflexions pleines de modération & de sagesse qu'on a faites sur le même objet, & qui renferment un grand sens sous un très-petit volume.

Une nouvelle branche de commerce de plus, peut-être combinée de trois façons différentes, tant en elle-même que relativement aux autres.

Ou elle occasionnera de la perte, ou elle produira du profit, ou enfin le profit & la perte seront compensés l'un par l'autre.

Dans le premier cas, la délibération est toute faite: il faut rejeter un système qui tend à ce but; les Mémoires des Manufac-

tures prétendent que cette perte existe : si ce fait est vrai tout est dit.

La troisieme supposition est encore à écarter : car si la perte est égale au profit , il vaut mieux rester comme on est , que de changer de situation ; tout mouvement dans ce genre occasionne toujours une secousse.

C'est donc la deuxieme combinaison seule qui réduit la question à ses véritables termes : il s'agit donc de sçavoir si la liberté des toiles peintes accroîtra le commerce de France , & si le profit qui en reviendra fera assez supérieur , non pas pour dédommager des pertes qu'on fera sur autre chose , cela tomberoit dans la troisieme supposition ; mais pour donner un profit considérable , réel , certain , solide & durable.

Car il faut au moins qu'en envisageant ce profit , on y trouve les mêmes qualités & les mêmes conditions que dans la perte : si la perte est irréparable & que le gain soit passager ; si la perte existe déjà , & que le gain soit douteux & en espérance ; si la perte doit aller en augmentant , & que le gain soit borné & ne puisse s'étendre ; enfin si la perte actuelle se trouve liée à d'autres pertes considérables qu'elle peut occasionner avec vraisemblance , & que le profit

soit isolé & ne tienne à rien ; il est clair alors que les choses ne sont plus égales , & que c'est agir sagement que de résister à la tentation d'un pareil profit : il n'auroit que l'apparence du bien , & deviendrait un mal en effet.

LA RÉGLE des devoirs que la nature inspire à tous les hommes.

L'Auteur expose lui-même le plan de son ouvrage dans une instruction préliminaire , dont je vais donner le précis.

Les hommes ne se sont pas faits : leur auteur, juste & sage, comme il l'est , a dû imprimer dans leur cœur des principes qui puissent leur rappeler le premier point de perfection d'où ils sont partis lorsqu'ils s'en écartent ; en sorte que pour peu qu'ils veuillent réfléchir , la connoissance de ces principes se fortifie en eux & se perfectionne. Ces regles premières doivent être pour tous ; elles sont donc simples & assez générales pour en tirer les conséquences nécessaires aux différents états de la vie. Pour réduire la regle des devoirs à ses principes , il n'y a point de système à faire , l'unique soin , c'est d'imiter celui qui est tout fait , & de montrer la liaison de ses parties. Ce système est celui qui résulte de la constitu-

tion de notre être , de nos premiers penchans , de nos affections , de nos sentimens , & des notions naturelles qui se forment des réflexions que nous faisons sur notre propre fond. C'est-là l'école où Dieu nous renvoye. La regle des devoirs est donc dans le cœur de l'homme , & dans le cœur de tous les hommes. L'Auteur tâche de le prouver par le témoignage universel du genre humain qu'il atteste. La voix de la nature n'est point trompeuse , si son Auteur ne trompe point : or que nous dit cette voix ? C'est la matiere de ce livre.

L'homme porte en lui deux affections ou deux sentimens inaltérables, l'amour de la justice & l'amour de la gloire. Comme ces deux sentimens , dit l'Auteur , sont la base de tout mon systême , je n'oublie rien pour en constater la réalité.

Le goût du bien moral est en nous un instinct , comme le goût du bon & du beau physique. Une direction semblable à celle qui mene les animaux aux alimens qui leur conviennent, ou qui leur fait faire ceux qui leur nuisent , force en quelque sorte notre ame à discerner entre les actions des hommes que nous jugeons bonnes ou mauvaises.

Cette notion , ce goût de justice ne perd jamais toute sa force sur ceux

mêmes qui font profession d'en secouer le joug. On ne suit pas toujours les saines maximes que nous suggere ce préjugé du cœur ; mais on ne cesse point de les approuver , elles restent en possession de régler le langage : la vertu jouit d'une estime forcée.

» Il est des esprits qui se refusent à ces
 » sorte de preuves , & qui les considèrent
 » comme les fruits de certains préjugés
 » personnels : » Il en est surtout , qui regardent les sentimens du bien & du mal , du juste & de l'injuste, comme une suite des sentimens de l'utile & du nuisible , & comme relatifs à l'état de l'homme en société. D'où ils concluent que la vertu & le vice ne sont que des rapports , que les idées que nous en avons , n'ont pu venir qu'à l'homme en société , & que dans tous les cas où les idées de l'utile & du nuisible diffèrent , les idées de juste & d'injuste , de bien & de mal , doivent différer. Qu'ainsi tel peuple a dû appeller vertu , ce que tel autre appelloit vice.

« Je leur fais voir , dit l'Auteur , que
 » l'a notion du bien & du mal moral est
 » universelle , & dès-là même , naturelle
 » à tous les hommes. Ce n'est en effet que
 » parce qu'elle est naturelle , qu'elle

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

» est universelle , que quelques nations
 » appellent mal ce que d'autres appellent
 » bien. Cette objection confirme mon
 » principe , au lieu de l'infirmier : il en
 » résulte , qu'il y a chez toutes les nations
 » des idées de bien & de mal , & des ter-
 » mes pour les exprimer. » Cependant , si
 ces idées ne sont pas les mêmes partout ,
 elle ne peuvent servir de regle ; car qui dé-
 cidera de la juste application des termes ?

J'indique , répond l'Auteur , les four-
 ces d'où les contrariétés ont pu naître ,
 & les moyens infailibles pour ramener
 à l'unanimité les opinions les plus oppo-
 sées.

Ce seroit un grand bien sans doute ;
 il ne reste plus qu'à sçavoir si ces moyens
 sont aussi infailibles que l'Auteur se l'est
 persuadé.

Ces pensées , qu'il n'y a de différence
 entre les objets des vertus & des vices ,
 que celle de l'utilité plus ou moins mar-
 quée , & que rien n'est mal , qu'autant
 qu'il est défendu par les loix civiles : » Ces
 » pensées bizarres sont mises au néant
 » par des raisonnemens sans réplique , &
 » qui ne laissent plus voir dans l'objec-
 » tion , que du faux , de l'absurde & du
 » ridicule. »

Les idées du bien & du mal moral

Subsistoient avant les loix humaines ; c'est une vérité d'expérience confirmée par l'exemple de tous les peuples , & par l'aveu de tous ceux qui se sont expliqués sur l'origine du droit , sur son essence , sur ses effets : les législateurs ont trouvé l'ordre prescrit par une raison souveraine , dont la raison de l'homme n'est que comme un écoulement.

Les loix , quelques sages qu'elles soient , ne commandent & ne défendent pas tout ce qu'il y a de juste ou d'injuste , & la justice de l'homme doit toujours aller beaucoup au delà de leurs dispositions.

Deux impressions contraires, le remords & le desir de la gloire , les confirment dans la persuasion , que quand il n'y auroit jamais eu de loix écrites ou convenues , ils n'en feroient pas moins obligés de vivre selon les loix qu'ils portent gravés dans leur propre cœur.

Le remords est une impression si naturelle , qu'elle se remarque même dans les enfans. L'Auteur fait une longue énumération des effets & des témoignages des remords , attestés par toutes les Nations.

L'amour de la justice nous est donné pour nous rendre dignes de la gloire qui la suit. C'est ainsi que ces deux sentimens

134 MERCURE DE FRANCE.

mens concourent à consommer le grand dessein de Dieu sur nous : l'un fait notre mérite, & l'autre notre récompense.

Un Etre ainsi constitué nous indique de lui-même la grandeur de son origine : de-là, l'Auteur s'élève à la démonstration de l'existence de Dieu, tirée de la constitution morale de l'homme.

Les actions morales ne sont ni récompensées ni punies dans cette vie, selon toute l'étendue de leur mérite ou de leur démérite. Le mérite surtout des vertus est de nature à ne pouvoir être récompensé par aucun dédommagement digne d'elles, si ces dédommagemens sont passagers. Il y a donc des récompenses & des châtimens futurs, qui supposent les ames des hommes immortelles.

L'Auteur des principes du droit naturel, dans sa dissertation sur l'immortalité de l'ame, en réduit toutes les preuves à des probabilités. Celui-ci entreprend de lui faire voir que plusieurs des preuves qu'il ne donne que pour probables, sont en effet démonstratives.

Il reprend ensuite l'enchaînement de ses principes. Il est essentiel à l'homme, pour fixer les objets de ses espérances & de ses craintes, de bien sçavoir comment il peut mériter ou démériter. No-

tre justice, consiste à faire ce qui nous est montré comme juste, précisément parce qu'il est juste; dans le mal, au contraire, on démerite par la seule volonté de le préférer au bien.

Mais on allégué que les vérités morales ne peuvent être démontrées. L'Auteur soutient qu'elles peuvent l'être: il prétend que celles qu'on appelle de sentiment, sont plus évidentes par elles-mêmes, que les idées purement spéculatives; il en donne quelques essais qu'il regarde comme incontestables; il observe que les simples décisions de la conscience, sont communément si claires & si sûres, qu'on ne peut les infirmer sans se démentir soi-même, & pour ôter tout prétexte à de nouvelles instances, il examine sur quels sujets il peut naître des doutes, quelles en sont les causes, &c.

Il n'y a point, dit-il, d'erreur invincible sur les devoirs, il n'y a point de devoirs incompatibles: il parcourt toutes les causes des erreurs & les moyens de s'en préserver.

Aucune raison ne l'emporte sur l'obligation des devoirs indispensables; mais les obligations imposées par des loix humaines, n'ont jamais, dit-il, ce caractère: on doit supposer que les Législateurs

136 MERCURE DE FRANCE.

ne se sont jamais proposé de contredire le droit naturel.

Il y a des regles pour décider des actions, quand les doutes tombent sur les suites qu'elles peuvent avoir, & sur le mauvais succès qu'elles ont eu. L'Auteur croit avoir déterminé ces regles : quant à la liberté, nous en avons l'invincible sentiment en nous-mêmes. Le fatalisme est une absurdité ; nier ouvertement que nous soyons libres, c'est nier en secret qu'il ait un Dieu.

Telle est la substance du premier volume, dont la conclusion est que la vie de l'homme doit être toute raison : les principes de notre conduite s'appliquent, premièrement, à ce que nous nous devons à nous-mêmes, à ce que nous devons à nos semblables, & surtout, à ce que nous devons à notre Auteur.

Le détail de ces trois sortes de devoirs fait la matière des trois volumes suivans, dont je rendrai compte dans les prochains Volumes, si l'affluence des Ouvrages nouveaux m'en laisse le temps & l'espace.

Nota. Une difficulté que je n'ai pu prévoir, retarde encore l'impression des notes que je me proposois de donner sur quel-

OCTOBRE. 1758. 137

ques-unes des maximes recueillies dans le livre intitulé , *le Génie de Montesquieu*.

CONSIDÉRATIONS sur le Commerce , & en particulier sur les compagnies , sociétés & maîtrises. *A Amsterdam* , & se trouve à *Paris* , chez *Guillyn* , quai des Augustins , au Lys d'or.

Oeuvres posthumes de M. de * * * contenant ses harangues au Palais , ses discours Académiques , &c. Ce livre estimable , le monument le plus glorieux qu'on pût élever à la mémoire de son Auteur , a été imprimé , à *Lyon* , chez les freres *Duplain* , rue *Merciere*.

LES PENSÉES errantes avec quelques lettres d'un Indien , par Madame de * * * . *A Londres* , & se trouvent à *Paris* , chez *Hardi* , Libraire , rue S. Jacques , à la *Colonne d'or*.

EPÎTRE d'Héloïse à Abailard , traduite (en prose) de l'Anglois , avec un abrégé de la vie d'Abailard. *A Geneve* , & se trouve à *Paris* , chez *Tilliard* , quai des Augustins , & chez *la Marche* , au Palais Royal.

DÉTAILS Militaires par Durival le cadet , à *Lunéville* , de l'Imprimerie de C. F. *Messuy*.

138 MERCURE DE FRANCE.

EXAMEN des Eaux Minérales de Verberie , se vend à *Paris* , chez *Barrois* , rue du Hurpoix , au *Mercur*.

ELOGE de M. de Fontenelle, par M. l'Abbé Trublet. Cet Eloge fait partie des nombreuses additions insérées dans l'Edition du Dictionnaire de Moreri , qui paroîtra l'année prochaine. On ne peut que louer le zele de M. l'Abbé Trublet pour la mémoire de son illustre ami. Ceux qui ont dit que M. de Fontenelle n'avoit jamais aimé & n'avoit jamais été aimé , sont bien démentis d'un côté par le fait , & il seroit difficile de se persuader , qu'une affection aussi pure , aussi vive , aussi constante , eût pris pour objet un ingrat.

ELÉMENTS d'Arithmétique , d'Algebre & de Géométrie , avec une introduction aux Sections Coniques , par M. Mazeas , Professeur de Philosophie en l'Université. *A Paris* , chez P. G. le *Mercier* , rue S. Jacques , au *Livre d'or*.

DISSERTATIONS sur les biens nobles , avec des observations sur le vingtieme , & quelques autres pieces relatives à ces objets. Ce recueil intéressant paroît sous deux formes , *in-8°*. petit format , 2 volumes ; *in-12* , 1. vol.

L'UTILITÉ de l'Education des Armes, ou l'Emulation renaissante. *A Paris*, chez *Cuissard*, quai de Gèvres.

L'Auteur y rappelle la jeunesse à l'exercice des armes, c'est-à-dire, du fleuret; il en fait sentir l'utilité, & parmi les avantages qu'il y trouve, celui de rendre un homme plus réservé, plus prudent & plus brave, seroit un grand bien pour la société, si le fruit de cette expérience étoit le même dans tous les hommes. Mais pour un jeune étourdi qu'elle modere, combien de lâches insolens n'encourage-t-elle pas?

RECHERCHES historiques & critiques sur les différens moyens qu'on a employés jusqu'ici pour refroidir les liqueurs, où l'on indique une forme de temps immémorial & pratiqué dans la plus grande partie de l'Univers, par lequel il est facile sans nulle dépense, & avec un soin très-léger, de se procurer dans les plus grandes chaleurs de l'été, des boissons très-fraîches. Se vend chez *Claude Herissant*, fils, rue Notre-Dame. *L'extrait dans le volume prochain.*

Traetanda ac perdiscenda Theologia ratio. Parisiis, ex typis Prault, ad ripam vulgò de Gèvres, sub signo Paradisi.

140 MERCURE DE FRANCE.

ESSAI d'une Histoire de la Paroisse de S. Jacques de la Boucherie , où l'on traite de l'origine de cette Eglise , de ses antiquités , &c. avec les plans de la construction & du territoire de la Paroisse , gravés en taille-douce. Ouvrage intéressant pour les Paroissiens & pour les personnes qui aiment l'antiquité. *A Paris* , chez *Prault* , quai de Gêvres , au *Paradis*.

MANUEL Physique , ou maniere courte & facile d'expliquer les phénomènes de la nature , par M. J. Ferapie Dufieu. *A Lyon* , chez *Geoffroy Regnault* , rue Merciere , se trouve à *Paris* , chez *J. T. Herissant* , rue S. Jacques , à *Besançon* , chez *Santel* le cadet , à *Avignon* , chez *Chambeau* , à *Marseille* , chez *Mossy*.

L'Auteur est un jeune homme studieux , qui a l'esprit net , précis & juste , & le talent de répandre dans son style la clarté de ses idées. Son ouvrage , sans être profond , présente des notions curieuses pour le commun des lecteurs. Il est dédié aux Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Lyon , à cette élite de citoyens , les modèles des riches , les pères des pauvres , l'honneur de leur patrie & de l'humanité.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES - LETTRES.

THÉOLOGIE.

*SUITE des Lettres de M. l'Abbé de ***.*

LE Tome II. imprimé chez *Herissant*, rue Neuve Notre-Dame, 1754, contient six Lettres, qui sont les XI, XII, XIII, XIV, XV & XVI^e qui terminent l'ouvrage.

Les 8 premières pages de la Lettre onzième caractérisent la vérité d'une manière si noble, que je ne puis m'empêcher d'exhorter à les lire dans le livre même.

De-là l'Auteur à la page neuvième, passe aux termes énigmatiques, dont il regarde l'intelligence comme le premier pas qu'il faut faire pour saisir la connoissance du style prophétique, où il reste encore de grandes difficultés à vaincre; mais avant que de continuer l'examen de ces termes dont il a parlé dans le premier volume, il exhorte ses élèves à l'étude du style prophétique, par une raison vraiment essentielle,

qui est de se mettre en état de concilier les passages de l'ancien Testament avec eux-mêmes , lorsqu'ils sont cités dans le nouveau.

M. l'Abbé de * * * cite en preuve de ces textes si nécessaires à concilier , le Ps. 108. *Deus laudem ne tacueris* , qui , entendu dans l'ancien Testament des Apostats , dont l'Eglise d'Israël se plaint par la bouche de David , s'applique avec une justesse admirable à Judas , Chef des Apostats du nouveau Testament.

L'Auteur , au bas de la page 15 , donne une idée très-claire du style prophétique par sa seule division , en quatre parties , qui sont :

- 1°. Les termes énigmatiques.
- 2°. Les termes généraux ou indéterminés.
- 3°. Les réticences (ou termes sous-entendus.)
- 4°. Les enallages (tant dans les noms que dans les verbes.

Il n'est question dans tout ce second volume , que des termes énigmatiques & généraux.

I. On nous permettra de passer ce que dit ici M. l'Abbé de * * * sur les termes énigmatiques , parce que les PP. Capucins ses élèves , en traitent d'après lui d'une manière plus étendue dans le septieme volume

de leurs principes discutés. (J'en rendrai compte dans la suite.)

Cependant on ne peut se refuser à deux observations qui précèdent ce qu'il dit de ces sortes de termes.

La première page 16 regarde leur antiquité dans l'Eglise d'Israël. L'Auteur fait voir que Jacob , Moïse & Balaam ont employé le style énigmatique en bénissant la nation sainte. Ensuite il fait voir que d'âge en âge ce style s'est conservé par une chaîne assez suivie pour qu'on ne le perdît point de vue. Le cantique de Débora , celui de la mere de Samuel , ceux de David , celui de Salomon , les ouvrages d'Isaïe , de Jérémie , d'Ezéchiel , de Daniel & de Job , de même que ceux des douze petits Prophetes , ont conservé le style énigmatique , & la récitation des Pseaumes l'a perpétué jusqu'à J. C. & jusqu'à nous.

« En effet , dit l'Auteur , au bas de la page 22 , S. Jean Chrysostome , Théodoret , S. Cyrille d'Alexandrie , & S. Jérôme , nous donnent l'explication de ces termes. C'est dans ce trésor que les plus célèbres Commentateurs , Cornélius à Lapide , Salméron , Bonfrérius & plusieurs autres , & surtout Dom Calmer , ont puisé l'explication qu'ils nous en donnent. . . Mais soyez persuadés ,

» Messieurs , que l'Ecriture Sainte bien ap-
 » profondie , nous découvre tant de richesses en ce genre , qu'on ne sort pas de surprise , quand on examine à quel point on
 » a porté la négligence sur un article aussi
 » essentiel à l'intelligence des Pseaumes &
 » des Prophetes , quant au sens historique.
 » que. »

La seconde observation qui , sans porter ce titre , se trouve à la page 31 , donne les raisons de l'inintelligibilité du style prophétique. L'Auteur nous en donne cinq.

La premiere est que les oracles des Pseaumes & des Prophetes contre Babylone , ne devoient être entendus qu'après le renversement de ce grand Empire. La seconde est l'endurcissement & l'aveuglement auxquels le commun , ou plutôt la très-grande partie de ce peuple se trouvoit , soit avant la captivité , soit du temps de J. C.

La troisieme est le danger où les Israélites se seroient trouvés , si les prophéties & les Pseaumes , qui presque tous prédisent la ruine de Babylone , eussent été composés dans un style intelligible aux Apostats.

La quatrieme raison consiste en ce que rien n'étoit plus capable d'énoncer les deux alliances , qu'un style qui , par la généralité de ses termes , par ses expressions énigmatiques , & par ses réticences , forme un
 voile

voile qui, une fois levé, porte un jour admirable sur l'ancien & le nouveau Testament.

La cinquieme est tirée de S. Jean Chrysostome, qui croit que si le peuple eût compris combien les prophéties prononcées contre lui, étoient terribles, il auroit mis à mort les Prophetes, &c.

Il faut lire le détail de ces raisons depuis la page 30 jusqu'à la page 50.

II. L'Auteur employe les XIII & XIV^e Lettres de ce volume à développer la valeur d'un nombre de termes généraux tirés de différens textes de l'Ecriture sainte. Ensuite il explique le Ps. 116, *Laudate Dominum, omnes gentes*, & le premier Pseaume *Beatus vir qui non abiit in concilio*, &c. qui lui seul tient la XIV^e Lettre. Ce Pseaume est traité dans toute l'étendue grammaticale, nécessaire pour lever les difficultés que présentent les termes généraux qui formoient ix articles, & les énallages au nombre de 8. On nous dispensera de ce détail, auquel nous renvoyons le petit nombre de Sçavans qui ont assez de goût pour s'y intéresser.

Mais je crois ne devoir point omettre ce que M. l'Abbé de *** a remarqué à la page 280. « Les termes généraux, dit-il, forment une espece de discours enigma-

I. Vol.

G

„ tique d'autant plus difficile à pénétrer ;
 „ qu'on ne s'avise pas d'y soupçonner le
 „ moindre voile. Eh ! pourquoi le soup-
 „ çonneroit-on ? puisque l'on croit y voir
 „ les objets à découvert. Ces termes géné-
 „ raux sont si clairs & tellement à la por-
 „ tée de tout le monde , que l'on risque
 „ de n'être pas cru , quand on avance que
 „ ces expressions , prises dans la significa-
 „ tion indéterminée qu'elles présentent, ne
 „ rendent pas le sens littéral de l'ancien
 „ Israël. »

Et à la page 282 : « En effet , si l'on eût
 „ fait lire à un Apostat , ou à tout autre
 „ ennemi de l'Eglise d'Israël le Ps. 36 ,
 „ Héb. 37. *Noli emulari* . l'on ne courroit
 „ pas le moindre risque Il auroit dit : Je
 „ sens tout le mérite de cette pièce ; j'y
 „ vois un parallèle entre l'homme juste &
 „ l'injuste. Cette poésie est bien faite ,
 „ mais le sujet n'est pas nouveau. L'Apos-
 „ tat n'auroit point eu tort , puisqu'il faut
 „ convenir que ce Pseaume est un tissu des
 „ expressions les plus claires. Elles forment
 „ néanmoins un voile tellement impénétra-
 „ ble , que jamais l'Apostat ni le Chal-
 „ déen n'auroient pu le percer pour y ap-
 „ percevoir la triste destinée de la Monar-
 „ chie de Babylone & le triomphe d'Israël.
 „ Cependant l'art de s'énoncer obscuré-

» ment, en se servant d'expression générale,
 » rales, n'est inconnu dans aucune Nation.
 » Les discours conçus en termes généraux,
 » sont souvent d'un grand secours pour s'énoncer
 » en présence des personnes, sans qu'elles s'aperçoivent qu'elles
 » sont la matière de la conversation. Par ce même
 » chiffre si simple, on peut hardiment laisser lire une Lettre à l'homme
 » même contre lequel elle est écrite »

On conçoit par ce que l'on vient de lire, qu'il faut examiner avec une extrême attention les termes généraux pour les restreindre à l'idée que le Prophète avoit en vue, bien loin de s'arrêter aux notions indéterminées qu'ils présentent.

III. La Lettre xv fait voir que le style prophétique employe les termes énigmatiques & généraux dans la nouvelle alliance aussi bien que dans l'ancienne ; ces termes au nombre de 18 , étant expliqués par quantité de textes de l'ancien Testament. L'Auteur fait ensuite cette remarque, page 439 : « Je ne sçais pas si tous ceux qui li-
 » ront cette Lettre m'accorderont le double sens littéral que je donne à tous les
 » termes que je viens d'expliquer. Mais il
 » sera encore établi dans la suite d'une
 » manière plus développée par ceux de
 » mes Eleves, à qui je remets le soin de

G ij

» continuer & de perfectionner cet im-
 » portant Ouvrage.

» Le Cantique de Zacharie , pere de
 » Saint Jean-Baptiste , va prouver sa réalité
 » du double sens. En effet , presque tout
 » son Cantique est composé des expres-
 » sions que je viens d'expliquer ; il n'y a
 » pas un seul de ces termes qui n'entre
 » dans la composition du *Benedictus* ; &
 » afin qu'on n'en doute pas , je vais en
 » donner la traduction à côté du texte la-
 » tin , & marquer en caracteres différens
 » les paroles que Zacharie a empruntées
 » des Pseaumes & des Prophetes pour for-
 » mer son Cantique d'actions de graces au
 » sujet de la naissance prochaine du Verbe
 » incarné. »

P H Y S I Q U E ,

LETTRE d'un Médecin à l'Auteur du *Mercur.*

MONSIEUR , puisque M. Olivier de
 Villeneuve , Médecin de la Faculté de
 Montpellier , dans son triomphe de l'é-
 ther , inséré dans le premier volume du
 Mercure de Juillet , nous déclare qu'il

est bien résolu à ne rien écrire désormais pour l'établissement de son principe, qu'il croit aussi solidement établi, qu'incontestable, & que c'est pour la dernière fois qu'il préconise l'éther, en expliquant sommairement le feu, la chaleur, la flamme, la fumée, la lumière, il est temps de proposer à ce sçavant Médecin, nos doutes sur ses explications, & de ranimer, s'il se peut, son ardeur, qui paroît vouloir s'éteindre dans le feu, la chaleur, la flamme, &c. Et d'abord prions-le d'établir les titres de propriété du principe, qu'il nous dit être sien, & qu'il n'a pas jugé nécessaire de rappeler ici, sans doute, comme suffisamment connu.

C'est sans contredit une grande découverte, que celle d'un principe nouveau, qui semble ne devoir naître que d'une immensité de faits qui le reconnoissent pour pere. Newton a découvert des principes nouveaux. La table des affinités de M. Geoffroy, a fourni des principes nouveaux en Chymie. La belle dissertation de Boerhaave, sur le feu, la chaleur, &c. établit, à l'aide d'un grand nombre d'expériences la principale propriété du feu, qui est la raréfaction des corps.

Pareillement, les expériences de M. Nedham, de la Société de Londres, ont

150 MERCURE DE FRANCE:

conduit ce Sçavant plein de sagacité à des principes qu'il peut regarder comme siens : une infinité de nouveaux phénomènes lui ont fait voir une force expansive , qui pénètre intimement chaque partie insensible de substances végétales & animales , & qui est contrebalancée par une force de résistance , laquelle venant à diminuer (par l'action de l'eau , par exemple , qui tient en digestion ces substances ,) laisse cette force se manifester sensiblement.

Or je dis qu'à quelque identité qu'on puisse rappeler ces principes , ils n'en sont pas moins propres aux grands hommes qui les ont annoncés , parce qu'ils y sont arrivés par différens chemins.

*Pauci quos aquas amavit ,
Jupiter, aut ardens evexit ad aethera virtus.
Dûs geniti , potuère.*

M. Olivier doit donc nous faire voir que son principe , qu'il dit aussi solidement établi qu'incontestable , est le résultat de ses recherches & de ses expériences : & alors nous nous ferons un plaisir de le mettre au nombre des grands hommes que nous venons de citer.

*Les raréfactions victorieuses du centre à
la circonférence , les raréfactions victorieuses*

ses de la circonférence au centre, les raréfactions du centre à la circonférence, & de la circonférence au centre en équilibre, ou à peu près. Voilà le grand ressort de la nature. De-là doivent éclore tous les phénomènes de l'Univers. Aussi déclare-t-il qu'il ne finiroit pas, s'il parvenoit toutes les expériences qui se présentent en foule à son esprit, pour établir les rapports successifs que doivent avoir les raréfactions centrifuges & centripètes. Car tout s'opère par raréfaction, tout est redevable à l'éther, au seul raréfiant universel.

Ces principes énoncés à la manière de M. Olivier, se rapprochent au fond du fameux principe d'action & de réaction, dans lequel consiste la vie de cet Univers. Et si notre Auteur eût voulu prendre la peine de consulter les ouvrages des Grands hommes que je viens de citer, il auroit reconnu que Newton, par des observations Astronomiques, Geoffroi, par des expériences Chymiques, Boerhaave, par des expériences Physiques, & Nedham, par des observations Microscopiques, enseigne nettement & clairement, ce qu'il s'efforce de comprendre & d'expliquer, par des spéculations abstraites:

Tous ces illustres Scavans ont vu le
Giv

grand principe, le grand ressort de la nature d'aussi près, qu'il paroît être possible; M. Olivier semble ne le vouloir observer que de loin; & comme il ne le voit revêtu d'aucune forme sensible, son imagination lui en prête qui sont purement idéales. Il tombe à peu près dans le même inconvénient, que ceux qui ont voulu expliquer l'arrangement de cet Univers, en ne demandant que de la matière & du mouvement.

Mais venons à l'objet de ce mémoire, dans lequel il se propose d'expliquer, le feu, la chaleur, la fumée, la lumière, &c. Après avoir permis de donner à l'éther, le nom de feu élémentaire, il nous dit, que *l'air, la nuit comme le jour, l'hiver comme l'été, n'en est pas plus ou moins air, qu'il est autant mu en hiver comme en été, que pour approfondir le nouvel état de l'air au soleil levant, il ne faut pas confondre les termes d'effluence & de réflexion*; il abandonne aux Astronomes les fameuses questions sur l'émanation des corpuscules du soleil, sur le mouvement ou le repos de la terre; questions superflues pour la connoissance de la lumière, & il prend le parti d'allumer du feu ou un flambeau, & nous invite à observer, avec une attention *singulière*,

ce qui va se passer ; écoutons - le.

Pour qu'un flambeau éclaire & continue d'éclairer , il faut que l'air qui se succède à lui-même pour l'environner immédiatement , devienne plus rare du centre à la circonférence , à proportion qu'il aborde le flambeau , & il conclut quelques lignes après : La lumière n'est qu'un air dardé en rayons lumineux , en lignes pyramidales , en cônes aéro-éthérés , & tout cela se voit à la chandelle. Vous souvenez-vous , Monsieur , de quelle manière Strabon instruit Thalès , dans la Comédie de Regnard , intitulée Démocrite.

On pourroit demander à l'Auteur, ce qu'il entend par des *raréfactions excen-trales* , dont les degrés sont autant inconcevables que nombreux.

Des degrés inconcevables ! Pourquoi altère-t'il le langage des Géomètres , en parlant de *lignes tirées d'un centre à tous les points d'une circonférence circonscrite* ? Une circonférence n'est ni inscrite ni circonscrite à un centre , mais elle peut être inscrite ou circonscrite à un polygone régulier.

Mais quand il prétend que la lumière, que la terre réfléchiroit à une distance aussi grande qu'est celle de la lune, seroit en tout semblable à celle que la

lune répand d'un second bond , il fait voir qu'il ignore que la différence des diamètres dans les sphères réfléchissantes , produit nécessairement de la différence dans les réflexions , par la divergence des rayons ; mais ne poussons pas la critique plus loin , & respectons , dans M. Olivier , un habile Médecin , peu occupé de la Physique expérimentale , & absolument neuf dans les sciences Physico-Mathématiques , sans lesquelles on peut être très-distingué dans la pratique , & craignons déjà de nous attirer le reproche.

*Pol me occidistis , amici ,
Non servastis , ait , cui sic extorta voluptas ,
Et demptus per vim mentis gratissimus error.*

PRIX d'Eloquence de l'Académie Française , pour l'année 1759.

LE vingt-cinquième jour du mois d'Août 1759 , fête de S. Louis , l'Académie Française donnera un Prix d'Eloquence , qui sera une médaille d'or de la valeur de six cents livres. (1)

(1) Le Prix de l'Académie est formé des fondations réunies de Messieurs de Balzac , de Clermont-Tonnerre , Evêque de Noyon , & Gaudreau.

Elle propose pour sujet, l'*Eloge de Maurice Comte de Saxe, Maréchal de France.*

Il faudra que le Discours ne soit que d'une demi-heure de lecture au plus, & l'on n'en recevra aucun sans une approbation signée de deux Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & y résidans actuellement.

Toutes personnes, excepté les Quarante de l'Académie, seront reçues à composer pour ce Prix.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ils y mettront un parafé avec une sentence ou devise telle qu'il leur plaira.

Ceux qui prétendent au Prix, sont avertis que les pieces des Auteurs qui se feront fait connoître, soit par eux-mêmes, soit par leurs amis, ne concourront point, & que Messieurs les Académiciens ont promis de ne point opiner sur celles dont les Auteurs leur seront connus.

Les ouvrages seront remis avant le premier jour du mois de Juillet prochain à M. Brunet, Imprimeur de l'Académie Française, au Palais; & si le port n'en est point affranchi, ils ne seront point retirés.

L'Auteur de l'Ode sur l'*Immortalité de l'Ame*, qui a remporté le prix de Poésie, ne s'est point fait connoître.

*PRIX proposé au jugement de l'Académie
Royale des Sciences.*

UN Citoyen zélé, désirant d'être utile à sa Patrie, & persuadé de l'importance de l'art de la Verrerie dans le Royaume, a souhaité qu'on pût répandre de nouvelles lumières sur cet objet. Dans cette vue il a fait remettre à l'Académie une somme de cinq cens livres, pour être donnée, par forme de Prix, à celui qui, au jugement de l'Académie, réussira le mieux à *déterminer les moyens les plus propres à porter la perfection & l'économie dans l'art de la Verrerie.*

Les Sçavans & les Artistes de toutes les Nations sont invités à travailler sur ce sujet, même les Associés-Etrangers de l'Académie. Les seuls Académiciens regnicoles en sont exclus, comme des autres Prix proposés par l'Académie.

Ceux qui composeront, sont invités à écrire en françois ou en latin, mais sans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie de faire en sorte que leurs écrits soient très-lisibles.

Ils ne mettront point leur nom à leurs

ouvrages , mais seulement une sentence ou devise. Ils pourront , s'ils veulent , attacher à leur écrit un billet séparé & cacheté par eux , où seront , avec la même sentence , leur nom , leurs qualités & leur adresse , & ce billet ne sera ouvert par l'Académie , qu'au cas que la piece ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix , adresseront leurs ouvrages francs de port , à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie , ou les lui feront remettre entre les mains. Dans le second cas le Secrétaire en donnera en même-temps à celui qui les lui aura remis , son récépissé , où sera marqué la sentence ou devise de l'ouvrage & son numéro , suivant l'ordre ou le temps dans lequel il aura été reçu.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au onze Novembre 1759 inclusive-ment.

L'Académie adjugera ce Prix à sa première assemblée de 1760 , & son jugement sera annoncé dans les papiers publics.

S'il y a un récépissé du Secrétaire pour la piece qui aura été couronnée , le Trésorier de l'Académie délivrera la somme de 500 livres à celui qui lui rapportera ce récépissé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité.

158. MERCURE DE FRANCE:

S'il n'y a pas de récépissé du Secrétaire ; le Trésorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même , qui se fera connoître , ou au porteur d'une procuration de sa part.

L'Académie auroit bien souhaité faire connoître celui qui a si généreusement contribué à la perfection d'un art aussi utile que la Verrerie. Mais en faisant voir son amour pour le bien public , il a soigneusement caché son nom , & elle n'a pu le désigner que par celui de citoyen.

SÉANCE PUBLIQUE

*De l'Académie Royale de Nancy , tenue le
8 Mai de cette année.*

M. André ouvrit la séance par la lecture des *Découvertes dans le genre fabulaire , précédées de quelques observations & réflexions* : Ouvrage envoyé à la Société royale , par M. Grosley , de Troyes , Associé étranger. Seroit il impossible , dit-il , de devenir original en ce genre , même après la Fontaine ? Furetiere , la Mothe n'ont pu s'élever à cette gloire en inventant ; par quelle voie la Fontaine y est-il lui-même parvenu ? Il a imité. Il s'en glorifie aussi hautement que la Mothe s'en défend.

Ses modèles ont été Esope , Phédre ,

Horace , Avienus. M. Grosley, après avoir caractérisé le génie & la maniere de chacun de ces Auteurs , peint ainsi notre immortel Fabuliste. La nature l'avoit formé pour ce genre , en versant dans son ame , en mettant dans ses mœurs , la simplicité , l'ingénuité , la naïveté. . .

Une exacte conformité de goût l'avoit entraîné vers Rabelais , vers Bocace , vers l'Arioste. Il se retrouvoit dans tous ces Auteurs, dont l'étude continue avoit achevé de déterminer sa vocation , & de développer ses talens presque à son insçu. . . Il connut aussi nos anciens Fabliaux , sources où Rabelais , l'Arioste avoient puisé , monument précieux de la naïveté de nos Ayeux. Cette habitude avec les Narrateurs anciens & modernes eut tout l'effet qu'elle devoit avoir sur un génie tel que celui de la Fontaine. Elle fit couler de sa plume ces beautés légères qui ne consistent point dans les pensées recherchées , mais dans un certain air naturel , dans une simplicité facile , élégante & délicate , qui ne rend point l'esprit , qui ne lui offre que des images communes , mais vives & agréables ; qui sur chaque sujet ne lui présente que les objets dont il peut être touché ; qui enfin toujours montée au ton de la nature , saisit habilement , & fait

passer dans l'ame des lecteurs tous les mouvemens que les choses qu'elle peint doivent produire.

Je ne sçais , continue M. Grosley , si je ne me suis point fait illusion ; mais je crois avoir senti dans la lecture réfléchie des Ouvrages de la Fontaine , des nuances qui semblent distribuer ses Fables en quatre classes.

Dans la premiere , la Fontaine s'est proposé la simplicité toute nue des Fables d'Esopé. Telles sont les Fables de *la Montagne qui accouche ; du Coq & de la Perle , &c.*

Dans la seconde à laquelle appartient *le Lion devenu vieux* , il a imité la simplicité douce & fleurie de l'affranchi d'Auguste.

Il a joûté dans la troisieme avec Horace. *Le Renard & la Cicogne , le Héron , les Animaux malades de la peste , & les autres Fables de cette classe réunissent l'élégance , la vérité , la naïveté des images , & toutes les graces de détail que l'ami de Mécène avoit répandues dans sa Fable du Rat de ville & du Rat des champs.*

Dans la quatrieme , il cesse enfin d'imiter , il s'ouvre une nouvelle route. A la tête des Fables de cette classe , je place celle de *la jeune Veuve*. C'est là que ne travaillant que d'après lui-même , il a dé-

ployé , comme dit M. de la Mothe , *tout ce que le riant a de plus gai , tout ce que le gracieux a de plus attirant , tout ce que le familier a de plus élégant , toute la liberté du naturel , tout le piquant de la naïveté.*

M. de la Mothe voulut être en même temps , & l'Esopé , & le La Fontaine. Il ne fut ni l'un ni l'autre aux yeux du Public , qui semble , par sa décision sur les Fables de la Mothe , avoir voulu mettre le genre naïf en réserve contre les entreprises du bel-esprit.

Averti par le mauvais succès de la Mothe , M. Richer s'est renfermé dans une des routes que la Fontaine avoit ouvertes par l'imitation de l'élégance douce , simple & châtiée de Phèdre. Le Public lui a adjugé la place que la Mothe ambitionnoit au dessous de la Fontaine.

Cet exemple nous éclaire sur les ressources qui restent à nos Fabulistes : c'est de suivre la Fontaine dans l'une des quatre routes qu'il a tenues. Mais il faut le suivre comme il suivoit ses modèles. Il embellissoit des beautés propres à l'un , les sujets pris de l'autre. La Fable du *Renard & de la Cigogne* , prise de Phèdre , il la traite à la manière d'Horace : dans celle du *Rat de ville & du Rat des champs* , imitée d'Horace , il prend le ton de Phèdre.

162 MERCURE DE FRANCE.

Ses quatre routes seront pour nos Fabulistes ; ce que sont pour nos Architectes les cinq Ordres anciens. Un sixieme , quoiqu'imaginé par le Brun , a échoué.

Dans la suite de cet Ouvrage , qui n'a pu être lu en entier à cette séance , M. Grosley recherche quels sont dans chaque sujet les modeles que la Fontaine a imités. Esope & Phedre sont connus. Il parle d'Avienus , de Gabrius , de Faërne , d'Abstemius , de l'excellent Recueil donné par Cumérarius , de celui qu'a donné en 1610 Isaac Verclet, petit-neveu de MM. Pithou, & du Recueil des Facéties de Bèbelius. Par l'examen de ces différens Recueils , M. Grosley croit être parvenu à déterminer le modele que la Fontaine s'est proposé pour chaque Fable. Il n'est en défaut que sur cinq ou six.

Il y a des sujets qui ont été traités par le plus grand nombre de ces Auteurs. Elles ont quelquefois gagné , quelquefois perdu en passant par tant de mains ; la Fontaine les a suivies dans toutes , & profité de toutes les nouvelles beautés qu'elles y ont acquises.

L'objet des recherches de M. Grosley a été de saisir la maniere d'imiter de la Fontaine , & sa supériorité sur ses modeles. Il donne pour exemples deux Fables ; celle

de l'Araignée & de la Goutte, tirée du Recueil de Cunnérarius, & dont Nicolas Gesbellius est l'Auteur, & celle des Animaux malades de la peste, prise de Bébelius. La même Fable se trouve dans le quinzième Sermon de Raulin sur la Pénitence.

M. Grosley finit par inviter nos Fabulistes à examiner la manière d'imiter de la Fontaine, & à se bien convaincre qu'ils ne l'égalent, s'il est possible, qu'en le suivant dans les routes qu'il a ouvertes, & non en s'engageant dans des routes nouvelles.

Après la lecture de cet Ouvrage, M. le Chevalier de Solignac, Secrétaire perpétuel, lut un Discours en forme de Lettre, dont il ne désigna l'Auteur qu'en disant, qu'il étoit tout à la fois *protecteur & favori des Muses*. Le portrait que cet Auteur fait des grandes qualités nécessaires à un Prince, servit bientôt à le faire mieux connaître.

Je donnerai ce Discours en entier, s'il est possible, dans le volume prochain.



SÉANCE PUBLIQUE

*De l'Académie des Sciences & Belles-Lettres
de Dijon , & Sujets proposés pour les Prix
des années 1759, 1760 & 1761.*

L'ACADÉMIE termina ses séances le Dimanche 13 Août , par une assemblée publique , dans laquelle M. l'Abbé Richard , Secrétaire perpétuel pour les belles-Lettres , fit l'éloge de MM. Devepas , Académicien honoraire , & Meney , Associé , morts dans l'année. M. Guyot lut un Discours sur la modestie ; M. Picardet une piece en vers contre les détracteurs du siècle , & M. Hoin un Discours sur la question de Médecine proposée par l'Académie ; il s'attacha particulièrement à prouver que l'observation comparée , peut fournir les moyens de distinguer promptement le caractère des différentes maladies épidémiques.

Sujet pour le prix de Physique de l'année 1759 : *Déterminer les causes de la graisse du vin , & donner les moyens de l'en préserver , ou de le rétablir.*

Sujet pour le prix de Belles-Lettres de l'année 1760 : *Les Sciences & les Arts les plus utiles & les premiers cultivés , sont-ils*

ceux qui ont été portés jusqu'à présent à une plus grande perfection ?

Sujet pour le Prix de Médecine de l'année 1761 : *Quels sont les moyens de distinguer le caractère des différentes maladies épidémiques ; & quelles sont les regles de conduite qu'on doit suivre dans leur traitement ?*

Cette dernière question utile autant qu'intéressante , avoit déjà été proposée pour cette année ; mais l'Académie n'ayant pas eu lieu d'être satisfaite des Mémoires qui lui ont été adressés , a cru devoir la proposer de nouveau ; & pour donner tout le temps de faire les recherches nécessaires , elle a renvoyé la distribution du Prix à l'année 1761.

Pour remplir les vues de l'Académie , les Auteurs doivent particulièrement s'attacher , d'après les observations qui nous ont été transmises des différentes maladies épidémiques , à réduire ces mêmes maladies à certains genres , & les genres aux especes qu'ils comprennent ; à indiquer avec précision les moyens de reconnoître chaque genre & chaque espece ; à tracer la route qu'on doit suivre jusqu'à ce qu'on puisse les distinguer ; enfin à établir les indications curatives qu'offrent chacune d'elles.

Il sera libre d'écrire en latin ou en

françois sur les différens sujets proposés ; observant que les Ouvrages soient lisibles, & que la lecture de chaque Mémoire n'excede pas trois quarts d'heures. On en excepte le sujet de Médecine, pour lequel, vu son utilité, on ne prescrit aucune limite. Les Mémoires, francs de port, seront adressés à M. Petit, rue du vieux Marchef, avant le premier Avril des années indiquées pour chaque sujet ; passé ce temps, ils ne seront plus admis au concours.

On mettra au bas des Ouvrages une sentence ou devise ; elle sera répétée sur une feuille de papier pliée en plusieurs doubles, & cachetée.

Les Prix proposés consistans chacun en une Médaille d'or de la valeur de trois cens livres, seront distribués successivement à la fin de chaque année.

SÉANCES PUBLIQUES

De la Société Littéraire d'Arras.

M. le Marquis de Mézieres, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Gouverneur de la Ville de Longwy, élu associé honoraire de cette Compagnie, y prit séance le 11 Février dernier 1758, & pronon-

ça sur sa réception un discours , auquel répondit M. Denis , Trésorier de la Chancellerie d'Artois , Directeur de la Société.

Ensuite M l Abbé de Lys , Bénéficiaire de la Cathédrale d'Arras , lut des observations Météorologiques , dans lesquelles il examina si la grande hauteur du mercure peut in liquer l hyver un très-grand froid , comme l'insinue une planche gradué d'un barometre de l'Académie de Florence ; pourquoi dans les vents du Nord le mercure est toujours plus élevé que dans les autres vents , & pourquoi il étoit le 30 Janvier de cette année , à vingt-huit pouces onze lignes.

M. Durant fils , Médecin des Hôpitaux du Roi , en survivance , fit la lecture d'une lettre sur une maladie extraordinaire , à la fin de laquelle les cheveux de la malade se trouverent de couleur sanguine. Le Pere Lucas , Jésuite , lut une Dissertation sur le même sujet , après quoi il donna des réflexions Physiques sur la superficie de la terre , sur la formation des montagnes qui la couvrent , & sur les corps hétérogènes que renferment les couches homogènes.

On croit devoir ajouter ici la liste des autres ouvrages lus dans quelques séances publiques , qui ont précédé & suivi celle dont on vient de rendre compte.

De M. Denis. Discours dont l'objet est de faire voir que les Sciences sont nécessaires à l'homme , & qu'elles procurent à l'Etat & aux mœurs les plus précieux avantages.

De M. l'Abbé de Lys. Dissertation sur la diversité des langues , où l'on établit que cette diversité est nuisible aux Sciences proprement dites.

Mémoire sur la vie de François Richardot Evêque d'Arras , contenant le détail des cérémonies observées à son Entrée solennelle dans cette ville.

De M. Durant. Essai sur l'homme.

Du Pere Lucas. Mémoire sur plusieurs phénomènes hydrauliques de la Province d'Artois ; sçavoir , les exondations singulières du puits de *Boyaval*, les sources bouillonnantes de *Fontaine - les - Boullans* , les fontaines saillantes du Château de *la Vasserie* , & les fontaines intermittentes de *Baillet-Mont*.

Nouvelles Observations physiques sur les eaux du pays & des environs , particulièrement sur la fontaine du marais de *Beuvry* , près de Béthune , & sur l'eau naturellement rousse de l'auberge de *Mariembourg* dans la ville de Douay.

Histoire de la pierre à fusil , ou *silex* ; dans laquelle il est traité de l'origine de cette

cette pierre, de sa formation, de ses différentes especes, de ses diverses configurations, des corps hétérogenes qui adherent à sa superficie, & de l'usage qu'on peut en faire.

De M. Camp, Avocat, présentement Député des Etats d'Artois à la Cour. Discours sur l'utilité des recherches de monumens antiques, & de médailles dans la Province d'Artois (*seconde partie*).

Recherches historiques, tirées de plusieurs manuscrits & titres anciens, sur ce qui s'est passé à Arras en 1459 & 1460, au sujet des Vaudois, ou prétendus Sorciers, qui y furent condamnés à différens supplices.

Mémoire sur l'origine & l'ancien usage de la *Garance*, en Artois.

De M. l'Abbé Simon, Prêtre du Diocèse d'Arras. Dissertation sur les causes du pyrrhonisme littéraire.

De M. de Ruzé-de Jauy, Receveur & Agent de l'Ordre de S. Louis. Discours dont le but est de prouver que l'inconstance naturelle aux hommes nuit autant, que la foiblesse des talens dans la composition des Ouvrages de littérature.

De M. Dupré d'Aulnay, Membre de la Société Littéraire de Châlons, Associé externe de celle d'Arras. Réflexions sur la cause du
I. Vol. H

flux de la mer , & de l'ascension de la seve dans les végétaux.

Autres sur le Traité physico-mécanique de M. Hauksbée , traduit de l'Anglois par M. de Brémont , & mis au jour avec des notes par M. Desmarets.

De M. Beauzée, Professeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire , Associé externe. Essai d'analyse sur le verbe.

De M. Masson. Ode sur la naissance de Monseigneur le Comte d'Artois.



ARTICLE IV.

BEAUX-ARTS.

ARTS AGRÉABLES.

PEINTURE.

LE cœur de l'Eglise des Peres de l'Oratoire, rue S. Honoré, vient d'être orné de cinq tableaux, de la main du Sieur Michel Ange Challe, Peintre ordinaire du Roi, Membre de son Académie Royale de Peinture & Sculpture.

Le moment terrible, qui doit nous rendre à la vie, & qui fera la récompense des justes & la punition des méchans, occupe le milieu, dans une espace de 12 pieds d'élévation sur 9 de largeur.

Jesus-Christ au sein de la lumiere sur un trône de nuages, tend la main droite aux Prédestinés: Adam & Eve, qui lui sont présentés par l'Ange Gardien, demandent grace pour eux & leur postérité, tandis qu'à la gauche, S. Michel, Ministre de la vengeance, lance

H ij

172 MERCURE DE FRANCE.

la foudre sur les péchés , allégoriquement personnifiés , en leur opposant son bouclier lumineux , où paroît en lettres de feu , le nom du Tout-Puissant.

L'envie , le plus dangereux de tous les vices , est renversée s'arrachant les cheveux , écrasant d'une main le fatal serpent qui semble encore menacer Eve ; l'homicide , le poignard sanglant , la fureur dans les yeux , tombe avec l'avarice ; le mensonge , levant son masque , se voit confondu avec l'orgueil ; la terre , qui s'ouvre pour les engloutir , laisse échapper des flammes à travers lesquelles on aperçoit la gourmandise & la luxure.

Un Ange , au son de la trompette , rassemble les Justes : Abel , Abraham , Sara , Noé , & plusieurs Patriarches sortent du sein de la terre , dans une obscurité qui marque que les astres sont anéantis.

Aux deux côtés , sur des grandeurs à peu près pareilles , sont représentées la Résurrection & l'Ascension.

Dans le premier tableau , Jésus-Christ triomphant de la mort , sort du tombeau , dont deux Anges soulèvent la pierre ; la lumière qu'il répand , saisit de crainte les Soldats préposés à la garde du Sépulchre ; leur Officier qui cherche à fuir , est ar-

rété par ceux de sa troupe qui se mettent en défense ; un d'eux renversé se couvre de son bouclier , ne pouvant soutenir la vue de ce prodige ; deux jeunes Anges dans les nuages , viennent des chaînes & des entraves rompues , (symboles de notre heureuse délivrance , qui nous soustrait au pouvoir de la mort).

Dans le deuxième , le Sauveur retournant dans le sein de son pere , s'élève sur un nuage ; deux Anges vêtus de blanc , le montrent aux onze Disciples , en les assurant de son retour à la fin des siècles ; S. Pierre , tenant les clefs , dont il est dépositaire , marque son étonnement & son admiration ; S. Jean à genoux , tend les bras à son divin maître , ainsi que plusieurs des Apôtres qui sont debout sur la pente de la montagne.

Deux autres tableaux plus petits , qui servent de dessus de portes aux entrées de ce cœur , représentent les Pèlerins d'Emmaüs , & l'incrédulité de S. Thomas.

Jésus-Christ , dans ce dernier , témoigne sa bonté pour la faiblesse de cet Apôtre incrédule , en lui laissant toucher ses plaies ; S. Pierre & les autres Disciples admirent avec respect la clémence du Sauveur.

Dans celui qui est au côté opposé ,

H iij

Jésus-Christ bénit le pain pour le partager aux deux Pèlerins qu'il avoit joints sur le chemin d'Emaüs ; leur étonnement extrême à la vue de celui qu'ils croyoient au rang des morts , est exprimé sur leur visage.

L'un , opposé à la lumière qui éclaire la table , s'avance pour mieux le reconnoître , l'autre étend les bras , persuadé de la vérité , & demeure en admiration ; la Lune qui paroît derrière un nuage , marque le moment de l'action.

M U S I Q U E.

TROISIEME Recueil d'Airs en Duo tiré des Opera de MM. Rameau , Rebel & Francœur , &c. Opera Comiques , Parodies , &c. choisis & ajustés pour les flûtes , violons , pardessus de viole , & dont la plupart peuvent se jouer sur la vielle & sur la musette , soit naturellement , soit par transposition ; par M. Bordet. Prix en blanc 6 liv. A Paris , à la demeure du sieur Bordet , rue Saint Denis , chez M. Bayle , Avocat en Parlement ; & aux adresses ordinaires.

L'on trouvera aux mêmes adresses ses deux premiers Recueils chacun à 6 liv.

Dans le premier est une Méthode raisonnée pour apprendre la musique , à jouer de la flûte , & de plusieurs Instrumens.

Six Sonates de sa composition , pour deux flûtes, violons, ou par dessus de viole, dans le goût des Duo de M. Lavaux : parties séparées 4 liv. 16 sols.

Les deux premiers Recueils de M. Borden ayant eu le plus brillant succès ; nombre de personnes , & même gens de distinction , l'ont engagé à en donner au Public un troisieme. Il se flatte d'avoir rassemblé dans celui-ci un choix de morceaux des plus célèbres Auteurs , plus intéressans que difficiles.

LUDUS Melothidicus , ou le Jeu des dés harmonique , contenant plusieurs calculs par lesquels toute personne composera différens menuets avec l'accompagnement de basse en jouant avec deux dés, même sans sçavoir la musique. A Paris , chez M. de la Chevardiere , rue du Roule , à la Croix d'or , & aux adresses ordinaires de Musique ; à Lyon , chez les freres le Gouy , place des Cordeliers.



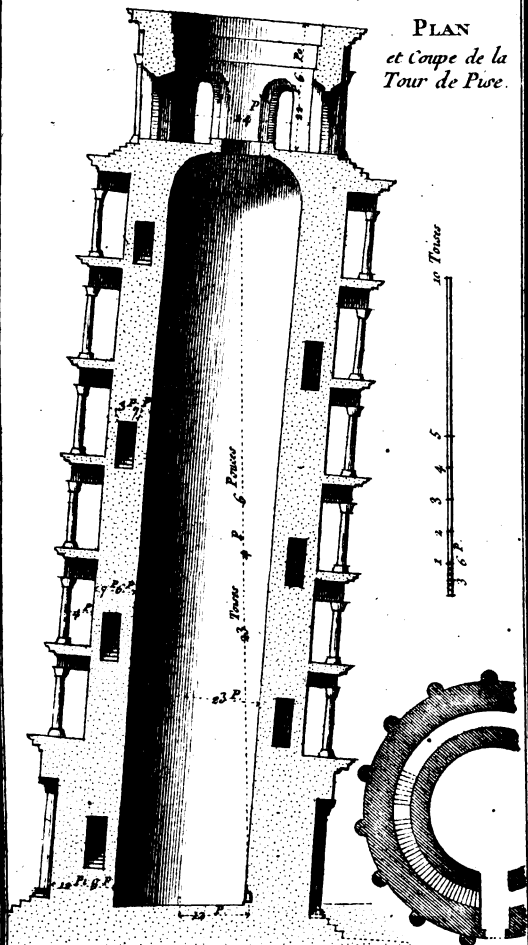
ARTS UTILES.

ARCHITECTURE.

Observations sur la Tour de Pîzes.

ON a beaucoup écrit en différens temps sur la Tour de Pîzes. Il en étoit question dans l'extrait d'un Mémoire de M. de la Condamine, inséré dans le Mercure du mois d'Août de l'année dernière. M. Cochin dans le Voyage d'Italie qu'il vient de mettre au jour, en a parlé en Artiste qui sçait examiner les objets digne d'attention, & en rendre compte : il est même entré dans des détails qui tendent à prouver combien est ridicule l'opinion de ceux qui ont cru qu'elle avoit été ainsi construite à dessein par l'Architecte. Il n'en donne point de mesures. M. de la Condamine donne celle de la hauteur qui est exacte. Celle de l'inclinaison ne l'est pas. Elle est, comme il le dit, d'un douzième de la hauteur : mais on ne la trouve telle que depuis le rez-de-chaussée, jusques sur la plateforme d'où l'on sonne les cloches, qui sont dans les fenêtres du donjon. Un plan &

PLAN
et coupe de la
Tour de Pise.



une coupe de cet édifice, des mesures prises avec soin, & quelques remarques faites par un Architecte qui l'a examiné attentivement, en donneront peut-être une connoissance plus exacte que celles que l'on a données jusqu'à présent. Joseph Martini dans son livre intitulé, *Theatrum Basilicae Pisanae*, dit que cette tour fut commencée en 1174 au mois d'Août; que Guillaume qui étoit Allemand en fut l'Architecte; après lui Bonanni de Pises, & enfin Thomas, aussi de Pises, qui fit exécuter le donjon.

Il est aisé de démontrer que ces Architectes n'ont jamais songé à la bâtir exprès hors de son aplomb de 12 pieds, sur la hauteur de 142, à compter, comme on l'a dit, depuis le bas jusques sur la plateforme. Il paroît même sûr qu'elle commença à s'incliner du côté du midi, lorsqu'elle fut élevée à cette hauteur, & peut-être un peu avant, comme le remarque M. Cochin; mais certainement elle ne s'inclina pas alors du douzième de sa hauteur. La raison est que l'inclinaison du donjon est bien moins considérable que celle de la tour: d'où l'on doit conclure que la tour s'étant inclinée de 7 à 8 pieds seulement, lorsqu'on l'eût construite jusqu'à la plateforme, on éleva au dessus, &

en retraite, le donjon perpendiculairement; avec d'autant plus de confiance, que ce fut probablement alors que l'on ajouta aux fondemens un empatement d'environ cinq pieds, selon ce qu'en a écrit George Vazari. Mais malgré la sûreté qu'on avoit cru acquérir, le tout s'étant encore incliné, il en résulta que le donjon sortit de son à-plomb d'environ neuf pouces; & par conséquent en raison de la nouvelle inclinaison de la tour, qui fut de quatre pieds six pouces, & qui jointe à celle de sept pieds & demi, qui existoit avant la construction du donjon, en forma une de douze pieds, ou peut-être de moins: car Vazari ne la donne que de six bras & demi, c'est-à-dire de onze pieds deux lignes: si cela est vrai, il s'ensuit que depuis environ deux cens ans, elle a augmenté d'un pied, & que si l'effet continuoit, la chute en résulteroit nécessairement. A toutes ces observations, on peut en ajouter quelques-unes sur la construction de cet édifice, par lesquelles on achèvera de démontrer que son inclinaison est un pur accident.

Les joints de lit & les joints montans sont inclinés. Les marches de l'escalier pratiqué dans l'épaisseur du mur circulaire, sont pentives, de manière qu'en y montant le corps incline tantôt à droite, tan-

tôt à gauche ; mais l'appareil est si bien fait & la liaison est si bonne , qu'il n'est pas étonnant que cet accident n'ait causé aucune désunion des parties de cette tour ; & quoique délicate en apparence , elle est bâtie de maniere à avoir pu résister aisément aux mouvemens que la mauvaise qualité d'une portion du terrain sur lequel elle est élevée , a occasionnés à diverses reprises.

Il est à présumer qu'elle a été établie sur un massif général construit en bons matériaux , & dont le diametre est d'environ dix toises. Le diametre intérieur de la tour est de 23 pieds au rez-de chaussée. Le mur circulaire a d'épaisseur douze pieds huit pouces , sans y comprendre les colonnes engagées qui y ajoutent un pied huit pouces , & en ont deux & demi de diametre. Quoique les colonnes qui sont au dessus de ces premieres soient fort petites , & , par leur isolement , laissent entr'elles & le mur des portiques circulaires d'environ quatre pieds de largeur , ce mur conserve encore une épaisseur de sept pieds huit pouces. A la vérité l'escalier est pris dedans ; mais il l'affoiblit peu , il n'occasionne qu'un vuide en spirale , & laisse entre ses révolutions des massifs considérables construits avec des blocs de marbre

Hvj

dont les uns font les marches , & les autres les plafonds au dessus , & qui ont assez de prise dans les murs pour ne faire qu'un tout avec eux ; il en est de même des architraves au dessus des petites colonnes. Ce sont des morceaux de marbre qui d'un bout entrent dans le mur , & de l'autre sont comprimés entre les chapiteaux , & la charge des archivoltés & des corniches qui sont au dessus. Il est probable qu'il y a dans ces colonnes en haut & en bas de petites ancrés de fer ou de bronze retenues par des tirans de même matière , & que les assises des murailles sont cramponnées avec soin. Toutes les parties de cette tour étant ainsi liées ensemble , elle a donc pu aisément s'incliner sans qu'elles aient souffert aucun dérangement , & donner une preuve de sa bonne construction , de l'intelligence , & de l'attention des Architectes qui en ont été successivement chargés : cela doit sûrement les rendre bien plus recommandables que l'idée extravagante de bâtir une tour inclinée , qui ne peut jamais passer pour une merveille , surtout aux yeux des personnes qui ont quelques connoissances des arts & des mathématiques.

TEINTURE.

Le sieur Duval - Desmaillais avertit le Public qu'il a fait sur les couleurs des découvertes dont les avantages sont les plus singuliers, entr'autres sur le rouge. Ce beau rouge ne revient pas à plus d'un louis d'or la livre, & une livre suffit pour teindre 500 aulnes d'étoffes par jour sans se fatiguer, & aussi-tôt qu'elle est sèche, on la peut mettre à la calendre.

Cette couleur écarlate s'applique sur toutes étoffes & toiles, sur la soie & le coton, & cela à froid; on pourroit l'appliquer de même à chaud. Cette teinture est si parfaite, qu'elle peut aller à la lessive cent & cent fois sans aucun altération, & elle pénètre l'étoffe avec la même vivacité dans toute son épaisseur.

Il y a plus, ces étoffes écarlates étant hors de tout service, on brûle l'étoffe dans un creuset, au dernier degré de feu si l'on veut, & l'on trouve cette couleur écarlate plutôt exaltée qu'altérée, & quand cette couleur aura mille & mille fois été tirée de ces étoffes & employée de nouveau, elle sera toujours la même. Cette écarlate est conséquemment aussi parfaite, que celle par la cochenille est imparfaite & susceptible

ble de taches ; celle-ci au contraire portant son propre attrament , & étant fixe & permanente ; elle ne craint ni eau forte , ni eau regale , ni aucun mordant , brûlant , corrodant de toute autre nature même la plus active.

L'Auteur ne s'étendra pas sur le bleu & le verd , il fera seulement observer en passant que si les Teinturiers sçavoient trouver le véritable attrament de ces couleurs qui est en elles , ainsi qu'il est dans ce rouge-ci , ils éviteroient l'inconvénient de les altérer par leur attrament étranger , qui les rend très-imp parfaites même jusqu'à blesser la vue. En effet , toutes les couleurs des Indiennes & des Perses sont si altérées par les faux attramens que ces Teinturiers emploient pour faire tenir leurs couleurs , qu'elles sont très-imp parfaites en Perse aussi bien qu'ailleurs. Pour peu que l'on réfléchisse sur les couleurs des Indiennes & des Perses , on verra que ces fausses couleurs fatiguent infiniment la vue ; mais on le verra bien mieux lorsque les vraies couleurs ci-dessus annoncées paroîtront dans leur vivacité naturelle. Ces couleurs récréeront la vue , la forrifieront , & la rétabliront même de sa débilité.

Nota. J'infere ces sortes d'avis à peu près tels qu'on me les envoie : c'est au Public d' mesurer sa confiance , & aux Curieux d' vérifier les faits.

ARTICLE V. SPECTACLES.

O P E R A.

LE 12 Septembre, on a donné *le Rival favorable* à la place de *la Coquette trompée*. Les paroles sont de M. Brunet, la musique de M. Dauvergne.

Ce Musicien plein de talent, de docilité & de modestie, a cédé aux instances qu'on lui a faites de composer à la hâte quelques scènes qu'on pût ajuster au divertissement de l'acte comique des fêtes d'*Euterpe*. Il s'est donc essayé sur de nouvelles paroles; mais ce petit acte, quoiqu'assez bien écrit, est dénué d'action, de chaleur & d'images, & le plus habile Musicien a besoin d'être inspiré par le Poète. Un Poème lyrique mal versifié, mais qui présente ou indique des sentimens, des tableaux, des mouvemens à exprimer, est préférable, pour le Musicien, au Poème le plus élégant, qui ne lui donne rien à peindre.

COMEDIE FRANÇOISE.

Extrait de la Comédie intitulée, l'Isle déserte.

FERDINAND & *Constance*, que l'Hymen & l'Amour venoient d'unir, ayant entrepris un voyage sur mer, furent jettés par la tempête sur les bords d'une Isle inhabitée, avec *Silvie*, sœur de *Constance*. Tandis qu'elles dormoient dans un lieu écarté, *Ferdinand* disparut, & *Constance* ne douta point qu'il ne l'eût abandonnée. Dans sa douleur, elle s'est occupée à graver ces mots sur un rocher :

Du traître Ferdinand *Constance* abandonnée ,

Finit ici sa vie & ses malheurs.

O toi ! qui de son sort apprendras les horreurs ,

Venge la d'un perfide , & plains sa destinée.

Le dernier mot n'est gravé qu'à demi , lorsque l'action de la piece commence.

Le caractère naïf & enjoué de *Silvie*, contraste heureusement avec la situation de *Constance*. *Silvie* avoit perdu sa petite épagneule : elle la retrouve ; elle est enchantée, elle vient faire part de sa joie à sa sœur ; mais voyant qu'elle y est peu sen-

ble , & qu'elle ne cesse de gémir ; elle lui peint le calme & la douceur de leur vie , & ne conçois pas que *Constance* puisse regretter d'autres lieux.

Mais cet endroit charmant , que sans cesse tu nommes ,

N'est-il pas ce séjour habité par des hommes ?

Constance les lui a peints cruels & perfides ; elle ajoute encore à ces traits. *Silvie* ne conçoit pas que l'on regrette ce que l'on hait , & qu'on veuille être vengé de ce qu'on aime : cependant elle se doute que sa sœur ne lui dit pas tout.

Je réfléchis souvent , & ce matin encore ;
En voyant mille oiseaux , au lever de l'aurore ;
Je pensois

Constance , en se retirant.

Ces oiseaux , qu'anime le printemps ,
Auront , avant l'été , pleuré mille inconstans.

Silvie , seule livrée à ses réflexions , aperçoit un vaisseau , spectacle nouveau pour elle : sa surprise redouble à la vue des hommes qui débarquent. Elle se cache pour les observer. *Ferdinand* avec *Timante* , son ami , vient chercher *Constance* dans cette Isle. Il reconnoît les lieux où il la laisse. C'est-là , dit-il , où je fus attaqué ,

& d'où les brigands m'arracherent. Il s'éloigne pour chercher les traces de son épouse. *Timante* déplore les malheurs de son ami. Il sort. *Silvie* témoigne son embarras sur l'espece d'êtres qu'elle vient de voir, & sur l'émotion qu'elle éprouve. *Ferdinand* revient désolé que ses recherches aient été vaines. Il lit les vers gravés sur le marbre, & s'écrie dans son désespoir :

Constance ne vit plus, & me croyoit parjure !

Timante le retrouve dans cette situation accablante. *Ferdinand* veut mourir dans cette Isle, & dit adieu à son ami. *Timante* se résout à le faire enlever de force, & il en donne l'ordre aux Matelots.

Silvie cherche sa sœur pour l'instruire de ce qui se passe, & ne la trouve point. *Timante* apperçoit *Silvie*. Elle est d'abord tremblante, & lui défend d'approcher.

Timante.

Au moins si je sçavois de quoi tu t'épouvantes :
Les hommes ne sont pas des bêtes dévorantes.

Silvie.

Quoi ! tu serois un homme ?

Timante.

Oui, je passe pour tel.

OCTOBRE. 1758. 187

La frayeur de *Silvie* redouble ; elle se jette aux genoux de *Timante*. Il la rassure , & lui demande où *Constance* a fini ses jours. Il apprend qu'elle est vivante ; il est au comble de la joie.

Cours , vole vers ta sœur , tandis qu'à *Ferdinand* ..

Silvie.

Il est donc avec toi , cet ingrat , ce tyran ,
Ce monstre ?

Timante.

Que ces mots ne souillent plus ta bouche :
Dans peu je t'instruirai de tout ce qui le touche.

Ils vont chacun de leur côté pour chercher *Ferdinand* & *Constance*.

Les hommes ne sont pas si méchans, ce me semble ; dit *Silvie* , en le quittant. Vient un Matelot qui , dans son langage , dit des douceurs à *Silvie*. Celui-ci n'est pas si bien reçu. Elle le quitte pour aller chercher sa sœur. *Constance* revient au rocher pour achever de tracer l'inscription qu'elle veut laisser en mourant. Elle rencontre le Matelot , & c'est de lui qu'elle apprend que *Ferdinand* est arrivé dans l'Isle. *Constance* s'évanouit. Le Matelot fait de son mieux pour la secourir : il entend *Timante* ; il l'appelle. Celui-ci accourt : il ne doute pas que ce ne soit *Constance* elle-même. Il la

188 MERCURE DE FRANCE.

rappelle à la lumière, justifie son ami, en racontant son enlèvement & son esclavage. *Ferdinand* arrive enfin, reconnoît *Constance*, se jette dans ses bras. Ils se disent l'un à l'autre les choses les plus touchantes sur leur amour & sur les maux qu'ils ont soufferts. *Silvie* & *Timante* s'expliquent à leur tour.

Timante.

. Si tu m'aimois, *Silvie*,
Je ne dirois qu'un mot, & tu serois ravie.

Silvie.

Quand on aime, a ton bien du plaisir à se voir ?

Timante.

Beaucoup.

Silvie.

Je t'aime donc.

Timante.

Tu combles mon espoir ;
Mais de tes sentimens j'ose espérer ce gage,
Consens qu'un doux Hymen.

Silvie.

Point, point de mariage.

Elle craint que *Timante* ne l'abandonne.
Constance la rassure, & lui dit :

Non, ma sœur, *Ferdinand* ne m'a point délaissée

A tort je te disois , dans ma triste pensée ,
Tant de mal de son sexe : hélas ! il n'en est rien.

Silvie.

Quand j'aperçus Timante , ah ! je m'en doutois
bien.

On voit que cette piece est mêlée de pathétique & de comique. La naïveté & la vivacité de *Silvie* , que Mlle Guean joue parfaitement bien ; la franchise & le ton joyeux du Matelot égayent le fonds de l'action par des scènes réellement plaisantes , & ces couleurs , quoiqu'opposées , s'allient agréablement. Il est superflu d'observer que le défaut de l'action théâtrale est l'inutilité répétée des recherches & des mouvemens que se donnent les Acteurs , courant sans cesse les uns après les autres. Mais ce défaut est bien racheté. A l'égard du dénouement , j'aurois voulu que *Ferdinand* trouvât *Constance* occupée à finir l'inscription ; c'est là que Métastase a placé la reconnoissance. Son imitateur a préféré le comique du Matelot secourant *Constance* évanouie , au pathétique d'une reconnoissance imprévue. Je ne sçais s'il a eu raison.

Le jeudi 31 Août , on représenta , pour la première fois , la Tragédie d'*Hypermetre* , de M. Lermière , Auteur connu par d'heureux essais.

Les justes applaudissemens qu'elle reçut, redoublèrent au tableau terrible qui précède le dénouement, & qui décida le plein succès de la pièce. Le Public demanda l'Auteur ; il fut obligé de se montrer, & d'être présent à son triomphe.

Je donnerai une idée de cette Pièce dans le volume suivant.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE samedi 23 Août, les Comédiens Italiens donneront la première représentation des *Femmes filles*, ou des *Maris battus*, Parodie nouvelle d'Hypermnestre en un acte en vers. Cette pièce n'a eu qu'un succès médiocre.

L'extrait de Mélezinde au volume prochain.

OPERA COMIQUE.

LE samedi 9 Septembre, on a donné avec succès *Nina & Lindor*, Opera Comique en deux actes ; mis en musique par M. Duni.

Quoique la musique n'en soit pas d'un caractère aussi saillant que celle du *Peintre*

amoureux de son Modele, elle n'a pas laissé de plaire beaucoup. Les vers de ce Poëme sont officieux pour l'Ariette; & le mélange du gai, du gracieux, du naïf & du touchant, y donnoient au Musicien de quoi briller dans ces différens genres. Le divertissement, qui peint les jeux de l'enfance, est d'une composition ingénieuse. Les jeunes Acteurs qui ont exécuté cet Opera Comique, ont partagé l'honneur du succès avec le Poëte & le Musicien. Mlle Baron y a joué le rôle de Nina avec une vérité charmante. Il semble qu'elle ait voulu se venger du reproche qu'on lui avoit fait d'avoir perdu de sa naïveté. Dans ce même Spectacle a paru pour la premiere fois Mlle Villerte, dont la voix brillante & flexible a fait la plus vive impression. C'est un talent acquis à l'Académie Royale de Musique.

Le *Médecin de l'Amour*, Opera Comique en un acte, fut représenté pour la premiere fois sur le même Théâtre, le vendredi 22 Septembre.

Je donnerai l'extrait de ces deux Pieces dans le Mercure prochain.



CONCERT SPIRITUEL.

LE vendredi 8 Septembre, jour de la Nativité de la Vierge, le Concert a commencé par une symphonie, suivie d'*Exultate*, Motet à grand chœur de M. Giraud, qui a été entendu avec plaisir. Mlle Faure a chanté un petit Motet de M. Mouret. A travers sa timidité, on a reconnu une belle voix, & l'on ne doute pas qu'elle ne soit admirée lorsqu'elle paroîtra dans tout son éclat. M. Balbastre a joué sur l'orgue l'ouverture des fêtes de Paphos. Mlle Hardy qui a chanté au Concert précédent, a fait un nouveau plaisir en chantant une Ariette, & un Duo avec M. Albanze, son Maître. Le Concert a fini par *Exultate, jasti*, Motet à grand chœur de M. Mondéville.

Le Public est très-satisfait de ce Spectacle, & des soins que se donnent les Directeurs pour lui plaire.



ARTICLE

ARTICLE VI.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ALLEMAGNE.

DE BERLIN, le 19 Août.

LE 15 du même mois, les Russes se présentèrent devant Custrin. Ce n'étoit qu'un gros détachement de leur grande armée qui resta campée sous Landsberg. Ils commencèrent tout de suite à bombarder la Place avec la plus grande violence, & le bombardement continua sans interruption jusqu'au 17. Durant ce court intervalle, tous les édifices publics & particuliers furent ou écrasés, ou dévorés par les flammes. Il ne resta pas dans la Ville une seule maison sur pied, & ses infortunés habitans virent tous leurs effets ou consumés par le feu, ou ensevelis sous les ruines. Le 17 au matin, les Russes sommerent le Commandant de se rendre, lui faisant appréhender tous les malheurs qui sont inévitables à une Ville prise d'assaut. La réponse fut telle qu'on devoit l'attendre de la part d'un Officier qui connoît l'importance de cette Place, & qui ne voyant point ses fortifications entamées, n'étoit point dans le cas de capituler. Sur son refus, le bombardement recommença, mais avec moins de vivacité.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi a nommé M. le Marquis de Contades
Maréchal de France.

On a appris par une Gazette extraordinaire de Londres , que Louisbourg avoit capitulé le 26 Juillet dernier. Quoique cette nouvelle soit annoncée d'une manière positive , cependant comme cette Gazette ne contient aucun détail du siège , ni de la prise de la Place , & qu'on n'a reçu aucune lettre du Gouverneur , ni des autres Officiers. Il faut attendre des nouvelles plus circonstanciées à cet égard.

On a reçu avis le 13 Septembre que M. le Duc d'Aiguillon , avec ce qu'il avoit pu rassembler de troupes , avoit attaqué dans l'anse de Catz le Lundi 11 , les Anglois au nombre de douze à treize mille hommes , dans le temps qu'ils se rembarquoient ; que les ennemis avoient d'abord soutenu cette attaque avec beaucoup de fierté ; mais qu'ils avoient été enfoncés , taillés en pièces & culbutés dans la mer ; que nos troupes s'étoient portées dans l'action avec la plus grande intrépidité , & qu'elles avoient poursuivi les Anglois dans la mer même , en y entrant jusqu'à la ceinture ; que les Anglois ont eu plus de trois mille hommes tués sur le rivage , sans compter ceux qui se sont noyés , soit dans les bâtimens de transport qui ont été coulés à fonds , soit en voulant se sauver à la nage ; qu'au départ du Courier,

Le nombre des prisonniers montoit à plus de cinq cens, parmi lesquels il y avoit beaucoup d'Officiers & de la plus grande distinction ; que MM. le Chevalier de Polignac & le Comte de la Tour d'Auvergne, avoient été blessés dangereusement, ainsi que M. le Marquis de Cucé, Cornette des Mousquetaires du Roi, qui étoit à l'action comme Volontaire. Il paroît que la perte des Anglois est en tout de quatre à cinq mille hommes.

Extrait d'une Lettre de Vienne, du 8 Septembre 1753.

On n'a point encore de relation bien circonstanciée de ce qui s'est passé le 25 & le 26 Août, entre les armées de Russie & de Prusse. Ce qu'on en sçait aujourd'hui, pour n'être pas encore bien détaillé, n'en est pas moins exact ni moins positif : c'est le résultat de plusieurs lettres écrites du camp de l'armée Impériale de Russie, à Gross-Camin le 29 Août. D'après ces lettres, Sa Majesté Prussienne vint le 25 à la tête d'une armée de cinquante à cinquante-cinq mille hommes attaquer l'armée de Russie, près du village de Zorndorff dans le Baillage de Quartsch.

Le Général Comte de Fermer n'avoit ce jour-là que trente-huit mille hommes sous les armes ; & le terrain où il falloit combattre, coupé par des marais & des bois, ne lui permettoit pas de prendre une position également avantageuse en tous ses points. La bataille commença à neuf heures du matin par une canonnade des plus vives, qui fut soutenue de part & d'autre pendant une heure & demie.

Les Prussiens débouchèrent par les défilés de Sichert & de Gross-Camin, derrière l'aile gauche des Russes, & s'étendirent vers Zorndorff, point

d'appui de l'aîle droite de l'armée de Russie. Ayant mis près d'une heure & demie à se former, ils s'attachèrent d'abord à cette aîle ; mais insensiblement le feu s'étendit jusqu'à l'aîle gauche , & les deux armées se trouverent engagées de front. L'attaque fut alors générale & furieuse ; mais l'armée Impériale de Russie , non seulement la soutint par tout avec une fermeté inébranlable ; mais elle repoussa l'ennemi avec tant de vigueur , qu'à midi la première ligne fut entièrement culbutée.

Le Roi de Prusse fit avancer son corps de réserve pour rétablir cette ligne ; mais elle fut renversée de nouveau , & la Cavalerie des Russes se jettant le sabre à la main sur l'Infanterie Prussienne , l'enfonça , & y fit un carnage horrible. Cependant Sa Majesté Prussienne faisant les derniers efforts , réussit à percer entre l'aîle droite & l'aîle gauche , sépara la première de l'autre , la mit en confusion , & poursuivant vivement cet avantage , poussa cette aîle droite jusqu'au bord d'un marais.

L'aîle gauche soutint sa position malgré ce revers , & ne perdit pas un pouce de terrain. La nuit survint , & ce fut sans doute dans ce moment que les Prussiens croyant la victoire décidée pour eux , se hâtèrent de l'annoncer par des Couriers à toute l'Europe. Mais on ne fut pas de cet avis dans l'armée Russe. Le Général Major de Demicourt , par une présence d'esprit admirable , rallia les soldats dispersés sur le bord du marais , en forma un corps composé d'Infanterie & de Cavalerie , marcha derechef à l'ennemi , le prit à dos & en flanc , le chassa à une demi-lieue au delà du champ de bataille , s'y établit , en avertit l'aîle gauche , qui marchant tout de suite en

avant , acheva de s'en emparer , & s'y soutint.

Le lendemain 26 , on se canonna encore pendant quelque temps fort vivement ; & l'armée Impériale de Russie , toujours en possession du champ de bataille , enterra ses morts , rassembla ses trophées , en canons , étendards & drapeaux , & finit ainsi la journée.

Le 27 , comme l'armée devoit se rapprocher de ses magasins , & se mettre à portée de la division du Général Romanzow , elle leva son camp en présence de l'ennemi & en plein jour , & alla s'établir à Gross-Camin , où le 28 il ne se passa rien de nouveau.

Le 29 , les deux armées firent presque en même temps des feux de réjouissance , pour célébrer une victoire que l'une croyoit avoir gagnée , & que l'autre lui arracha par une manœuvre , qui fait également l'éloge de la sagacité & de la fermeté de ses Généraux , de l'intrépidité & du courage opiniâtre de ses troupes.

Ces deux journées ne peuvent qu'avoir été très-sanglantes. Elles font un événement dont l'histoire ne fournit guere d'exemple , & qui sera un monument éternel de gloire pour les armes Impériales de Russie.

On n'a jusqu'ici aucun détail de la perte qu'on a faite de part & d'autre en morts , blessés & prisonniers , & tout ce récit n'est encore que préliminaire à la relation qui doit nous venir.

Une lettre du Général Fermer écrite le 31 Septembre du camp de Gross-Camin , à M. de Solticoff , Ministre de Russie à Hambourg , marque qu'après treize heures de combat le plus opiniâtre , il avoit repoussé le Roi de Prusse ; pris vingt-six piéces de canon & plusieurs étendards , qu'il seroit joint le premier de ce mois par le Général

198 MERCURE DE FRANCE.

Romanzow , & qu'il poursuivroit alors ses opérations.

Détail de l'affaire qui s'est passée le 8 Juillet entre les Troupes du Roi , commandées par M. le Marquis de Montcalm , & celles d'Angleterre , aux ordres du Général Abercromby.

M. le Marquis de Montcalm ayant été envoyé par M. le Marquis de Vaudreuil , Gouverneur Général du Canada , pour protéger la frontière de la Colonie du côté du Lac Saint-Sacrement , se rendit à Carillon le 30 Juin. Il y trouva huit Bataillons de troupes de terre , une compagnie de Canonniers , deux à trois cens Ouvriers , & quelques Sauvages. Il reçut quelques jours après un renfort de quatre cens hommes des troupes de la Colonie & des Canadiens , commandés par M. de Remond , Capitaine. Il apprit à Carillon , que les Anglois avoient assemblé au fonds du Lac Saint-Sacrement , près des ruines du Fort Georges , une armée composée de vingt mille hommes de Milice , & de six mille de troupes réglées , aux ordres du Major Général Abercromby , & qu'elle devoit se mettre en mouvement pour s'emparer du Fort Carillon & envahir le Canada. Sur l'avis que M. le Marquis de Montcalm en donna à M. le Marquis de Vaudreuil , & sur ceux que ce Gouverneur en avoit déjà reçus , il changea la destination de M. le Chevalier de Levis , qui avoit été détaché du côté de Corlac ; il lui donna ordre de se joindre à M. le Marquis de Montcalm , & fit les dispositions nécessaires pour lui procurer d'autres renforts.

M. le Marquis de Montcalm prit d'abord le parti d'occuper le poste de la Chute , sur le bord du Lac Saint-Sacrement , pour retarder l'ennemi ,

Il y resta jusqu'au 6 Juillet que les Anglois parurent en force sur le Lac. M. le Marquis de Montcalm repassa la riviere de la Chute avec toutes ses troupes, pour venir camper sous le Fort Carillon, où il avoit déjà fait tracer des retranchemens. Il envoya en même temps différens détachemens, pour harceler l'ennemi dans sa descente. Un de ces détachemens, commandé par MM. de Trépezée & de Langis, s'étant égaré par la faute des guides, tomba dans une colonne de l'armée ennemie déjà toute formée.

De ce détachement, qui étoit d'environ trois cents hommes, il y eut deux Officiers tués, quatre Sauvages, & cent quatre-vingt-quatre soldats des Troupes & Milices tués, ou prisonniers; le reste joignit le corps de nos Troupes.

M. le Marquis de Montcalm n'avoit dans son camp devant Carillon en y arrivant, qu'environ deux mille huit cents hommes de troupes de France, & quatre cents cinquante de la Colonie; encore faut-il distraire de ce nombre un des bataillons de Berry, lequel, à l'exception de sa compagnie de Grenadiers, fut occupé à la garde & au service du Fort.

Le 7 Juillet au matin, l'armée fut toute employée au travail des abbatiss, sous la protection des compagnies de Grenadiers & des Volontaires qui la couvroient. Les Officiers, la hache à la main, donnoient l'exemple, & les drapeaux étoient plantés sur l'ouvrage. La gauche occupée par les bataillons de la Sarre & de Languedoc, étoit appuyée à un escarpement distant de quatre-vingt toises de la riviere de la Chute. Le sommet de l'escarpement étoit couronné par un abbatiss. Cet abbatiss flanquoit une trouée que gardoient de front les deux compagnies de Volontaires de

Bernard & de Duprat. Derrière cette trouée, on devoit placer six pièces de canon. La droite gardée par la Reine, Bearn & Guyenne, étoit également appuyée à une hauteur dont la pente n'étoit pas si roide que celle de la gauche. Dans la plaine, entre cette hauteur & la rivière de Saint-Frédéric, furent portés les Troupes de la Colonie & les Canadiens, qui s'y retranchèrent aussi avec des abbatris. Le canon du Fort étoit dirigé sur cette partie, ainsi que sur le lieu où le débarquement pouvoit se faire à la gauche de nos retranchemens. Le centre suivoit les sinuosités du terrain, conservant le sommet des hauteurs, & toutes les parties se flancoient réciproquement. Ce centre étoit formé par les bataillons de Royal Roussillon & par le premier bataillon de Berry. Dans tout le front de la ligne, chaque bataillon avoit derrière lui une compagnie de Grenadiers & un Piquet en réserve.

Ces espèces de retranchemens étoient faits de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, ayant en avant des arbres renversés, dont les branches coupées & pointues faisoient l'effet de chevaux de frise.

Le 7 au soir, il arriva quatre cens hommes d'élite des Troupes qui avoient d'abord eu une destination particulière sous les ordres de M. le Chevalier de Levis. Leur arrivée répandit une grande joie dans notre armée, & M. le Chevalier de Levis arriva bientôt après avec M. de Sennezergues, Lieutenant Colonel du Régiment de la Sarre.

M. le Marquis de Montcalm chargea le Chevalier de Levis de la défense de la droite, le sieur de Bourlamaque de celle de la gauche, & il se réserva le commandement du centre, pour être plus à portée de donner ses ordres partout.

L'armée coucha au bivouac. Le 8. à la pointe du jour, on battit la générale, pour que toutes les troupes pussent connoître leurs postes. Après ce mouvement, une partie fut employée à achever l'abbatis, & l'autre à construire les batteries.

Vers les dix heures du matin, les troupes légères des ennemis parurent de l'autre côté de la rivière, & firent un grand feu, mais de si loin, que l'on continua le travail sans leur répondre.

A midi & demi leur armée déboucha sur nous. Nos gardes avancées, ainsi que les volontaires & les compagnies de grenadiers, se replierent en bon ordre, & rentrèrent dans la ligne, sans perdre un seul homme. Au moment même du signal convenu, les travailleurs & toutes les troupes furent à leurs armes & à leurs postes. La gauche fut la première attaquée par deux colonnes, dont l'une cherchoit à tourner le retranchement, & se trouva sous le feu du Régiment de la Sarre; l'autre dirigea ses efforts sur un angle saillant, entre Languedoc & Berry. Le centre où étoit Royal Roussillon, fut attaqué presque en même-temps par une troisième colonne, & une quatrième porta son attaque vers la droite, entre les Bataillons de Bearn & de la Reine.

Comme les troupes de la Colonie & les Canadiens, qui occupoient la plaine du côté de la rivière de Saint-Frédéric ne furent point attaqués, ils sortirent de leur retranchement, prirent en flanc la colonne qui attaquoit notre droite, & tombèrent dessus avec la plus grande valeur; ces troupes étoient commandées par le sieur de Remond, Capitaine.

Environ à cinq heures, la colonne qui avoit attaqué les Bataillons de Royal Roussillon, s'étoit rejetée sur l'angle saillant du retranchement, de-

fendu par le Bataillon de Guyenne & par la gauche de celui de Bearn : la colonne qui avoit attaqué les Bataillons de la Reine & de Bearn, s'y rejeta aussi, de sorte que le danger devint très-grand à cette attaque. M. le Chevalier de Levis s'y porta avec quelques troupes de la droite : M. le Marquis de Montcalm y accourut aussi avec quelques troupes de réserve. Ils firent éprouver aux ennemis une résistance qui rallentit d'abord leur ardeur. Le sieur de Bourlamaque fut blessé à cette attaque, & les sieurs de Sennezergues & de Priyat, Lieutenans-Colonels, le suppléèrent.

Vers les six heures, les deux colonnes de la droite abandonnerent leur attaque, vinrent faire encore une tentative contre les Bataillons de Royal-Roussillon & de Berry, & enfin tentèrent un dernier effort à la gauche.

Depuis six heures jusqu'à sept, l'armée ennemie s'occupa de sa retraite, favorisée par le feu de ses troupes légères, qui dura jusqu'à la nuit.

Pendant l'action, le feu prit en plusieurs endroits ; mais il fut éteint sur le champ. On reçut du Fort en munitions & en rafraîchissemens, tous les secours nécessaires.

L'obscurité de la nuit, l'épuisement & le petit nombre de nos troupes, les forcés de l'ennemi qui, malgré sa défaite, étoient encore bien supérieures aux nôtres, la nature du pays dans lequel on ne peut s'engager sans guides, ne permirent pas à nos troupes de poursuivre les Anglois. On comptoit même qu'ils reviendroient le lendemain à la charge, mais ils avoient abandonné les postes de la Chute & du Portage ; & M. le Chevalier de Levis qui fut envoyé le lendemain pour les reconnoître, ne trouva que des traces d'une suite précipitée.

On estime la perte des ennemis d'après le rapport de leurs prisonniers, à quatre mille hommes tués ou blessés, parmi lesquels il y a plusieurs Officiers de marque. Le Lord How & le sieur Spirall, Major général des Troupes réglées, ont été tués.

Cinq cens Sauvages qui étoient dans l'armée Angloise, sont toujours restés derrière, & n'ont pas voulu prendre part à l'action.

Le succès de cette journée est dû aux bonnes dispositions de M. le Marquis de Montcalm, & à la valeur de nos troupes. MM. le Chevalier de Levis & de Bourlamaque, se sont distingués dans le commandement de la droite & de la gauche ; le premier a eu plusieurs coups de fusil dans son habit, & le second a été blessé dangereusement. M. de Bougainville, Aide de Camp de M. le Marquis de Montcalm & M. de Langis, ont été blessés à ses côtés. Tous les Officiers en général méritent les plus grands éloges.

Nous avons perdu douze Officiers & quatre-vingt-douze soldats tués sur le champ de bataille. Il y a eu vingt-cinq Officiers, & deux cens quarante-huit soldats blessés.

Le Corsaire *le Moissonneur*, est rentré dans le port de Dunkerque avec une prise Angloise estimée vingt-deux mille livres, & une rançon de deux cens cinquante guinées. Il va armer de nouveau pour sa troisième course, qui aura lieu à la fin de ce mois.

BÉNÉFICES DONNÉS.

SA Majesté a donné l'Abbaye Régulière de l'Es-
poile, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Poitiers, à
l vj

M. l'Abbé de la Corne, Doyen du Chapitre de Québec, & Conseiller-Clerc au Conseil Souverain de la même Ville; & l'Abbaye de la Déserte; Ordre de Saint-Benoît, Diocèse & Ville de Lyon, à la Dame de Monjouvent; Religieuse Ursuline à Bourg en Bresse.

M O R T S.

MESSIRE Charles Charelain, Chapelain du Roi, Chanoine de Soissons, Prieur Commandataire de Friardel & de Lieru, mourut à Lieru le 29 Juillet, âgé de soixante-dix-neuf ans.

Messire François-Isaac de la Crompte, Comte de Bourzac, Marquis de la Jarrie, Seigneur de Chassagnes, Vandoire, Belleville, &c. ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. S. Monseigneur le Prince de Conty, & ancien Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Cavalerie de Conty, mourut à Noyon le 31 Juillet dernier, dans la soixante-dix-septième année de son âge. Il étoit fils de François-Isaac de la Crompte, Comte de Bourzac, & de Suzanne Tiraqueau de la Jarrie, & frère aîné de Jean-François de la Crompte de Bourzac; Evêque-Comte de Noyon, Pair de France, & avoit épousé Dame Marie-Antoinette Achars de Jomard de Legé, fille de feu Messire Louis-Achars de Jomard, Vicomte de Legé, & Dame Elisabeth de la Faye, dont il laisse 1°. Suzanne de la Crompte; 2°. Jean-François de la Crompte; 3°. François-Elisabeth-Suzanne de la Crompte, & 4°. Louis-François-Joseph de la Crompte, Chevalier de Malthe.

Le 2 Août, mourut au village de Conche; dans

le Diocèse de Mende, Florette Roux, âgée de cent dix-huit ans & quatre mois. Son mari, Jacques Guin, mourut l'année dernière âgé de cent quatorze ans. Ils ont vécu ensemble soixante-dix-neuf ans, & ont eu dix-huit enfans, douze garçons & six filles : quatorze de ces enfans vivent encore. Leur mariage avoit été béni par un Ministre quelque temps après la révocation de l'Edit de Nantes. Jacques Guin se distingua parmi les Rebelles, connus sous le nom de *Gamisards*. Il s'étoit d'abord attaché à Joannen, & combattit sous ses ordres à l'affaire de Chandomerge. Il quitta Joannen pour suivre Roland, lequel ayant bonne opinion de ses talens, lui donna le commandement d'une Troupe de cinquante hommes. Il se trouva avec ce dernier à Pontmort, où le Régiment de Champagne fut si maltraité. Enfin il l'accompagna auprès du Maréchal de Villars, & lui servit de conseil pour conclure son traité particulier.

Messire Bleixart-Louis-Edouard-Henri le Gras, Chevalier de Vaubersey, fils de feu Messire François-Edouard le Gras de Vaubersey, Seigneur de Mongenôt, Lieutenant des Maréchaux de France au département de Champagne & Brie, & de Dame Marie-Claire de Relongue de la Louptiere, est mort au château de la Louptiere en Champagne, le 10 Août, âgé d'un an, onze mois 21 jours. Il étoit arrière-petit-neveu de Messire Simon le Gras de Vaubersey, Evêque de Soissons, qui a eu l'honneur de sacrer Louis XIV.

Messire Robion, ancien Curé de Dartas, dans le Diocèse de Vienne, y est mort le 11 Août âgé de cent-huit ans. Il possédoit cette Cure depuis près de quatre-vingt ans, & il avoit vu naître tous ses Paroissiens. La servante qui l'a toujours servi vit encore, & a cent quatre ans.

206 MERCURE DE FRANCE.

M. Bouguer, l'un des Membres de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres & de Berlin, Honoraire de l'Académie de Marine, est mort en cette Ville le 13 Août, dans la soixante-troisième année de son âge.

Messire Charles-Louis de Monfaulain, Comte de Montal, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres de Sa Majesté, Gouverneur des Ville & Château de Guise, est décédé dans ses terres en Bourgogne le 22 Août, âgé de soixante-dix-sept ans.

S U P P L É M E N T

A L'ARTICLE CHIRURGIE.

Hôpital de M. le Maréchal-Duc de Biron (1).

Treizième traitement depuis son établissement.

L nommé Bouvet, Compagnie de la Ferrière, est entré le premier Juin, & est sorti le 18 Juillet. E'on ne peut assurer la guérison radicale de ce soldat, parce que sa maladie étoit fort grave, auroit demandé qu'il restât encore une quinzaine de jours à l'hôpital, & que par un entêtement déplacé, il a voulu sortir absolument. On le croit cependant guéri.

(1) J'ai reçu une Lettre anonyme contre le Remède de M. Keyser. 1°. Je ne ferai jamais aucun usage des Lettres anonymes, quand l'objet en sera de quelque conséquence. 2°. L'on a vérifié les faits contenus dans celle-ci, & j'ai en main les preuves de leur fausseté.

OCTOBRE. 1758. 207

Le nommé Joseph, de la Compagnie d'Obsonville, est entré le 17 Juin, & est sorti le 27 Juillet parfaitement guéri.

Le nommé Marinigay, de la Compagnie de la Tour, est entré le 17 Juin. Ce soldat étoit dans l'état le plus fâcheux ; il avoit la poitrine affectée, & crachoit le sang. Il est sorti le 27 Juillet parfaitement guéri.

Le nommé Bavoyan, de la Compagnie de le Camus, est entré le 29 de Juin, & est sorti le 3 Août parfaitement guéri.

Le nommé le Blanc, de la Compagnie de Bouville, est entré le 30 Juin, & est sorti le 8 Août parfaitement guéri.

Le nommé Mitouart, de la Compagnie de la Sône, est entré le 13 Juillet, & est sorti le 22 Août parfaitement guéri.

Le nommé Lagrenade, Compagnie de Tourville, est entré le 20 Juillet, & est sorti le 22 Août parfaitement guéri.

Suite des Expériences continuelles dans les diverses Villes & Provinces du Royaume, entr'autres à Grenoble, Dijon & Saint-Malo.

G R E N O B L E .

Lettre de M. Marmion, Docteur Aggrégé à la Faculté de Médecine du Dauphiné, à M. Keyser, en date du 2 Août 1758.

J'ai tardé, Monsieur, jusqu'à présent à avoir l'honneur de vous écrire pour vous faire part du succès de vos dragées pour le traitement des maladies vénériennes, parce que je voulois finir plusieurs épreuves que j'en ai faites, & qui ont répondu à votre attente. Je crois avoir eu celui déjà

208 MERCURE DE FRANCE.

de vous marquer que j'avois fait administrer votre remède sur deux pauvres attaqués de symptômes formidables, qui sont très-bien guéris. Depuis ce temps, je l'ai employé avec le même succès sur nombre de personnes. Je puis donc maintenant assurer que votre méthode a des avantages, & que conduite avec la bonne administration que vous indiquez, elle guérit parfaitement sans les désagréemens des salivations fongueuses, qui sont suivies d'événemens si fâcheux.

Le traitement par vos dragées, plus doux & plus aisé, mérite certainement la préférence sur les frictions mercurielles. C'est l'opinion que j'ai, Monsieur, sur votre remède que je me ferai un plaisir de faire administrer quand l'occasion s'en présentera, pour contribuer avec vous, autant qu'il me sera possible, au bien public. J'ai l'honneur d'être, &c. Signé, *Marmion*, Médecin de l'Hôpital du Roi, à Grenoble.

D I J O N.

Lettre de M. Maret, Maître en Chirurgie de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, Chirurgien de l'Hôpital général, & celui des Filles de Sainte Anne, à M. Keyser, en date du 13 Juillet 1758.

J'ai eu la satisfaction, Monsieur, de traiter le mois dernier, avec vos dragées, dans notre hôpital général, de l'agrément de Messieurs nos Directeurs, une femme de soldat âgée de 25 ans, atteinte de maladie vénérienne. Sa tête étoit couverte de pustules dans un état de suppuration purride. L'on en voyoit de très-grosses sur les ailes du nez, les commissures des lèvres & le menton. Quelques-unes plus petites étoient répandues sur

le col , les épaules & les bras : elles étoient accompagnées d'insomnies & de douleurs nocturnes dans les membres , & elles avoient été précédées par d'autres maladies , fruit ordinaire de l'incontinence. Tous les symptômes , dix jours après l'usage de vos dragées , diminuèrent ; le sommeil revint , les douleurs cessèrent , les pustules se desséchèrent ; enfin , en suivant le traitement que vous prescrivez , la malade fut parfaitement guérie , environ quarante jours après son entrée dans l'hôpital. Cette femme , très-contente de la manière douce dont elle avoit été traitée , en alla témoigner sa reconnoissance à M. Marlot , notre Maire , qui a bien voulu donner une attestation de l'état où il l'a trouvée , & légaliser les certificats de deux de mes confreres qui ont vu la malade avant & après le traitement. Je vous envoie ces trois pieces justificatives , qui , ainsi qu'une multitude de pareilles que vous recevez de toutes parts , doivent constater de plus en plus l'excellence de votre remède. Recevez mes remerciemens , Monsieur , de ce que vous m'avez donné les moyens de reconnoître par moi-même l'efficacité de votre remède. J'ai l'honneur d'être , &c. Signé , *Maret* de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon.

Certificat de M. Marlot , Maire de Dijon.

Nous , Vicomte , Mayor , Prevôt & Lieutenant-général de Police de la ville de Dijon , & l'un des Présidens du bureau d'administration de l'hôpital de ladite ville , attestons que le sieur *Maret-l'ainé* , Maître en Chirurgie , & Chirurgien dudit hôpital , y a traité avec les dragées de M. *Keyser* , une femme atteinte de la maladie vénérienne , & qu'après six semaines ou environ , il

110 MERCURE DE FRANCE.

nous l'a représentée dans un état qui nous a fait juger qu'elle étoit guérie ; & l'ayant interrogée, elle nous a dit ne plus ressentir aucunes douleurs, & n'avoir plus aucuns des symptômes du mal dont elle étoit incommodée. Fait à Dijon, le 13 Juillet 1758. Signé, *Marlos*.

Certificat de M. Enaux, Maître en Chirurgie à Dijon.

Je, soussigné, Maître en Chirurgie de la ville de Dijon, certifie avoir vu pendant le mois de Mars de la présente année, une femme au grand hôpital de Dijon, ayant des pustules à la tête, & des douleurs nocturnes dans les membres, laquelle M. Maret, Chirurgien dudit hôpital, m'a dit devoir traiter avec les dragées de M. Keyser, & qu'après leur usage pendant trente-cinq ou quarante jours, j'ai revu la femme qui m'a dit ne ressentir aucunes douleurs, ses pustules étant effacées sans l'usage d'aucun topique. Fait à Dijon, le 10 Juillet 1758. Signé, *Enaux*.

Certificat de M. Hoin, l'un des deux Chirurgiens de l'Hôpital de Dijon.

Je, soussigné, l'un des deux Chirurgiens alternes de l'hôpital de Dijon, certifie qu'étant en exercice audit hôpital dans le cours du mois de Mars dernier, j'y ai vu une femme qui se plaignoit de douleurs nocturnes, & dont la tête étoit couverte de pustules dans un état de suppuration putride; que ces accidens me parurent dépendre d'un virus vénérien; qu'en ayant fait avertir M. Maret mon collègue audit hôpital, qui m'avoit témoigné le désir qu'il avoit d'éprouver un remède contre les maladies vénériennes, je lui ai cédé le traitement de cette femme, quoiqu'il ne dût entrer en exer-

OCTOBRE. 1758. 217

eice audit hôpital , que le premier jour du mois suivant ; que M. Maret m'a dit depuis , qu'il entreprenoit la guérison de cette malade par l'usage des dragées de M. Keyser ; qu'environ deux mois après , il m'a fait revoir la même femme dont les pustules étoient absolument desséchées , & qui m'assura qu'elle jouissoit d'une très-bonne santé , & en avoit toutes les apparences. Fait à Dijon , ce 10 Juillet 1758 Signé , *Hoin*.

Nous , Vicomte , Mayeur & Lieutenant-général de Police de la ville de Dijon , attestons que la signature ci-dessus , est celle du sieur Hoin , Maître en Chirurgie en cette ville , & l'un des Chirurgiens de l'hôpital général de ladite ville. Fait à Dijon le 13 Juillet 1758. Signé , *Marlot*.

M. Keyser supplie le Public d'observer que voilà déjà plus de trente des principales villes du royaume , qui ont fait avec la plus grande satisfaction , les épreuves les plus authentiques de ses dragées , qu'il n'y a peut-être jamais eu de remède dont on ait rendu un compte si exact , & qui ait subi autant d'examens , puisqu'indépendamment d'un hôpital fondé en sa faveur , & treize traitemens consécutifs qui y ont déjà été faits , il résulte de tous les endroits où il l'a envoyé , des témoignages à la vérité desquels il seroit impossible de se refuser ; & il ose se flatter de n'avoir plus besoin d'afficher dorénavant , la continuité de ses succès , pour persuader le Public , & étouffer les faux & mauvais propos que la jalousie de ses adversaires se plaît d'enfanter chaque jour.

Il prie Messieurs ses Correspondans de ne pas s'impatienter s'ils ne trouvent pas encore leurs Lettres & Certificats insérés dans les Mercurès , ne pouvant en mettre que deux ou trois à la fois ,

512 MERCURE DE FRANCE.

& les annoncer les uns après les autres.

Il espère donner dans les volumes prochains, la liste générale de ses correspondans actuels, & n'attend plus pour cela, que les réponses de quelques-uns, & la fin des épreuves de quelques autres.

Il a l'honneur de prévenir aussi ceux qui pourroient par fausse prévention ou autres raisons, ne pas desirer de voir leurs noms insérés dans la liste, de lui en écrire avant le 15 Octobre, ne voulant les gêner en aucune façon, & ne leur demandant que ce que la vérité & la justice pourront leur dicter à cet égard pour le bien de l'humanité.

A V I S

A l'Auteur de la Lettre anonyme sur l'Instruction de la Jeunesse, dans le second volume du Mercure du mois de Juillet dernier, fol. 137.

MONSIEUR, sur l'avis que vous donniez au bas de votre Lettre, un Seigneur auroit envie de faire connoissance avec l'Auteur de la nouvelle Méthode dont vous parlez; il m'a écrit à cet effet, & je me presse de vous en faire part pour que vous lui procuriez ce plaisir. Mon adresse est à M. Gelein, Agent des RR. PP. Célestins, près l'Arsenal, demeurant en leur maison. Je me flatte que vous voudrez bien me faire connoître cet habile homme.

OCTOBRE. 1758. 213

me , à moins qu'il ne juge plus à propos de se donner la peine de venir dans cette maison. J'attendrai avec impatience que vous me procuriez l'honneur de le connaître par celui de ces deux moyens qu'il trouvera bon.

J'ai l'honneur d'être , &c.

GELEIN.

Paris , ce 8 Septembre 1758.

Faute à corriger dans le Mercure de Septembre.

PAGE 103, ligne 9 , au lieu de Marseillois , lisez , Massiliens.

Je prie ceux qui m'envoient leurs manuscrits de vouloir bien marquer distinctement les lettres des noms propres sur lesquels le sens ne peut lever l'équivoque des caractères. La ressemblance du z avec l'r de l'écriture courante a fait imprimer dans le Mercure d'Août à l'article des Morts, page 213, Philibert de Sizy au lieu de Siry, & de même Hugues de Sizy au lieu de Hugues de Siry.

APPROBATION.

J'Ai lu , par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Mercure du mois d'Octobre , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression.
A Paris , ce 29 Septembre 1758.

GUIROY,

TABLE DES ARTICLES.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

F ABLE. Le Mouton & le Dogue ,	page 5
Epître à Cléanthe ,	7
Heureusement. Anecdote François ,	9
Ode Anacréontique ,	36
Réponse de M. de Voltaire à une Enigme qui venoit de Madame la Duchesse d'Orléans ,	39
Lettre à l'Auteur du Mercure , & Sonnet par Mademoiselle R. . . B. . .	40 & 42
Lettre à l'Auteur du Mercure , & Vers au Marquis de . . . âgé de 10 ans , le jour de sa Fête , en lui présentant un laurier ,	43 & 44
<i>Parva levis capiunt animos</i> , pour le Lecteur ou pour moi ,	45
Epître à M*** , par Madame de . . . Religieuse au Couvent de . . .	51
Pensées ,	54
Vers à Monsieur & à Madame de Bullioud , sur la belle action de leur fils , âgé de seize ans , par Madame de V*** ,	58
Vers sur la Mort de mon Fils ,	60
Vers à Son Excellence Monseigneur l'Evêque de Laon , par la Muse Limonadiere ,	61
Vers à Son Excellence Monseigneur de Breteuil , Ambassadeur de Malte à Rome , par la même ,	62
Epitaphe du Pape Lambertini , par la même , <i>ibid.</i>	
Explication de l'Enigme & du Logogryphe du Mercure de Septembre ,	63
Enigme ,	<i>ibid.</i>
Logogryphe ,	64
Chanson ,	66

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Suite de l'Extrait du Voyage d'Italie , par M. Cochin. Notes sur les Ecoles de Peinture & sur les plus célèbres Peintres d'Italie ,	67
Extrait des Poésies Philosophiques ,	78
Suite de l'Ami des Hommes , quatrième Partie. Mémoire sur les Etats Provinciaux ,	86
Lettres Edifiantes & curieuses , écrite des Missions Etrangères , par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus ,	98
Réflexions sur les avantages de la libre fabrication & de l'usage des toiles peintes en France, &c. 109	
La Regle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes ,	129
Considérations sur le Commerce , & en particulier sur les Compagnies , Sociétés & Maîtrises ,	137
Ouvres posthumes de M. de * * * ,	<i>ibid.</i>
Les Pensées errantes , avec quelques Lettres d'un Indien , par Madame de * * * ,	<i>ibid.</i>
Épître d'Héloïse à Abailard , traduite (en prose) de l'Anglois , avec un abrégé de la Vie d'Abailard ,	<i>ibid.</i>
Détails Militaires , par Durival ,	<i>ibid.</i>
Examen des Eaux minérales de Verberie ,	138
Eloge de M. de Fontenelle , par M. Trublet ,	<i>ibid.</i>
Elémens d'Arithmétique , d'algèbre & de géométrie , avec une Introduction aux Sections coniques , par M. Mazeas ,	<i>ibid.</i>
Differtations sur les biens nobles , &c. 139	
L'utilité de l'Education des Armes , &c. 139	
Recherches historiques & critiques sur les différens moyens qu'on a employés jusqu'ici pour refroidir les liqueurs , &c. 140	
<i>Trahandæ ac perdiscenda Theologia ratio ,</i>	<i>ibid.</i>
Essai d'une Histoire de la Paroisse de S. Jacques la Boucherie ,	140

Manuel physique, ou maniere courte & facile
d'expliquer les phénomènes de la nature, *ibid.*

ART. III. SCIENCES ET BELLES LETTRES.

Théologie. Suite des Lettres de M. l'Abbé de***, 141

Physique. Lettre d'un Médecin à l'Auteur du Mer-
cure, 148

Prix d'Eloquence de l'Académie Française, pour
l'année 1759, 154

Prix proposé au jugement de l'Académie Royale
des Sciences, 156

Séance publique de l'Acad. Royale de Nanci, 158

Séance publique de l'Académie des Sciences &
Belles-Lettres de Dijon, 164

Séances publiques de la Société Littéraire d'Arras,
166

ART. IV. BEAUX-ARTS.

Peinture. 171

Musique. 174

Architecture. Observations sur la tour de Pises, 176

Teinture. 181

ART. V. SPECTACLES.

Opera, 183

Comédie Française. Extrait de la Comédie inti-
tulée, *l'Isle déserte*, 184

Comédie Italienne, 190

Opera Comique, *ibid.*

Concert Spirituel, 192

ARTICLE VI.

Nouvelles étrangères, 193

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c, 194

Bénéfices donnés, 203

Morts, 204

La Chanson notée doit regarder la page 66.

Et la Planche gravée la page 176.

De l'Imprimerie de Ch. Anr. Jombart.

